

Diagnostic senior à Oullins

Protocole d'enquête et diagnostic

Dossier 2022-2023

RÉALISÉ PAR

Camille BLANC, Quentin BOUCHER, Mathis DORE,
Mathilde FARNAUD, Paul JACQUES, Emma PECOT, Antoine
PICCOLI, Emilia SOULTANA

Table des matières (1)

Introduction et présentation de la démarche	p.5
o Genèse et contexte du projet	p.5
o Méthodologie déployée	p.7
o Note d'ambiance	p.12
PARTIE I : Le territoire oullinois	p.13
• Présentation du territoire oullinois	p.13
o I - Données générales de présentation du territoire	p.13
• A - Une densité importante et un relief qui pose la question de la desserte de la Ville	p.13
• B - Une population vieillissante et en légère augmentation..	p.17
• C - Des indicateurs socio-économiques plus favorables que ceux de la Métropole lyonnaise	p.18
• D - Une forte demande en logements sociaux, reflet de l'attractivité de la commune	p.20
• E - Une Ville marquée par un taux de recours à l'offre de soin limité et des situations psychiques dégradées	p.20
o II - Les caractéristiques socio-démographiques de la population senior oullinoise	p.22
■ A - Structure et évolution de la population : une population sénior en augmentation qui représente la part la plus importante des oullinois	p.22
■ B - Un indice de vieillissement favorable aux jeunes	p.24
■ C - Des indicateurs socio-économiques en demi-teinte	p.24
• Les compétences des pouvoirs publics	p.26
o I - Logique verticale et horizontale : compétences de l'État et compétences locales	p.26
o II - Au sein de la logique horizontale : compétences de la Métropole et compétences de la municipalité	p.27
PARTIE II : L'offre de services à destination des seniors portée par la municipalité : état des lieux et enjeux repérés	p.29
o I-Des structures à destination des seniors : La Californie et Le Goût du Jour.....	p.29
■ A - La Californie	p.30
• État des lieux	p.30
• Forces et faiblesses	p.30
• Pistes de réflexion	p.32
■ B - Le Goût du Jour	p.33
• État des lieux	p.33
• Forces et faiblesses	p.33
• Pistes de réflexion	p.35

Table des matières (2)

o II - L'offre de mobilité	p.36
■ A - La mobilité : un sujet fondamental pour la vie des seniors ...	p.36
• Le déplacement des seniors	p.36
• Quels freins existent-ils à l'utilisation de moyens de transport alternatifs	p.37
■ B - La navette, un dispositif instauré par la municipalité d'Oullins, au service des personnes âgées	p.38
• Présentation et fonctionnement de la navette	p.38
• Forces et faiblesses	p.39
■ C - Le Sytral et le service Optibus	p.42
• Présentation	p.42
• Limites	p.42
• Pistes de réflexion	p.42
o III-L'offre de loisirs, activités et événements	p.43
■ A - L'événementiel	p.43
1. Les événements de fin d'année	p.43
o État des lieux	p.43
o Forces et faiblesses	p.44
o Pistes de réflexion	p.45
2. Les moments ponctuels et les sorties du reste de l'année ...	p.46
o État des lieux	p.46
o Forces et faiblesses	p.47
o Pistes de réflexion	p.47
■ B - L'offre culturelle	p.48
1. La Mémo	p.48
o Etat des lieux	p.48
o Forces et faiblesses	p.49
o Pistes de réflexion	p.50
2. La Renaissance	p.51
o Etat des lieux	p.51
o Forces et faiblesses	p.51
o Pistes de réflexion	p.53
3. L'offre culturelle des associations	p.53
o Etat des lieux	p.53
o Forces et faiblesses	p.54
o Pistes de réflexion	p.54
4. Résumé des principales pistes d'amélioration de l'offre culturelle et conclusion sur l'offre culturelle	p.55
■ C - L'offre sportive	p.56
• État des lieux	p.56
• Forces et faiblesses	p.58
• Pistes de réflexion	p.58
o IV - La communication à destination des seniors	p.59
■ Etat des lieux	p.59
■ Forces et faiblesses	p.61
■ Pistes de réflexion	p.64
■ Focus : Le Guichet Senior	p.66
■ Focus : Les éléments clés de la bonne communication à destination des seniors	p.70

Table des matières (3)

PARTIE III : La santé mentale et physique des seniors	p.73
• I - L'offre de soin	p.73
o A - Le manque d'offre de soin, une problématique nationale qui engendre des conséquences locales	p.73
o B - L'importance de la santé dans la construction d'une politique senior	p.74
o C - Comment attirer les professionnels de santé sur un territoire ?	p.75
• II - L'importance de la prise en charge psychologique	p.76
o A - Vieillesse, santé mentale, lien social : des enjeux inséparables	p.76
o B - L'incidence de la crise sanitaire sur la santé mentale	p.77
• III - L'offre de loisirs comme appui	p.78
PARTIE IV : Un enjeu majeur : sortir de l'isolement	p.80
• I - La fracture numérique	p.80
o A - Un enjeu global	p.80
o B - L'offre à Oullins	p.81
o C - Les conclusions de la littérature scientifique : un accès généralement compliqué chez les seniors	p.82
■ Le constat d'une fracture numérique	p.82
■ Les enjeux principaux de l'exclusion numérique : l'isolement et la citoyenneté	p.82
■ Les promesses du numérique	p.83
■ Les obstacles à l'usage du numérique	p.83
o D - Pistes de réflexion	p.83
• II - Les seniors dépendants	p.84
o A - Les seniors oullinois	p.84
o B - Pour les aidants familiaux : Le Café des Aidants	p.85
o C - A l'échelle nationale : l'Association Française des Aidants	p.85
o D - A l'échelle de la métropole : La Maison du Répit	p.86
o E - Pistes de réflexion	p.86
• III - Dynamiser les échanges	p.86
o A - L'enjeu du sujet	p.86
o B - Les seniors ayant un fort attrait pour une offre regroupant des personnes de même catégorie d'âges	p.87
o C - Les seniors freinés par la dynamique de catégorisation	p.87
PARTIE V : Les recommandations	p.89
Bibliographie	p.95

The background image shows the Hotel de Ville in Oullins, France, a grand neoclassical building with a central clock tower and multiple windows. The text is overlaid on a white rectangular box in the upper half of the image.

Introduction et présentation de la démarche

Nous revenons ici sur la genèse du projet, les raisons qui l'ont motivé et sur la méthodologie que nous avons employée tout au long de l'année afin de venir à bout de notre mission.

Genèse et contexte du projet

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ainsi que les élus de la ville d'Oullins ont fait appel à des étudiants de Sciences Po Lyon à travers le dispositif de la Public Factory afin de les accompagner dans le repositionnement des contours de la politique municipale à destination des seniors. Cette volonté du CCAS d'accompagner au mieux les seniors du territoire, en identifiant au mieux leurs besoins, s'inscrit dans un contexte de vieillissement de la population oullinoise, et plus largement de la population française. En effet, les seniors, c'est-à-dire les personnes âgées de plus de 60 ans, représentent actuellement 22% de la population de la ville, sur un total de 28.000 habitants.

Actuellement, il existe un ensemble d'établissements, de services et d'actions visant à accueillir et accompagner les personnes seniors dans leur quotidien à Oullins.

Parmi ces derniers :

- La résidence autonomie « La Californie »
- Le restaurant « Au goût du jour »
- Les animations portées dans la résidence et le restaurant
- La Navette senior

A ces équipements et services, s'ajoutent une offre d'activités et d'événements mis en place tout au long de l'année à destination des seniors :

- Spectacle de fin d'année pour les plus de 70 ans
- Distribution de colis de Noël personnalisés pour les plus de 80 ans
- Distribution dans des structures de cadeaux lors de la fête des grands-mères et des grands-pères
- Organisation de voyages seniors en partenariat avec l'ANCV

L'ensemble de ces dispositifs seront présentés et décryptés en détail dans le présent diagnostic.

Quels ont été les éléments qui ont déclenché la demande ?

Lors de notre première prise de contact, les responsables chargés du dossier des seniors nous ont affirmé qu'il n'existait pas de politique senior formalisée à Oullins, malgré les équipements et services en place. Ce qui atteste tout de même d'un vif intérêt des élus pour cette partie de sa population. Il s'agit ainsi d'un **ensemble de dispositifs qui invitent à être mis en cohérence dans une politique structurée et visible de tous les seniors.**

Par ailleurs, **certaines mesures engagées ne sont pas complètement adaptées aux attentes des seniors.** Est ainsi identifié un enjeu de diagnostic des besoins afin de faire évoluer les dispositifs existants et d'en inventer de nouveaux.

Parmi les problèmes déjà identifiés par le CCAS et la mairie d'Oullins on retrouve :

- La navette : elle ne remplit pas ses objectifs initiaux qui étaient d'offrir un service de transport à toutes les personnes âgées et desservant les principaux lieux publics. Aujourd'hui, elle est seulement utilisée par une minorité de personnes afin de se rendre au marché alors que les besoins sont différents et que la question de la mobilité est importante pour le public senior. Il y a un véritable enjeu sur les déplacements mais également sur l'atteinte de la cible.
- Selon le CCAS, ce sont toujours les mêmes habitants qui fréquentent les équipements seniors (notamment le restaurant « Au goût du jour ».)

La question est ainsi posée de savoir :

« Pourquoi l'offre mise en place ne touche-t-elle qu'une minorité des 22% que représente la population oullinoise ? D'autant que le coût est non négligeable. »

Les équipes de la Ville d'Oullins (élus et techniciens) ont conscience qu'ils ne sont pas dimensionnés pour pouvoir mettre en place un diagnostic de la situation réelle à travers des questionnaires et enquêtes. Ils n'ont pas mis en avant la présence des parties prenantes qui sont au contact des seniors dans la vie de tous les jours et ont de ce fait une image des problématiques des seniors oullinois - le monde médical notamment. C'est pour ces raisons qu'ils ont fait le choix de faire appel à la Public Factory, dans une véritable démarche collaborative.

Les objectifs de la démarche

Il s'agit d'une **démarche de diagnostic et d'aide à la décision avec pour vocation d'éclairer et caractériser les besoins des seniors sur le territoire.** Au démarrage des travaux, peu de données sont agrégées sur la situation socio-économique des seniors et leur répartition socio-spatiale. L'objectif donc est double :

1. Faire émerger les besoins de la population senior oullinoise.
2. Outiller l'équipe du CCAS en faisant émerger des pistes d'idées pour répondre à ces besoins.

Méthodologie déployée

La réalisation du présent diagnostic a répondu à plusieurs étapes. Tout d'abord, aux prémices de ce travail nous avons établi durant le mois d'octobre 2022 une note de mission qui avait vocation à formaliser les objectifs de la mission et de découvrir le territoire et le fonctionnement de la municipalité. Ce premier rendu nous a également permis d'établir un plan d'action qui prenait en compte plusieurs points :

- Placer les personnes âgées au centre de la démarche : la ville souhaitait qu'un véritable rapport de proximité soit mis en place avec le public senior dans le cadre de la démarche de diagnostic.
- Le fait de prendre en compte des pistes de travail d'ores et déjà identifiées par le CCAS et la mairie : le guichet senior et le pass senior.
- La question des moyens : Le CCAS et les élus souhaitaient que nos propositions s'inscrivent dans la limite des moyens disponibles. En effet, la demande qui avait été formulée devait comporter des recommandations qui ne nécessitent pas du personnel supplémentaire. De plus, il nous avait été demandé de proposer des possibilités de recettes pour le CCAS pour financer la nouvelle politique senior en allant notamment chercher du côté des partenaires de la ville.

Notons d'ores et déjà que cette dernière demande n'a pas pu être prise en compte dans le diagnostic que nous présentons. En effet, si de nombreuses recommandations que nous faisons n'impliquent pas de dépenses supplémentaires pour la mairie ou le CCAS, le critère financier n'a pas été un élément de réflexion à ce stade. Le volet financier interviendra dans un second temps, dès lors que le plan d'action sera priorisé, et que l'étude opérationnelle sera initiée ; une étape future qui n'aura pas été engagée dans les présents travaux.

Une fois la note de mission établie, nous avons pu mettre en place un plan de collecte qui visait, dans un premier temps, à répertorier tous les acteurs du territoire que nous souhaitions rencontrer. Une fois cette liste établie, nous l'avons soumise à Amélie RODULFO qui a été un précieux soutien dans cette prise de contact avec les acteurs. La répartition du travail d'enquête a été divisée par thématique/ typologie d'acteurs et par binômes/ trinômes de la façon suivante :

- Métropole de Lyon : Quentin et Mathilde
- Professionnels de santé : Mathis et Emma
- Équipements seniors : Quentin, Mathilde et Camille
- Navette et offre de transport : Camille et Antoine
- Équipements culturels et sportifs : Paul, Emilia et Mathis
- Associations proposant une offre adaptée aux seniors : Paul et Emma
- Publics seniors : Camille et Emilia

De décembre 2022 à février 2023 nous avons ainsi multiplié les rencontres avec les différents acteurs et les moments d'immersion afin d'établir un diagnostic le plus juste possible.

Au total, nous avons réalisé 11 temps d'immersions dont vous pourrez retrouver quelques photos ci-dessous : durant la Semaine Bleue, sur un temps de marché en centre-ville couplé à la distribution des colis de Noël en mairie, à la Californie, au Goût du jour, aux Petites cantines, au PLO, au Cercle du bel âge ainsi qu'au Club de gymnastique volontaire.

Ces différentes rencontres (entretiens et immersions) nous ont permis de faire état des besoins, des manques mais aussi des forces de l'offre existante et saluée par le public seniors et les professionnels.

Au delà du diagnostic qui vient croiser le regard des professionnels, du public, avec les données disponibles, le travail abouti également à des recommandations que vous retrouverez en conclusion du présent rapport. Ces dernières sont issues des propositions formulées lors des échanges conduits, et enrichies de pistes identifiées lors des lectures que nous avons effectuées et dont vous pourrez retrouver les références en fin de dossier, dans la partie bibliographique.

Au total, ce sont 42 entretiens réalisés, plus d'une cinquantaine de personnes rencontrées et 11 immersions

Catégories d'acteurs	Précisions	Nom	Prénom	Fonctions occupées
METROPOLE	La métropole de Lyon - direction du public sénior	Gouttfeangeas	Etienne	Chargé de missions Prévention Autonomie
		Mazzoni	Marie	Chargée de mission Vieillesse
PROFESSIONNELS DE SANTE / SOCIAL	Médecins	Docteur De Lazzari	Maeva	Médecin co de la Résidence la Californie
	Directeurs des EHPAD du territoire	Leroy	Loic	Directeur EHPAD Cardinal Maurin
		Bresson	Karine	Directrice Korian
	Centre médico-psychologique	Bernellin	Hélène	Infirmière CMP
	Contrat local de santé	Chapart	Amandine	Coordinatrice CLS
	Maison de la Métropole de Lyon- MDML	Bompard	Elodie	Adjointe de service social
EQUIPEMENTS SENIORS VILLE	Psychologue	Rico-Fontanet	Nathalie	Psychologue - conférencière, intervenue dans le cadre de la semaine bleue à Oullins
	Personnels du restaurant le Goût du jour Professionnels de la Californie			Infirmière , animateur, personne chargée de restauration et veilleuse de nuit
NAVETTE/ OFFRE DE TRANSPORT	Référent du service de la navette	Petitclerc	Jean	Animateur, personnes chargées de la restauration
	Personnes seniors / usagers			Immersion sur une tournée de la navette - 5 personnes rencontrées
EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	Responsable des équipements sportif	Scappaticci	Florent	Directeur du service des sports
	Responsable des équipements culturels de la ville (théâtre et médiathèque)	Roy	Isabelle	Directrice de la Mémo (Médiathèque)
		Mounaud	Jeanne-Leïla	Chargée des relations publiques au Théâtre de la Renaissance
		Cariou	Mariame	Présidente de la MJC
ASSOCIATIONS PROPOSANT UNE OFFRE ADAPTEE AUX SENIORS	Responsables d'associations dédiées aux seniors	Vermorel	Josie	AGV association sportive adaptée
		Husson	Luc	Cascol Randonné association sportive adaptée
		Bonnard		Bel âge danse et activité
		Blanc	Philippe	Histoire Oullins activité culturel
		Paganon	Michèle	Club de l'amitié activité
		Desgeorges	Daniel	membre du CCAS représentant d'association
		Villot	Jeanne	membre du CCAS représentante d'association
		Fendinet		Directeur du Centre social
		Sanchez	François	Président du PLO association sportive adaptée
		Association sportive / immersion		
Personnes âgées	Jeunes retraités	Mme Maillard	Isabelle	Personnes oullinoise ressources et bénévoles
		Mme PetitClerc	Monique	Personnes oullinoise ressources et bénévoles
		Mme/ M Legrand	Bernard	Personnes oullinoise ressources et bénévoles
		Madame Hallonay	Sandrine	conseillère municipale ancienne intervenante à la Californie
		Monsieur Proton	Louis	Adjoint au Maire chargé de la sécurité et de la Tranquillité publique (personne âgée)
	Madame Kesler	Danielle	Ancienne conseillère municipale et ancienne intervenante à la Californie	
Concertation temps de marché + distribution des colis de Noël				Immersion croisée sur une matinée de marché, et la distribution des colis de Noël en mairie. Rencontre de nombreux seniors.

Tableau récapitulatif des personnes sollicitées

Mathilde à la marche
bleue - le 3 octobre
2022



Camille à la
conférence "Bien
vivre son âge" - le 5
octobre 2022

Antoine en immersion
dans la navette - le 15
décembre 2022





L'ensemble de l'équipe
à la distribution des
colis de Noel - le 15
décembre 2022

Camille, Mathilde et
Quentin lors de
l'immersion au Goût
du jour – le 16
Décembre 2022



Mathis, Paul et Emma
lors de l'immersion
aux Petites Cantines -
le 18 janvier 2023

Réunion de travail de
l'ensemble de l'équipe
- le 25 janvier 2023



Paul...



... et Emma lors de
l'immersion au Cercle
du bel âge - le 8
février 2023

Note d'ambiance

Ces 8 mois de partenariat entre notre équipe de la Public Factory et le CCAS d'Oullins ont été tout à fait constructifs dans la mesure où ils nous ont permis de mener à bien le projet et d'établir le présent diagnostic. Parmi les difficultés rencontrées, nous avons parfois eu un peu de mal à contacter certains acteurs oullinois. Toutefois, l'aide apportée par Amélie RODULFO nous aura été précieuse et aura permis de passer outre ce désagrément. D'autre part, nous avons trouvé quelque peu délicat de poser des limites à ce travail afin que celui-ci n'empiète pas trop sur nos activités et nos emplois du temps personnels. En effet, seul l'encadrement d'Aude Defasy nous aura permis de délimiter ce qui était - ou non- de notre ressort et en cela nous l'en remercions grandement.

Concernant les limites de notre travail, nous sommes conscients du fait que nous n'avons pas pris en compte le critère financier souhaité par les élus et le CCAS. De plus, nous n'avons pas pu rencontrer certains acteurs qui nous auraient certainement aidés à affiner le présent diagnostic (l'association O.M.I par exemple). Toutefois, au vu du délai dont nous disposons, il nous semble aujourd'hui difficile de présenter un travail plus détaillé que celui que nous présentons ici. Nous tenons toutefois à souligner que nous avons conscience des limites de ce rendu.

De manière générale, nous tirons des conclusions très positives de ce projet. Nous sommes tous et toutes d'accord pour souligner le fait que ce projet nous aura permis de mieux comprendre l'interaction des multiples acteurs présents sur un territoire. De plus, cela nous aura permis de faire un lien avec l'apport théorique que nous avons eu en cours. Enfin nous tenions à souligner le côté humain de ce projet qui nous aura permis de (re)prendre conscience de certains enjeux liés au vieillissement de la population en France. Nous aurons notamment pu réaliser l'importance des seniors dans l'action publique. En effet, il nous semble que ces derniers ne doivent pas uniquement être considérés comme des consommateurs de politiques publiques mais également comme des acteurs à part entière. Nous avons notamment pu le constater dans le domaine associatif au sein duquel ils sont particulièrement actifs et actives.



Présentation du territoire oullinois et de sa population

Dans cette première partie nous cherchons à présenter géographiquement, économiquement et socialement le territoire oullinois. Pour se faire, nous avons utilisé les données qui nous ont été partagées lors des réunions avec la mairie ainsi que des statistiques publiques.

I. Données générales de présentation du territoire

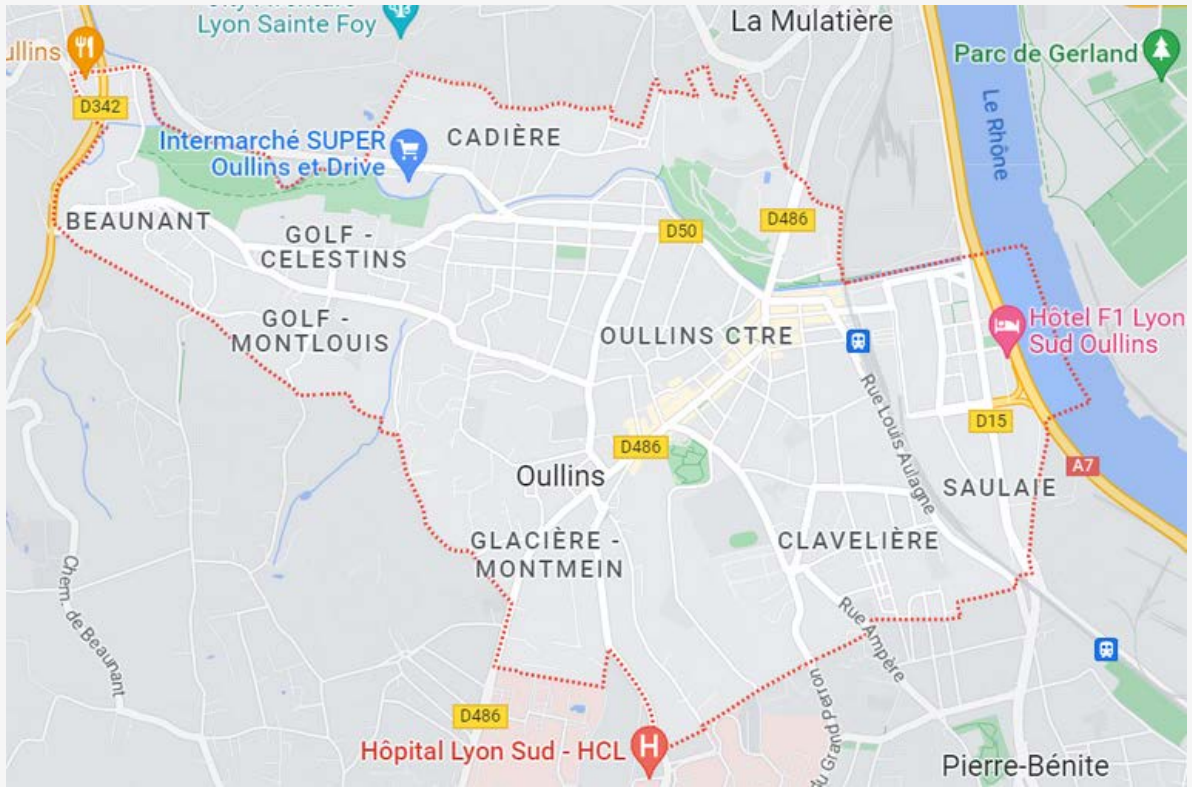
A. Une densité importante et un relief qui posent la question de la desserte de la Ville

Oullins est une petite commune de 440 hectares. Elle possède une densité élevée de 6 034,8 hab/km² qui en fait la troisième ville la plus densément peuplée de l'agglomération lyonnaise après Lyon (10 924,8 hab/km²) et Villeurbanne (10 482,9 hab/km²). Du fait de cette densité importante et de moyens financiers contraints, la municipalité ne souhaite pas franchir la barre des 30 000 habitants. Pour comprendre substantiellement cette densité, il est po-

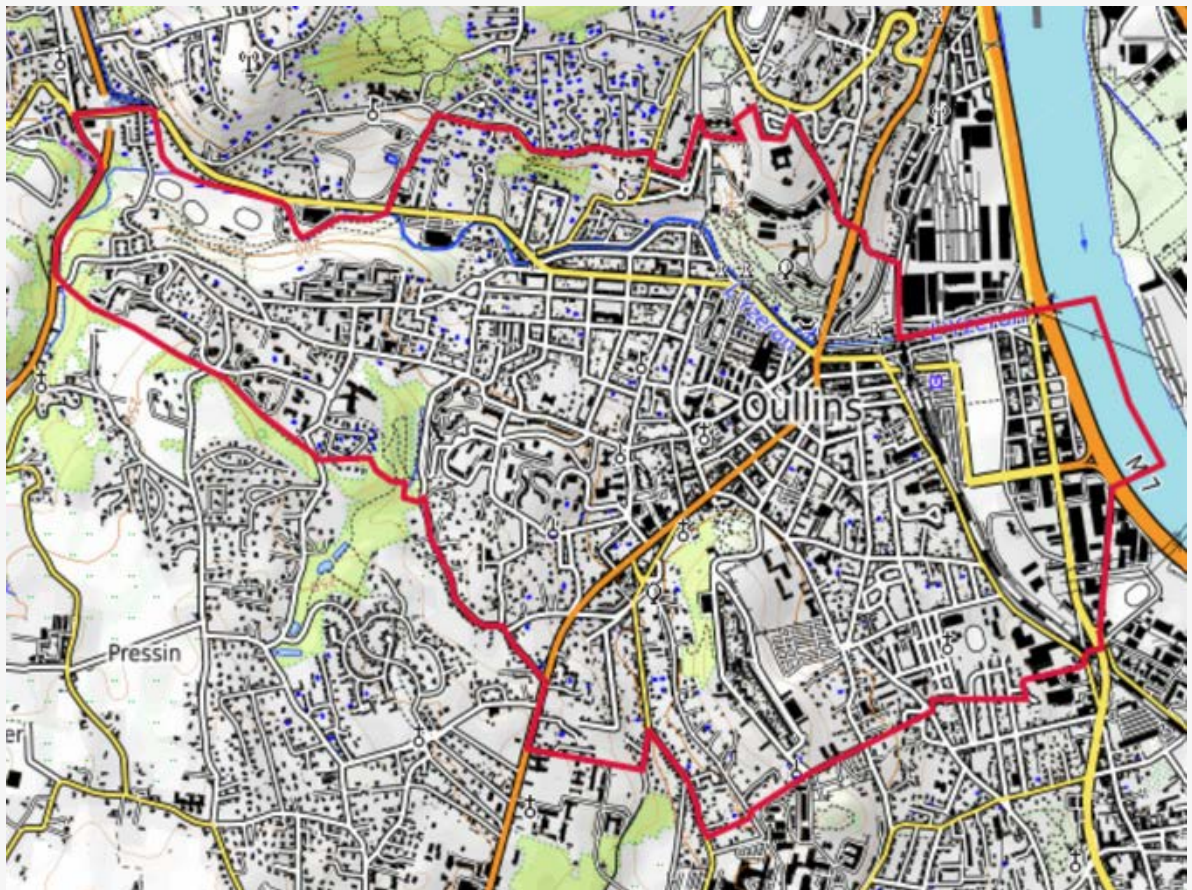
ssible d'utiliser l'IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique). Selon l'INSEE, l'IRIS fait "référence à la taille visée de 2 000 habitants par maille élémentaire." et aide au recensement en séparant le territoire en fonction de ses habitants. L'IRIS "Centre sud" est le plus peuplé (15% de la population Oullinoise). A l'inverse, les IRIS "Celestins Merlo" et "Saulaie" concentrent une population moins importante par rapport au reste de la Commune. Bordé par le Rhône et l'autoroute A7, Oullins constitue un territoire complexe composé de plusieurs quartiers. Tout d'abord, le centre-ville, formant le centre historique d'Oullins, est relié à la Grande rue qui traverse la ville du nord au sud par la route départementale 486.

Ensuite, le quartier de la Saulaie, ancienne zone industrielle d'Oullins et de la Mulatière fortement marquée par les activités ferroviaires d'antan, constitue un quartier prioritaire de la politique de la ville. Ce maillage territorial s'explique par la désindustrialisation de ce quartier à partir des années 1990 due à la fermeture des ateliers de la SNCF ainsi qu'à l'augmentation du taux de pauvreté et de l'isolement des personnes y habitant. L'INSEE définit les quartiers prioritaires de la politique de la ville comme *"des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014."* Ce dispositif permet aux communes d'obtenir des subventions supplémentaires afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion de ces quartiers. Après avoir mené une phase de concertation de plus de 4 ans, entre 2017 et 2021, la métropole de Lyon et les villes d'Oullins et de la Mulatière ont lancé un ambitieux programme d'aménagement urbain. Ce nouveau projet doit désenclaver le quartier et favoriser la mixité sociale, dont vous trouverez un bilan cartographié ci dessous. Les travaux devraient débuter cette année et aboutir au développement économique, à une amélioration du cadre de vie et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux de la ville. Oullins contient également d'autres quartiers tel que celui de la Bussière et de Chassagnes qui sont situés au nord de la ville. Quant à ceux de la Clavelière et des Célestins/Merlo, ils sont délimités d'un côté par le cimetière et de l'autre par la ligne de chemin de fer. Il paraît pertinent de s'intéresser au relief car il nous apporte une piste éclairante sur la configuration et l'organisation socio-spatiale de la commune. Oullins a été construite au niveau de la colline de Montmein, est parsemée de nombreuses

collines qui rendent la mobilité et le transport parfois difficile. Le quartier du Golf symbolise grandement cette problématique en lien avec le relief. Situé à l'Ouest de la ville, ce dernier se caractérise par des problèmes concernant la manière dont est desservi le territoire. Une autre colline est celle de la Cadière. Avec un quartier pavillonnaire, cette dernière est composée de nombreux logements sociaux et de la résidence pour personnes âgées La Californie. La colline de la Glacière comporte quant à elle un quartier assez dense de copropriétés dotées de plusieurs centaines de logements, avec une population assez vieillissante. Ainsi, malgré la présence de grandes lignes de route avec un nombre important de bus, la commune demeure peu facilement accessible, du fait de la présence de ces nombreux reliefs. Dans le secteur du Merlo, des travaux de requalification de l'Yzeron se sont achevés récemment, avec l'installation de digues de béton ou de remblai végétalisé. Cependant, en aval du pont d'Oullins, la rivière est sous influence du Rhône. Ainsi, la ville a investi 74 000 € afin de construire un mur-digue, en coordination avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR), qui contiendra le possible débordement de la rivière en cas de fortes pluies. Le but étant de protéger des inondations les riverains du quai Pierre-Sémard, et de leur assurer un cadre de vie sécurisé.



Carte de la Ville d'Oullins et de ses différents quartiers



Carte topographique de la Ville d'Oullins



Carte de la Saulaie, quartier de la Ville d'Oullins

De nombreux moyens de déplacement

Malgré tout, la ville d'Oullins présente de nombreux moyens de déplacement. Ainsi, il existe une station de métro. Une deuxième sera ouverte sur la place Anatole France, à côté du Goût du Jour, avec un prolongement permettant d'aller jusqu'à l'Hôpital Lyon Sud. Un réseau de bus développé caractérisé également Oullins, avec d'abord la ligne C10, allant à Bellecour. La ligne 88 dessert le quartier de Montmein. La ligne 63, quant à elle, emprunte la rue Francisque Jomard, où peu de transports circulent. On trouve également les lignes 14, 15/15E, C7 et 78. Enfin, les lignes 8 et 17 ne relient pas les quartiers au reste d'Oullins. Il existe également un service de transport à la demande, avec un petit bus allant directement chez les gens. Une desserte ferroviaire de type TER facilite également les déplacements depuis ou jusqu'à Oullins.

Projet d'amélioration des déplacements

La topographie a une vraie incidence sur les déplacements à Oullins, surtout pour les personnes âgées. C'est pourquoi il

existe un projet de travail de la ville de requalification de l'autoroute en boulevard urbain, afin que les personnes puissent se promener notamment. Un projet passerelle est également envisagé, qui serait à la fois piétonne et cycliste, permettant ainsi une utilisation du vélo bien plus simple. Enfin, un travail de restructuration des lignes de bus est pensé, dans l'objectif par exemple d'analyser comment mieux desservir la ligne du Golf.

B. Une population vieillissante et en légère augmentation (Insee, RP2008-2019)

En 2019, la commune d'Oullins comptabilisait au total 26 553 habitants. De 2008 à 2019, la population a connu une variation moyenne annuelle de +0,3%. C'est une population majoritairement féminine, à l'image de la situation nationale (53,5% de femmes et 46,5% d'hommes). Concernant la répartition des habitants par tranches d'âges, la population âgée de 60 ans et plus constitue la part la plus importante des Oullinois (à hauteur de 23%), suivie de

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	25 652	100,0	26 072	100,0	26 553	100,0
0 à 14 ans	4 476	17,5	4 854	18,6	4 656	17,5
15 à 29 ans	5 653	22,0	5 613	21,5	5 651	21,3
30 à 44 ans	5 099	19,9	5 415	20,8	5 629	21,2
45 à 59 ans	4 831	18,8	4 435	17,0	4 503	17,0
60 à 74 ans	3 167	12,3	3 306	12,7	3 569	13,4
75 ans ou plus	2 425	9,5	2 448	9,4	2 545	9,6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Figure 1 : La répartition de la population oullinoise par tranches d'âges en 2019

celles âgées de 15 à 29 ans et de 30 à 44 ans, Cf : figure 1.

Les personnes isolées résidant à Oullins sont plus nombreuses que dans la Métropole. Elles représentent la première catégorie en termes de composition des familles, Cf : figure 2.

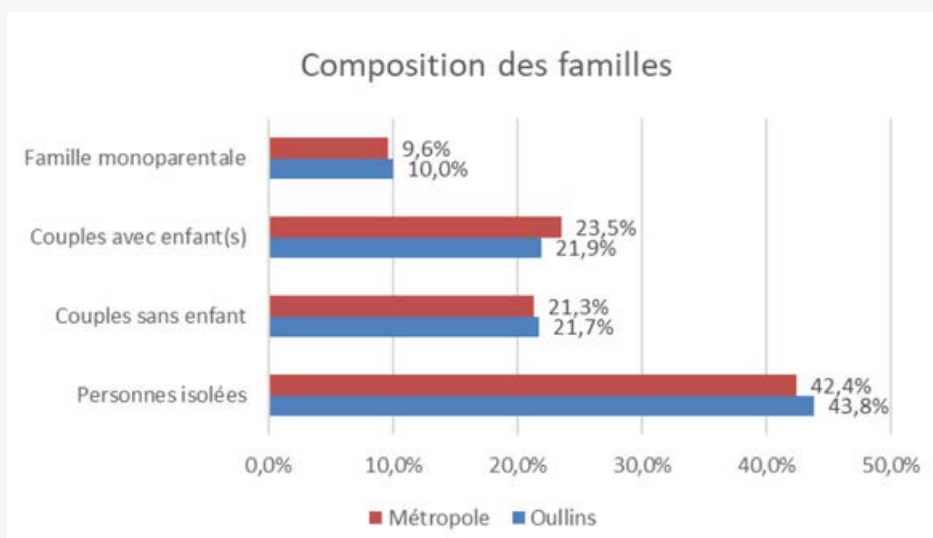


Figure 2 : La composition des familles oullinoises en 2018

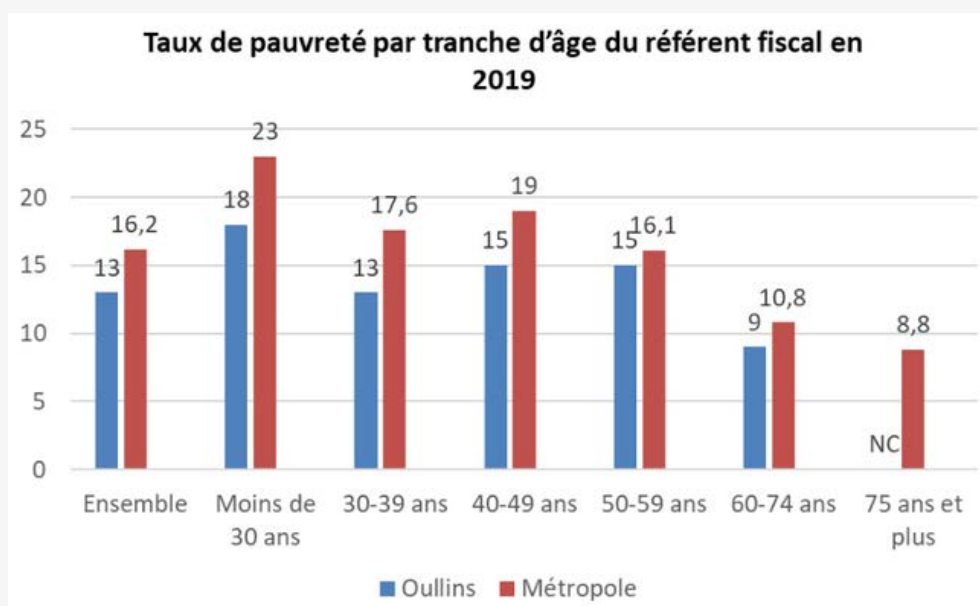
C. Des indicateurs socio-économiques plus favorables que ceux de la Métropole lyonnaise (Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, RP2019)

La situation socio-économique de la population Oullinoise est globalement plus avantageuse que celle des habitants à l'échelle de la Métropole.

Ainsi, 64% des ménages fiscaux Oullinois sont imposés contre 63% pour la Métropole. 54% des ménages Oullinois perçoivent une prestation CAF, et 58% à l'échelle de la Métropole. Le taux d'activité des 15-64 ans est plus important sur la Ville d'Oullins que dans la Métropole. S'il atteint un taux de 77,5% à

Oullins, il est de 73,2% au sein de la Métropole - dont 68,7% d'actifs ayant un emploi et 8,7% de chômeurs). A l'inverse, le taux de pauvreté de la Ville, qui s'élève à 13%, est inférieur aussi bien à celui de la Métropole - 16,2% - qu'à celui de la France - 14,6% -, avec un taux plus élevé pour les moins de 30 ans, Cf : figure 3.

La Ville d'Oullins est marquée par des disparités concernant les catégories socioprofessionnelles. Les cadres sont sous-représentés à Oullins (14,4% contre 17,8% à l'échelle métropolitaine). À l'inverse, les professions intermédiaires (21% à Oullins, 17,8% sur la Métropole), les employés (24,4% à Oullins, 17,7% sur la Métropole) et les retraités (25,4% à Oullins et 23,2% sur le Métropole) sont surreprésentés.



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2021.

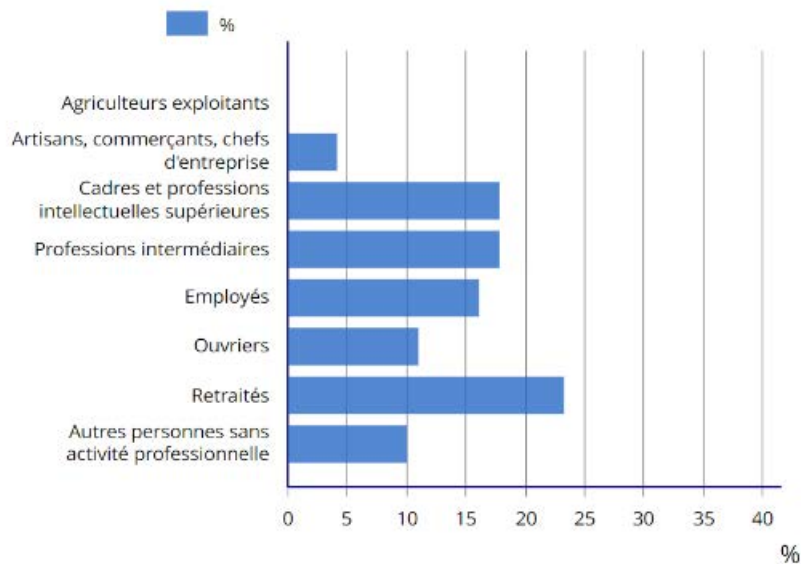
Figure 3 : Le taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2019 dans la Ville d'Oullins



Source : Insee, RP2019 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2022.

Figure 4 : Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2019 à Oullins

FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2019



Source : Insee, RP2019 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2022.

Figure 5 : Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2019 dans la Métropole de Lyon

D. Une forte demande en logements sociaux, reflet de l'attractivité de la Commune

Au 1er janvier 2021, la Ville d'Oullins comptait 2 613 logements sociaux qui représentaient au total 19,76% des résidences principales, avec une pression offre-demande très importante. Cette dernière est plus forte dans la Ville qu'à l'échelle métropolitaine, on dénombre ainsi 13,6 demandes pour 1 attribution, contre 9,5 pour la Métropole. Il faut noter un projet de construction de nouveaux logements sociaux en convention avec une multitude de bailleurs sociaux, dont LMH (Lyon Métropole Habitat) dans le cadre du projet d'aménagement du quartier de la Saulaie.

La Saulaie va se voir doter de 850 logements, certains en accession, d'autres en social, permettant ainsi à toutes les tranches de la population de se loger.

A cela s'ajoute d'autres opérations de rénovation. Ainsi, Lyon Métropole Habitat va rénover dans le quartier Bussière le parc construit dans les années 1930, présentant aujourd'hui des problèmes

thermiques mais également d'accessibilité. L'objectif serait d'adapter le parc au vieillissement de la population. Une des limites de la commune est le peu de possibilités, au sein du tissu classique, de nouvelles constructions.

E. Une Ville marquée par un taux de recours à l'offre de soins limité et des situations psychiques dégradées (Insee, Cnam, RP2012-2020)

La commune d'Oullins bénéficie d'une offre de médecins généralistes et de dentistes libéraux plus importante que celle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, Oullins dispose d'une densité de 109,1 médecins généralistes et 86,5 dentistes pour 100 000 habitants (respectivement 92,7 et 54 à l'échelle régionale). Cependant, les taux de recours entre Commune et Région convergent : 76% et 77% pour les médecins généralistes, 32% et 31% pour les dentistes, Cf : figure 6.

Offre et recours aux soins libéraux

Densité ⁽³⁾	Commune	Auvergne-Rhône-Alpes
Médecins généralistes	109,1	92,7
Dentistes	86,5	54,0

Sources : Cnam (Sniiram - 01/01/2021), Insee (Recensement - 2018)
Densité pour 100 000 habitants

Recours ⁽⁴⁾	Commune	Auvergne-Rhône-Alpes
Médecins généralistes	76 %	77 %
Dentistes	32 %	31 %

Sources : Cnam (Sniiram DCIR - 2020), Cnam (Sniiram DCIR - 2016-2020), Insee (Recensement - 2012)

Figure 6 : Offre et recours aux soins libéraux dans la Commune d'Oullins

Bien que la ville ne soit pas un désert médical, l'offre est jugée insuffisante. Le territoire est frappé par le phénomène national de pénurie de médecins et de nombreux seniors ne disposent pas de médecin traitant notamment.

Un volet prévention a été créé par la ville, mais demeure modeste. De fait, un registre "personne vulnérable" a été développé par la mairie d'Oullins afin de recenser les personnes les plus fragiles et isolées afin de pouvoir leur apporter rapidement des soins et conseils à l'occasion de circonstances exceptionnelles (site de la Ville d'Oullins). Le nombre d'inscrits a quasiment triplé à la suite du confinement de mars 2020, passant de 60 à 168 personnes, dont 127

pour le plan canicule, mais reste limité. En effet, depuis la fin de la crise sanitaire, le registre a continué d'être très actif, quoiqu'il ait pu être difficile pour la mairie de continuer à garder un contact régulier et quotidien avec les personnes inscrites sur le registre. La Ville d'Oullins est également marquée par des situations psychiques dégradées. Le taux de patients de 15 ans et plus hospitalisés en soins spécialisés en psychiatrie est de 9‰ contre 7,04 ‰ sur l'ensemble de la Région. De même, les taux de patients sous traitements psychotropes sont plus élevés dans la Commune qu'à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, cf : figure 7.

Taux standardisés annuels de patients sous traitements psychotropes ⁽⁶⁾

Taux pour 100 000 habitants

	Psychotropes*	Antidépresseurs	Neuroleptiques
Commune	6 421,0	6 986,8	1 967,6
Auvergne-Rhône-Alpes	6 491,3	6 135,2	1 582,5

* Psychotropes hors antidépresseurs et hors neuroleptiques

Source : Cnam (Sniiram DCIR - 2020), Cnam (Sniiram DCIR - 2016-2020), Insee (2012).

Figure 7 : Les taux standardisés annuels de patients sous traitements psychotropes dans la commune d'Oullins et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

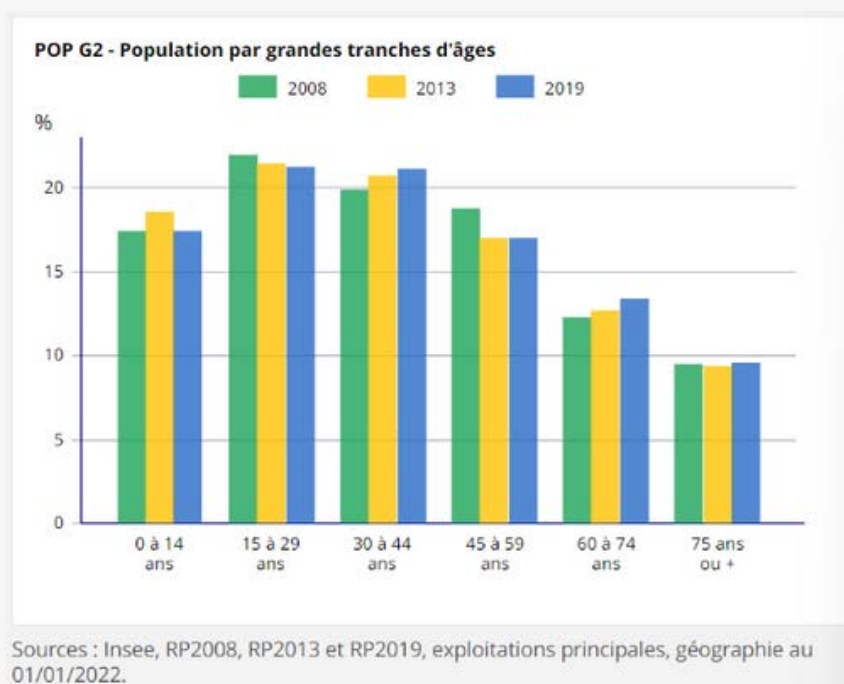
II. Les caractéristiques socio-démographiques de la population senior oullinoise

A. Structure et évolution de la population : une population senior en augmentation qui représente la part la plus importante des oullinois (Insee, RP2019)

L'évolution de la population senior constitue l'un des moteurs de l'accroissement de la population oullinoise...

En 2019, la commune d'Oullins comptabilise au total 26 553 habitants. Les seniors - la population âgée de 60 ans et plus - représentent 23% de cette population et constitue de ce fait la part

la plus importante de la population. Ce pourcentage s'élève à 20,7% pour la Métropole de Lyon la même année, et 26,1% concernant l'ensemble de la population français. La population oullinoise âgée de 60 ans et plus est donc légèrement supérieure à celle de la Métropole de Lyon mais également sensiblement inférieure à celle du territoire national. La population de la commune d'Oullins connaît une augmentation tendancielle depuis une vingtaine d'années. Entre 2008 et 2019, elle augmente ainsi de 3,5%. Sur cette période, la tranche d'âge des seniors connaît la deuxième plus forte augmentation en proportion de la population oullinoise après celle des 30-44 ans. Cette hausse est principalement portée par les seniors ayant entre 60 et 74 ans (Cf : figure 8).



... malgré des disparités infra-communales.

On observe de fortes disparités au niveau infra-communal. Les individus âgés de 60 à 74 ans sont surreprésentés dans la population senior oullinoise, avec une proportion tout de même inférieure à celle observée concernant l'ensemble de la population française. En séparant la population senior en deux tranches d'âges - une regroupant les personnes âgées de 60 à 74 ans et une autre regroupant les personnes âgées de plus de 75 ans - on obtient des pourcentages en termes de part dans la population oullinoise qui sont respectivement de 13,4% et 9,6%, Cf : figure 1. En France hexagonale, les proportions observées sont de 16,8% et 9,3%. Certains quartiers de la Ville d'Oullins concentrent un pourcentage plus important de seniors. Ainsi, en 2019, 14,7% de la population habitant le quartier de la Bussière est âgée de 60 ans et plus, contre seulement 5,2% concernant le quartier de la Saulaie.

Une population majoritairement féminine à l'image de la situation française

A l'instar du niveau national, la population des seniors dans la commune d'Oullins est majoritairement féminine. En 2019, les femmes représentent 59,7% de la population senior oullinoise - 6 113 seniors dont 3 650 femmes, Cf : figure 9. Dans la population senior, le sex-ratio est de 1,48 : on compte 148 femmes âgées de 60 ans ou plus pour 100 hommes. Parmi les personnes âgées de 75 à 89 ans, le sex-ratio est plus élevé - 161 femmes pour 100 hommes, Cf : figure 9.

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	12 349	100,0	14 204	100,0
0 à 14 ans	2 364	19,1	2 292	16,1
15 à 29 ans	2 558	20,7	3 094	21,8
30 à 44 ans	2 834	23,0	2 795	19,7
45 à 59 ans	2 130	17,2	2 373	16,7
60 à 74 ans	1 542	12,5	2 026	14,3
75 à 89 ans	818	6,6	1 319	9,3
90 ans ou plus	103	0,8	305	2,1
0 à 19 ans	3 007	24,3	3 245	22,8
20 à 64 ans	7 482	60,6	8 046	56,6
65 ans ou plus	1 860	15,1	2 913	20,5

Source : Insee RP2019 exploitation principale, géographique au 01/01/2022.

Figure 9 : La répartition de la population oullinoise par sexe et âge en 2019

B. Un indice de vieillissement favorable aux jeunes (Insee, RP1968-2018)

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population âgée de 65 ans ou plus et celle de moins de 20 ans. Lorsque l'indice est autour de 100, cela indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans des proportions similaires sur le territoire; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées. En 2018, dans la commune d'Oullins, l'indice de vieillissement est de 73 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans.

C. Des indicateurs socio-économiques en demi-teinte (Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, RP2019)

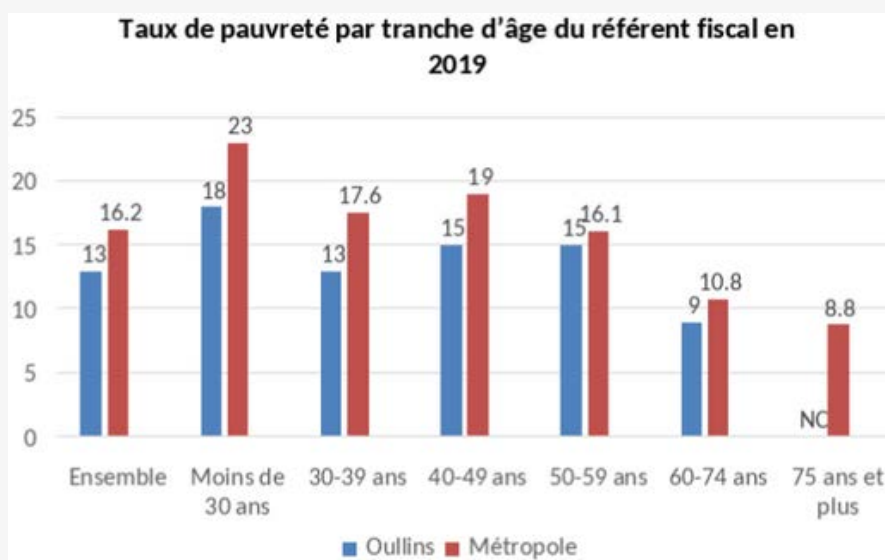
Un taux de pauvreté pour les 60-74 ans inférieur à celui de la Métropole et de la moyenne de la ville

Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion de personnes

ont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté, c'est-à-dire 60% du revenu médian de la population totale. Par convention, il est fixé à un revenu disponible de 1 102 euros pour une personne seule (source: INSEE). En 2019, dans la ville d'Oullins le taux de pauvreté pour les foyers dont le référent fiscal est âgé entre 60 et 74 ans est de 9%, soit inférieur à celui de la métropole de Lyon qui est de 10,8% pour la même tranche d'âge. Ce taux est également inférieur aux 13% de la moyenne de la Ville. En revanche, il n'y a pas de données disponibles concernant le taux de pauvreté pour les foyers dont le référent fiscal est âgé de plus de 75 ans.

Des retraités surreprésentés à Oullins depuis 2019

Les retraités constituent le quart de la population oullinoise et représentent la première catégorie socioprofessionnelle de la commune d'Oullins. Entre 2018 et 2019, Oullins a connu un changement avec le passage d'une sous-représentation à une surreprésentation des retraités en comparaison avec la Métropole de Lyon - 23,2% pour la Métropole de Lyon contre 25,4% pour la Ville d'Oullins, Cf : figures 4 et 5.



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2021

Des seniors en perte d'autonomie et isolés

En septembre 2019, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie comptait 389 bénéficiaires à domicile à Oullins, dont 10 à la Californie - la résidence autonomie gérée par le CCAS de la Ville. Les seniors en situation d'isolement à domicile sont insuffisamment et difficilement repérés. En 2020, 107 personnes sont inscrites sur le registre canicule de la Ville, ce qui représente une augmentation de 243% par rapport à 2019, mais est toujours faible compte tenu du nombre de seniors dans la ville. L'une des preuves de cet isolement est également la surreprésentation des Oullinois dans la file active des seniors suivis par la MAIA - Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie - sollicitée par les intervenants à domicile et/ou les personnes en situation d'isolement.

Les compétences des pouvoirs publics

Dans cette deuxième partie, préliminaire au diagnostic des besoins, nous revenons sur le partage de compétences entre les différentes collectivités territoriales.

I. Logique verticale et horizontale : compétences de l'Etat et compétences locales

Les lois de décentralisation depuis 1982 ont permis un retour au local où le rôle de l'État se cantonne à l'accompagnement et la coordination des actions locales, quoique « *la raréfaction des ressources publiques a plutôt tendance, au contraire, à diminuer les marges de manœuvre des acteurs locaux qui sont de plus en plus enserrées dans des logiques d'action verticale* »¹. Néanmoins, les politiques vieillesse d'ordre vertical tendent à se limiter exclusivement aux problématiques liées à la dépendance des personnes âgées, aboutissant à un « *espace vacant* »² dont ont pu s'emparer les collectivités. Nous identifions trois conséquences, qui sont autant d'endroits possibles pour une action positive de la part de l'échelon local. D'abord, et dans les mots de l'auteur, « *le rétrécissement de la politique vieillesse et sa normalisation autour des enjeux liés à la dépendance ont créé un appel d'air dans lequel se sont engouffrés les acteurs locaux pour promouvoir des habitats intermédiaires*

qui ne relèvent, pour une grande part, ni du secteur médico-social, ni de la politique vieillesse à proprement parler »³. C'est dans cette dynamique que s'installe notamment l'équipement La Californie au sein de la commune d'Oullins, à cheval entre la politique de l'habitat et la politique sénior, par opposition de regard avec le cas des EHPAD. Ce genre d'initiative, que l'on retrouve au sein d'autres communes, joue en effet sur une dichotomie entre l'hébergement et l'habitat, en se présentant comme un lieu ouvert et intégré à la vie sociale par opposition à un lieu spécialisé et isolé comme les établissements médico-sociaux. En outre, cette spécialisation de l'action d'échelon national ouvre la perspective d'une action s'agissant du lien social et du vivre ensemble. C'est dans cette perspective que l'on peut, par exemple, placer l'équipement Au Goût du Jour au sein de la commune d'Oullins. Enfin, la dynamique à l'œuvre a pu favoriser le dé-

¹ D.Argoud, « Territoires et vieillissement : vers la fin de la politique vieillesse ?, Lien social et Politiques, n79, 2017

² Ibid

³ Ibid p25

veloppement d'une politique à destination d'une population sénior dont la vision n'est plus exclusivement limitée à celle, incapacitante, du vieil homme ou de la vieille femme. Aussi, une politique du « bien vieillir » peut se développer, par contraste à une politique de traitement

du « déjà dépendant ». Les nombreuses subventions de la municipalité auprès du riche tissu associatif de la ville d'Oullins s'inscrivent dans cette idée. Les Centres communaux d'action sociale (CCAS) apportent aussi un accompagnement social dans la prise en charge des séniors.

II. Au sein de la logique horizontale : compétences de la Métropole et compétences de la municipalité

La compétence de la Métropole de Lyon en matière de politiques à destination des personnes âgées se concentre exclusivement sur l'aide sociale. Elle dérive du règlement métropolitain d'aide sociale en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (RMAS). Ce règlement dérive de l'ancien Règlement Départemental d'Aide sociale, remplacé par le RMAS à la faveur de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014, la Métropole de Lyon reprenant les compétences anciennement dévolues au département du Rhône sur son territoire. Le règlement présente l'ensemble des prestations relatives aux politiques de la Métropoles de Lyon dans le champ de l'aide sociale et liste les actions qui s'imposent à ses services. D'un point de vue juridique, il liste l'ensemble des droits et obligations des personnes âgées et handicapées s'agissant des aides sociales, ainsi que les voies de recours qui leur sont afférentes en cas de contestation d'une décision individuelle. En effet, le règlement est ainsi un texte opposable juridiquement, fondant les motivations administratives des services de la métropole lors d'une décision individuelle. Le Règlement précise que les prestations d'aide sociale

en générale, et à destination des personnes âgées en particulier, sont un *droit* des usagers, au caractère *spécialisé* (il faut rentrer dans les catégories prévues par les textes), *temporaire* et *alimentaire* (leurs produits sont incessibles et insaisissables).

Les aides sociales les plus importantes quantitativement, visent à accompagner la perte d'autonomie. Cela concerne, par exemple :

- l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), versée à une personne à domicile ou en établissement afin de compenser les charges liées à la perte d'autonomie,
- l'aide ménagère,
- l'aide sociale à l'hébergement en établissement (ASH), au bénéfice des personnes âgées à faibles ressources afin de prendre en charge les frais d'hébergement.

Par ailleurs, la Métropole développe actuellement une politique dirigée vers les personnes âgées à travers différentes actions listées ci-après :

- le développement d'offres innovantes et souples afin de permettre des choix de vie diversifiés et adaptés aux besoins, entre domicile et établissement - l'hébergement en accueil temporaire jour/nuit par exemple ;
- le soutien aux aidants familiaux, notamment avec la mise en place de lieux de répit, de lieux d'accueil et d'information ;
- la prise en compte des besoins de la personne âgée, particulièrement les attentes liées au cadre de vie - logement adapté, nouvelles technologies, etc. ;
- la lutte contre l'isolement social et le soutien au "vivre ensemble" - domaine de la culture, de l'espace urbain ; l'organisation de l'offre à domicile et en hébergement à travers un accès facilité aux aides, services ou établissements ;
- l'amélioration continue de la prise en charge de la personne âgée, à domicile et en établissement.

Source : site de la métropole. URL : <https://www.grandlyon.com/metropole/personnes-agees>

La compétence de la Métropole étant focalisée sur l'aide sociale aux personnes âgées, la question du partage de compétence avec les communes se concentre sur cette question. Les communes comme Oullins interviennent essentiellement en extra-légal, et sont vues par la Métropole comme jouant essentiellement un rôle de soutien à leur compétence de principe. Cela concerne notamment la restauration des séniors, ou encore les services à domicile. Cette répartition posée demande néanmoins de mettre en place une coordination entre les différents acteurs de la Métropole et des territoires dont Oullins (essentiellement : le CCAS, les services des pompiers, les services d'aide à la personne à domicile). Cette coopération s'impose afin de rationaliser les coûts de l'action publique, notamment l'action sociale auprès des personnes âgées isolées. Il a pu être relevé des difficultés ponctuelles dans la coordination entre les différents services intervenant directement auprès des personnes âgées dans le registre de l'aide sociale, essentiellement entre les services de la Métropole, les services de sapeurs-pompiers, et les CCAS. Des outils ont été mis en place afin d'améliorer la prise en

charge des personnes concernées, notamment au sein des Filières gérontologiques, parmi lesquelles celle de Lyon Sud dont fait partie le territoire Oullinois. Leur enjeu est d'éviter une rupture de parcours de la personne âgée et de créer « une véritable dynamique d'organisation permettant d'assurer une prise en charge graduée et de qualité dans un projet de territoire concerté entre les acteurs »¹. Dans ces filières, les acteurs intermédiaires tels que les sapeurs-pompiers et les CCAS, ont le rôle clé de « facilitateur », dans la mesure où ils vont permettre d'enclencher les prestations de service.

¹ Site internet de la FG (Filière Gérontologie) Rhône Sud. URL : <https://filieregerontologiquerhonesud.fr/a-propos/>

L'offre de services à destination des seniors portée par la municipalité : état des lieux et enjeux repérés

Dans cette troisième partie nous dressons l'état des lieux de l'offre faite aux seniors dans la commune d'Oullins. En outre, cette partie vise à faire apparaître les points forts et les points faibles de l'offre et à déterminer les axes d'amélioration.

« Heureusement qu'il existe des maisons comme ça parce que y a des gens qui seraient seuls seuls seuls, alors que là même s'ils ne sont pas entourés toute la journée, ils ne sont pas seuls. »

I. Des structures à destination des seniors : La Californie et Le Goût du Jour

Aujourd'hui, il existe deux structures municipales spécifiquement dédiées aux seniors : une résidence autonomie, La Californie, et un restaurant, Le Goût du Jour. Les deux structures sont gérées par le CCAS de la ville.

A. La Californie

Etat des lieux

La Californie est une résidence classée foyer autonomie, ayant ouvert en 1968. Elle a pour cible des seniors autonomes, célibataires ou en couple, mais qui sont dans les faits le plus souvent veufs. L'offre de l'établissement est variée ; y sont proposés deux types d'hébergement : temporaire ou permanent, ainsi que deux types de surface : T1 et T2. La résidence dispose d'une capacité d'accueil d'une cinquantaine de logements permanents non meublés et de deux appartements temporaires meublés. Actuellement, les résidents s'élèvent au nombre de trente-trois, dont deux couples, pour des raisons de travaux de réhabilitation (mise aux normes). Un salon, une salle de réunion, une salle de restaurant et un système de laverie payante sont également mis à disposition des résidents. La Californie a cela d'attractif qu'elle est une structure sociale, c'est-à-dire que le loyer est plafonné et représente un montant qui avoisine les 600€ mensuels; là où les loyers des résidences privées atteignent des sommes trois à quatre fois plus élevées. La demande est relativement importante d'où la mise en place d'une liste d'attente. Dans la majeure partie des cas, les places se libèrent à la suite d'une modification des besoins d'un résident qui nécessite une attention et un suivi plus importants que ne peut pas offrir la résidence autonomie.

Les services offerts par la résidence sont nombreux et variés :

- Un restaurant est ouvert tous les midis en semaine. Il compte une vingtaine de couverts par service. Le menu est identique à celui proposé au Goût du Jour et est élaboré sur la base d'une commission repas mensuelle organisée avec le service de restaura-

on collective Sodexo. Les plats proposés sont pré-cuisinés et livrés par la société de gestion de restauration Sodexo. Le personnel du restaurant s'occupe de réchauffer les plats, dresser et servir les assiettes le jour-même. Un plan de table est établi à l'avance par le personnel de la résidence. Pour le dîner, un système de réservation de potage a été mis en place.

- Une solution de repas est proposée pour le week-end, les résidents pouvant récupérer des repas le vendredi sur commande.
- Des animations au contenu diversifié sont proposées quotidiennement aux seniors : conférences, activités motrices, jeux intellectuels. Tout est fait pour faire travailler les capacités intellectuelles et physiques des résidents, mais également des seniors oullinois plus largement puisque les activités sont ouvertes à l'ensemble des personnes âgées de la commune.
- Un système d'alarme a été mis en place dans chaque logement pour permettre aux résidents d'alerter le personnel de La Californie ainsi que du personnel médical en cas de besoin et des veilleurs sont présents chaque nuit et week-end.
- Un service coiffure et un service pédicure sont proposés dans la résidence à raison d'une fois par semaine.

Le profil type d'un résident de la Californie est le suivant : une femme célibataire d'environ 90 ans. Les femmes demeurent majoritaires, et nous pouvons observer un vieillissement progressif de la population, qui ne se renouvelle pas notamment du fait du covid.

Il faut également insister sur le fait que tout est fait pour préserver l'autonomie des résidents.

Forces et faiblesses de l'offre

Les forces et les faiblesses énumérées ci-dessous sont issues de nos observations empiriques et des échanges avec les professionnels et les seniors fréquentant les lieux.

Forces	Faiblesses
<p>Sécurité : une présence permanente et un système d'alarme ont été mis en place pour veiller sur les résidents aussi bien le jour que la nuit.</p>	<p>Problème d'image : la résidence est associée à un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et malgré le fait que les activités soient ouvertes à l'ensemble des seniors de la commune, dans les faits quasiment personne ne vient, ce qui isole par la même occasion les résidents. L'enjeu est de donner une nouvelle image à <i>La Californie</i>.</p>
<p>Attractivité de l'offre : l'établissement est une résidence sociale, et le loyer proposé est très avantageux par rapport au privé (+/- 600€ par mois)</p>	<p>Manque d'animation le week-end : les temps forts de la vie de l'établissement sont concentrés sur la semaine.</p>
<p>Flexibilité : chaque résident organise son rythme de vie comme il l'entend, rien n'est jamais imposé qu'il s'agisse du service de restauration ou des activités par exemple.</p>	<p>Isolement : certains résidents moins mobiles ont du mal à sortir de l'établissement. Des demandes d'organisation de sorties ponctuelles au Goût du Jour émergent du côté des seniors.</p>
<p>Richesse du divertissement : des animations quotidiennes rythment la vie des résidents.</p>	<p>Carence en aide psychologique : certains résidents auraient besoin d'une aide psychologique mais n'y ont pas accès du fait de la situation tendue dans le secteur médical, et non du fait de la résidence elle-même. Cette carence complexifie la vie dans la résidence.</p>
<p>Investissement et chaleur humaine : l'équipe de la Californie est proche de ses seniors avec des attentions particulières portées aux résidents lors d'occasions importantes, telles que l'organisation de repas festifs ou la préparation de gâteaux d'anniversaire.</p>	<p>Dialogue difficile avec le CMP</p>

Pistes de réflexion

- **Mettre en place une communication différente pour modifier l'image de la résidence** : inclure le *Seniors infos* au *Profil Mag* permettrait d'améliorer la visibilité de *La Californie* et des activités qui y sont proposées. Ce serait un bon moyen pour que tous les seniors de la commune aient accès aux actualités et à la programmation de la résidence et les inciter à venir davantage.
- **Creuser davantage la piste de la collaboration avec le *Goût du Jour*** : mettre en place une navette ponctuelle dans la semaine allant de *La Californie* au *Goût du Jour* permettrait aux résidents d'aller déjeuner au restaurant, de bénéficier des activités qui y sont proposées et de changer de cadre. Par la même occasion, le lien entre les deux structures serait renforcé et l'isolement de certains résidents rompu.
- **Rendre la vie de l'établissement plus vivante le week-end** : une initiative en collaboration avec la Direction des Sports de la ville était de proposer le week-end une sortie aux résidents de *La Californie* pour aller assister à des compétitions sportives. Ce projet n'a pas abouti et il serait intéressant de le relancer. Une habituée nous a ainsi confié : « *Toutes les structures sont fermées le dimanche. Or il y a des personnes âgées qui se plaignent d'être isolées, et notamment le dimanche.* »
- **Rajouter de la chaleur dans les parties communes de la résidence** : profiter des travaux qui ont actuellement lieu à *La Californie* pour peindre une fresque sur un des murs blancs de la résidence. Pourquoi ne pas en profiter pour en faire une activité pour les seniors tout en proposant à des établissements scolaires d'y participer également pour favoriser le lien intergénérationnel ?
- **Continuer à miser sur l'intergénérationnel** : renforcer les activités intégrant des jeunes à l'instar de l'animation organisée en collaboration avec des lycéens en filière service à la personne au lycée professionnel Jacquard durant le mois de décembre 2022
- **Une fête des voisins a déjà été organisée dans la rue juste en bas de la résidence** : les résidents avaient apprécié car étaient en contact avec d'autres habitants. Deux seniors évoquent l'idée d'une de leur locataire : « *Une de nos locataires avait eu l'idée, une jeune, d'organiser pour la fête des voisins un repas dans la rue, juste en bas de la résidence La Californie. Et les résidents et résidentes ont beaucoup apprécié, parce que ça leur permettait d'être vraiment en contact avec des gens du quartier. Et c'était sympa, mais bon depuis elle-même est partie en Suisse et il y a personne d'autres qui a pris le relai. Mais le covid a cassé ça aussi.* »

B. Le Goût du Jour

Etat des lieux

Le Goût du Jour est un restaurant destiné à la population senior de la ville. Ouvert tous les midis en semaine, il propose des repas complets aux seniors (entrée, plat, laitage ou dessert, fruit, café et verre de vin optionnel). Le menu proposé est identique à celui du restaurant de *La Californie* et les repas font l'objet de la même commission menus à laquelle les seniors habitués sont conviés afin de donner leur avis et d'améliorer l'offre proposée. Un plan de table est également établi à l'avance par le personnel. Le fonctionnement de l'établissement diffère de celui d'un restaurant dit "classique". Les seniors souhaitant déjeuner au *Goût du Jour* sont tenus d'appeler un jour à l'avance le personnel pour l'informer et lui permettre de s'organiser. Il est rare qu'un client puisse se présenter le jour-même et déjeuner dans l'établissement sans avoir réservé à l'avance. Cela s'explique par le mode d'organisation du *Goût du jour* qui repose sur une livraison de plats pré-cuisinés par la société de gestion de restauration Sodexo. Le personnel s'occupe de réchauffer les plats, dresser et servir les assiettes le jour-même, d'où son besoin d'anticiper le nombre de couverts. Le *Goût du Jour* se compose de deux salles qui s'ajoutent à la cuisine et aux sanitaires : l'une pour la restauration et l'autre pour l'animation. Une fois le service terminé, des activités sont organisées dans la salle concomitante à celle du restaurant. Les seniors ont la possibilité d'y participer mais bon nombre de ceux qui viennent pour le déjeuner ne restent pas pour l'animation. A l'inverse, certains seniors de la commune se rendent au *Goût du Jour* uniquement pour l'activité de l'après-midi. Le public touché par le restaurant est très hétéroclite. L'établissement a connu une baisse de sa fréquentation à la

suite de la COVID-19, avec des services qui tournent dorénavant à une trentaine de couverts. Ce sont les repas festifs qui rencontrent, sans grande surprise, le plus de succès.

Quelques observations ont émergé à la suite de notre temps d'immersion dans la structure. Premièrement, l'adresse indiquée par le service mondial de cartographie en ligne Google Maps est erronée. Ce dernier nous mène au 10 rue Etienne Dolet et non pas au 3 rue Pierre-Joseph Martin, véritable adresse de l'établissement. Pour les non-habitués, il faut prendre soin de se rendre sur le site internet de la mairie d'Oullins pour obtenir la bonne adresse du *Goût du Jour*.

Le restaurant ouvre normalement à 11h30, mais le personnel reste assez flexible selon les conditions (météo, affluence, etc.). En effet, le personnel nous a confirmé qu'ils ouvraient les portes une fois que des seniors se présentaient devant la devanture du restaurant. Ce mode de fonctionnement combiné aux problèmes d'ordre technique de non fonctionnement des sonnettes d'entrée du restaurant peut générer quelques déconvenues. Le premier senior arrivé au restaurant le jour de notre immersion a ainsi attendu un certain laps de temps avant de pouvoir entrer. Une fois arrivés, les seniors s'installent dans la salle d'animation mise à leur disposition en attendant le début du service à 12h.

Profil type d'un habitué du *Goût du Jour* : homme de 80 ans, les habitués viennent seuls (ils sont souvent veufs), les femmes restent minoritaires en salle mais grandes majoritaires dans les animations.

Forces et faiblesses de l'offre

Forces	Faiblesses
<p>Rapport qualité-prix : l'établissement offre un repas complet de bonne qualité à un prix calculé en fonction du revenu de la personne. Le <i>Goût du Jour</i> est une structure sociale.</p>	<p>Problème d'image et de visibilité : peu de communication sur le restaurant qui a une image de restaurant social plus que de restaurant senior.</p>
<p>Lien social : pour des personnes âgées qui peuvent souffrir de solitude ou d'isolement, c'est la sortie quotidienne permettant de créer du lien social.</p>	<p>Restriction d'effectif : à partir de janvier 2023, le personnel passera de trois à deux membres pour la cuisine, le service et l'animation. La baisse des effectifs ferait que le personnel aurait moins de temps à consacrer aux convives</p>
<p>Facilitation de la vie quotidienne : parmi les principales raisons de leur venue, les seniors citent le fait qu'il n'y ait ni cuisine ni vaisselle à faire.</p>	<p>Accessibilité des informations relatives au restaurant (adresse, horaires)</p>
<p>Convivialité : personnel et lieu chaleureux ; il y a également la possibilité pour les proches de seniors de les accompagner sans faire eux-mêmes partie de cette classe d'âge.</p>	<p>Fermeture le week-end</p>
<p>Animations : certains seniors viennent uniquement aux animations proposées par <i>Le Goût du Jour</i>. Il est à noter que Monsieur Medjaher propose un style d'animation différent de celui de Monsieur Arto, d'où la volonté d'alterner entre les animateurs de manière hebdomadaire.</p>	
<p>Collaboration : les seniors sont conviés aux commissions repas pour donner leur avis et améliorer l'offre proposée.</p>	

Pistes de réflexion

Plusieurs recommandations sont transversales et applicables aux deux équipements de la Ville.

- **Mettre en place une communication différente** pour pallier au manque de visibilité de l'établissement et accueillir davantage de seniors : inclure le *Seniors infos* dans le *ProfilMag* permettrait une meilleure communication sur le restaurant et les activités qui y sont proposées. Cette suggestion est revenue de nombreuses fois lors d'entretiens. Une autre idée serait d'inclure un petit encart dans le *ProfilMag* à destination de l'entourage des seniors, à l'instar d'une publicité, pour faire savoir qu'il leur est possible d'accompagner leurs parents au restaurant afin de tester avec eux l'établissement et les inciter à s'y rendre..
- **Creuser davantage la piste de la collaboration avec *La Californie*** : mettre en place une navette ponctuelle dans la semaine allant de *La Californie* au *Goût du Jour* permettrait aux résidents de *La Californie* d'aller déjeuner au restaurant et de bénéficier des activités qui y sont proposées. Cela augmenterait la fréquentation du *Goût du Jour* et renforcerait le lien entre les deux structures.
- **Continuer à miser sur l'intergénérationnel** : renforcer les activités intégrant des jeunes à l'instar de l'animation organisée en collaboration avec des lycéens en filière service à la personne au lycée professionnel Jacquard durant le mois de décembre 2022.

II. L'offre de mobilité

A. La mobilité, un sujet fondamental pour la vie des seniors

Au travers de récentes études, le grand âge engendre une tendance au repli sur soi, soulevant ainsi de nombreuses problématiques relatives à la santé physique et mentale. La mobilité constitue alors en quelque sorte la clé de voûte, un premier pas vers une amélioration de certaines situations d'isolement.

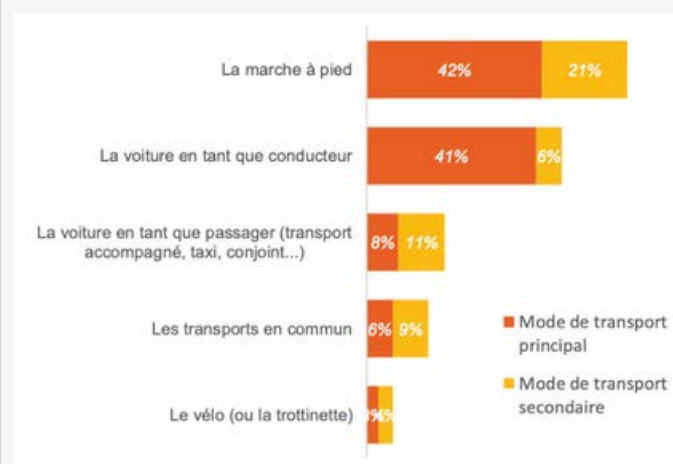
En nous appuyant sur les résultats de nos enquêtes et de nos observations de terrain, nous avons constaté que la mobilité à Oullins représente un enjeu majeur dans la vie quotidienne des personnes âgées. Nombreux sont les seniors qui éprouvent des difficultés croissantes à se déplacer pour des raisons diverses et variées. Le vieillissement et une moindre agilité physique mettent en évidence des obstacles importants dans le présent diagnostic quant à une mobilité efficace.

Il est à noter que la possession, et à l'inverse la non-possession, d'un permis de conduire influe grandement les habitudes de mobilité des seniors. Mais, le vieillissement rend bien souvent la conduite compliquée. Une étude menée en Norvège à la fin des années 1990 avait démontré l'incidence des problèmes de santé sur les habitudes de conduite des 65 ans et plus. (Hjorthol, 1999)¹. Au fil de nos entretiens, un responsable associatif nous a signalé qu'ils ne voyaient plus certains adhérents car ils n'avaient plus la capacité de conduire. C'est une tendance qu'on retrouve au niveau national, le vieillissement s'accompagne souvent d'un abandon de la voiture.

L'explication principale relève alors d'une dégradation des capacités physiques et mentales indispensables à la bonne maîtrise d'un véhicule, mais aussi des contraintes matérielles inhérentes à l'automobile et d'une perception accrue des dangers liés à la route². Dès lors, face à ce constat d'un arrêt progressif de la conduite, la question de transports alternatifs constitue un enjeu de taille pour éviter une perte de mobilité.

À l'échelle nationale: *Comment nos seniors se déplacent-ils?*

Chiffres basés sur le diagnostic de mobilité sénior mené par la mutuelle complémentaire santé AG2R La Mondiale et WiMoov, chiffres de 2018



Moyens de déplacements les plus utilisés par les seniors

La marche à pieds reste privilégiée, mais reste suivie de la voiture, surtout en tant que conducteur. Dans un milieu urbain toutefois, c'est la marche à pieds qui est nettement privilégiée, délaissant la voiture.

¹ Étude reprise par C. Dumas dans *Mobilité des personnes âgées*, dans *Gérontologie et société*; C. Dumas, 2012, pp. 63 à 76

² LASSERRE Virginie, DE SOLERE Régis, HIRON Benoît, FRANÇOISE Christian "Les seniors : un enjeu pour les politiques de déplacements", Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), décembre 2014

Quels freins existent-ils à l'utilisation de moyens de transport alternatifs?

• Sur la marche à pied

Sur le territoire, les adeptes de marche à pieds, et ils sont nombreux, nous ont fait part de leurs craintes quant aux nouveaux dangers de la route. Par là, nous entendons les risques d'accrochage avec les trottinettes électriques, ou encore les vélos. Il nous est également remonté un manque de signalisation sonore, qui pourrait les aiguiller, et pallier une difficulté à voir les feux piétons. Un sentiment d'insécurité notamment vis-à-vis de la dangerosité du goudron, qui peut glisser en cas de pluie ou de verglas. Mais encore au niveau des éclairages publics, jugés trop peu éclairants

Le manque de bancs publics, qui peuvent servir à faire quelques haltes sur un trajet, est également revenu à de nombreuses reprises. Il y aurait donc un enjeu au niveau de l'aménagement urbain.

• Sur l'usage de transports en commun

Au niveau de la ville, s'ajoute également le problème d'une desserte partielle du territoire. En effet, la topographie particulière du territoire rend difficile le déplacement des plus âgés, du fait notamment de ses reliefs, de ses pentes et de ses rues étroites. Cela devient un problème pour les seniors vivant dans certains quartiers difficiles d'accès. Le quartier du Golf, par exemple, n'est que desservi en contrebas par le Bus 63.

En outre, il n'existe aucune solution de rechange afin d'amener les retraités au Goût du jour, en dehors des horaires affichés de la navette.

À cela s'ajoutent différentes difficultés, qui sont propres aux transports en commun. L'usage de ces derniers est assez peu privilégié, et ce même à l'échelle nationale et européenne³. Différents éléments sont identifiés comme pouvant décourager les seniors à faire usage des transports en commun:

- Le bus démarre trop vite (38%)
- Les portes se ferment trop vite (46%)
- Des difficultés de lecture des horaires (43%)
- Des difficultés à monter et à descendre (41%)

• Au-delà d'une difficulté à conserver la capacité à conduire, une difficulté à assurer ses déplacements en centre-ville

Plusieurs personnes nous ont fait part de difficultés de circulation en centre-ville. Aux problèmes de circulation s'ajoutent des difficultés liées au stationnement.

L'insuffisance des places de parking devant les locaux des associations est revenue souvent tout au long de nos immersions. Ce problème n'impacte pas uniquement la population senior, mais également le reste des participants, bénévoles, qui sont en charge des structures.

À la question de savoir si une personne senior faisait la majorité de ses déplacements à pied, une dame nous répondit :

« Beaucoup, le plus possible. Parce que à Oullins pour se garer c'est infernal. Donc c'est difficile de trouver, ou alors si on trouve au bout d'un certain temps c'est payant. (...) Je peux pas payer un parking systématiquement donc une fois par semaine. »

Pour résumer, la mobilité revêt divers aspects plus ou moins explicites. En plus de constituer un enjeu à part entière, puisqu'elle est ce qui permet la satisfaction de besoins élémentaires (faire les courses par exemple), elle est liée à de nombreux autres enjeux tout aussi majeurs. Elle est entre autres ce qui permet la préservation essentielle du lien social, constituant une première marche vers une amélioration des problèmes de santé mentale de la population senior.

³ Mobilate Survey Enhancing Outdoor Mobility in Later Life « Mobility and Satisfaction with Life ». H. Mollenkopf, S. Baas, R. Kaspar, F. Oswald, M. Taken & H.W. Walh. DZFA The German center for research an ageing. 329 pages. Projet européen QL. RT 1999 – 02236.

B. La navette, un dispositif instauré par la municipalité d'Oullins au service des personnes âgées

Présentation et fonctionnement de la navette

La ville d'Oullins a mis en place, depuis une trentaine d'années déjà, un partenariat avec la société Maisoneuve. Un partenariat qui leur permet de mettre à disposition un moyen de transport complètement gratuit pour les personnes de plus de 60 ans. Il permet aux seniors de se déplacer dans beaucoup d'endroits de la ville, selon des parcours prédéterminés.

Au niveau du personnel, on y retrouve le salarié de la société de transports associée, ainsi que plusieurs bénévoles, à bord pour aider à la descente et à la montée des usagers.

Deux fois par semaine (mardi matin et le jeudi matin), la navette fait le tour de la ville en s'arrêtant à une quarantaine de lieux et principaux points focaux de la ville, dont la ligne de métro B, la mairie, le marché (rue Diderot), les structures "Au Goût du jour" et "La Californie" ainsi que l'Intermarché. Les passagers peuvent être accompagnés jusqu'à leur domicile si ce dernier est proche.

Chaque arrêt est ainsi signalé par la présence d'un panneau de signalisation spécialement dédié à cet effet.

D'une capacité de 25 places, l'autocar transporte en moyenne entre 7 et 10 personnes, mais n'est pas adapté à la prise en charge des personnes à mobilité réduite. Il est majoritairement occupé par des femmes qui n'ont pas le permis et qui ne disposent pas de mode de déplacement à leur convenance.

Nous avons pu noter au cours de l'immersion que la majorité des usagers et usagères étaient des habitués du service, et nous n'avons pas pu rencontrer de nouveaux utilisateurs. L'hypothèse selon laquelle le même groupe de seniors utiliserait le service s'est confirmée par la suite. Pour autant, sa fréquentation est très variable en fonction du jour et du trajet. Par exemple, le mardi, la navette est moins utilisée, contrairement au jeudi, où la majorité des seniors se rend au marché.

La navette a initialement été conçue pour permettre à tous les seniors de la ville de se déplacer gratuitement, sans aucune distinction de revenus. Pourtant, en réalité, elle n'est utilisée que pour combler des besoins strictement nécessaires, comme celui d'aller faire ses courses ou de bénéficier de soins médicaux. Ce constat qui nous avait été donné dès le début de la mission est également ressorti lors de nos entretiens.



La navette sénior, lors de notre immersion, le 15 décembre 2022

« Elle est hyper hyper hyper, comment dire, appréciée. Parce que vous savez y a des gens que ce soient des hommes ou des femmes âgées, bien plus de femmes que d'hommes, qui vivent seuls, qui n'ont aucune vie sociale, qui n'ont aucun moyen de transport et qui vivent dans des quartiers décentrés par rapport au centre-ville et qui sont très très contents de pouvoir avoir une navette deux fois par semaine pour aller faire leurs courses parce qu'ils ont pas d'autres moyens. »

Citation d'une senior

Des modalités à réenvisager

Tout au long de notre collecte de données et de nos journées d'immersion, les personnes âgées nous ont fait part de leurs besoins concernant l'organisation de la navette et des difficultés éventuelles qu'ils y voyaient.

Nous avons appris que le marché le plus important de la ville, se tenant le samedi dans le quartier de la Buisnière, n'est plus desservi par la navette. Certains ne sont pas satisfaits de cette décision et souhaiteraient la réouverture de ce parcours. Il était jugé comme pratique car il facilitait l'accès au marché alors que dorénavant, il est plus contraignant d'y venir, que ce soit à pied pour les habitants vivant à l'écart ou en voiture faute de places de stationnement.

Ensuite, la délimitation des trajets de la navette et les horaires qui sont proposés ne correspondent pas toujours véritablement aux besoins des personnes âgées et à leur répartition spatiale. Les circuits de transport ne s'étendent pas complètement à des lotissements éloignés du centre et donc moins insérés socialement alors que résident toujours des seniors. Par exemple, les Oullinois que nous avons rencontrés lors de la journée du 15 décembre et de la distribution des colis de Noël nous ont fait part de la nécessité d'ajouter des arrêts supplémentaires dans le Quartier du Revoyet. Celui-ci nécessiterait d'être mieux connecté au reste de la commune afin de non seulement regagner en dynamisme et en attractivité, mais aussi de donner l'opportunité aux seniors de mener à bien leurs activités. Ce constat d'une desserte incomplète ou insuffisante s'applique aussi à Montmein et au Golf, qui rencontrent les mêmes obstacles.

Les personnes âgées qui habitent dans les zones non-couvertes par cette mobilité communale et qui n'ont pas la possibilité de se déplacer de manière autonome pourraient ainsi rompre leur isolement et verraient une amélioration de leurs conditions de vie.

De par une analyse empirique de la situation, la cité de la Cadière n'est intégrée que partiellement dans le tracé des circuits alors qu'elle était desservie auparavant. Le quartier des Chassagnes, au nord-est, ne semble pas prévoir d'arrêt.

« Y a des gens qui râlent parce que ça passe pas dans leur quartier, y en a d'autres qui disent que les horaires faudrait peut-être les revoir parce que ceci, parce que cela, mais en règle générale elle est appréciée. Il y a certainement des choses à améliorer. Peut-être même sur le circuit lui-même, parce que je crois que c'est le même circuit depuis des années et vous savez les gens changent. [...] Alors vous voyez l'un dans l'autre je pense qu'il faudrait peut-être faire pas un recensement mais peut-être voir un petit peu, faudrait que quelqu'un de la ville fasse le trajet pour voir, surtout le jeudi (...) que quelqu'un puisse faire le déplacement en même temps que la navette se déplace le jeudi pour voir un peu où y a du monde, où y a moins de monde, si y a besoin dans un quartier plus que dans un autre. »

Citation d'une senior

Parallèlement à une couverture incomplète du territoire, les chemins de la navette proposés s'avèrent être moins appropriés dans certaines circonstances et ne sont que peu efficaces afin de drainer le public âgé. En effet, le conducteur et le bénévole ont émis régulièrement le constat que les seniors qui se présentaient jadis devant les panneaux d'arrêts, notamment au Merlo, ne le faisaient plus depuis la crise sanitaire. Deux personnes qui empruntaient fréquemment ce service auraient ainsi succombé de la covid-19, expliquant l'absence d'affluence issue de ce quartier.

Enfin, les données que nous avons collectées mettent en avant l'importance accordée à la signalisation des arrêts et à une meilleure transparence des informations relatives au fonctionnement de la navette. D'une part, des demandes ont été formulées à maintes reprises afin de renforcer la visibilité des panneaux indiquant les passages de la navette. Il a également été relaté de leur dégradation régulière ou de leur retrait intentionnel. Ce qui induit une forte confusion auprès des usagers et potentiels usagers quant à la circulation effective du véhicule.

D'autre part, certaines contestations pointent la nécessité d'afficher les horaires de la navette directement sur les panneaux. Ces revendications auraient déjà été portées à l'intention de la municipalité, mais restent sans réponse à ce jour.

Au-delà de cette explication purement fonctionnelle du non-recours à la navette, des facteurs supplémentaires interviennent dans l'explication de ce phénomène, en insistant sur la dimension psychologique.

Pour cela, d'autres entretiens se sont trouvés éclairants. Il y aurait une barrière mentale difficile à franchir dans le but de faire usage de la navette estampillée "senior". Son recours serait alors considéré comme une traduction immédiate de leur renoncement à leurs capacités pour se déplacer. Ce serait également une conscientisation de son âge, ce qui pourrait être effrayant pour certains et certaines.

En outre, la pratique de la marche à pied reste privilégiée par bon nombre d'Oullinois dans le but de pratiquer une activité physique régulière.

Forces	Faiblesses
Service apprécié par les usagers pour réaliser les tâches de leur vie quotidienne	Les informations relatives à la navette ne sont pas disponibles pour tous, notamment celles qui se trouvent sur le site internet de la commune (le service est connu à travers le bouche-à-oreille, manque de communication par la municipalité, difficulté à se servir de l'outil numérique...)
Utile pour ceux qui ont des problèmes de mobilité : pas de permis, incapable de marcher, quartier en hauteur (Le Golf)	Suppression de la navette pour le marché de la Bussière le samedi matin. C'est une demande qui revient très souvent
Pour ceux qui ont le permis : se déplacer à moindre coût	Amplitude horaire faible : uniquement le matin et trop court pour faire le marché Exemple: arriver à 9h30 et repartir à 10h15
	Mobilité restreinte uniquement à la satisfaction des besoins de premières nécessités (faire les courses...)
	Signalisation insuffisante des panneaux d'arrêts
	Plus de listes des numéros de téléphone pour les services municipaux
	Manque d'informations papiers
	Aucune navette passe dans le quartier du Revoyet
	Aucune concertation citoyenne sur la navette et son avenir

C. Sytral et service Optibus

En quoi consiste-t-il?

Parallèlement à la navette, il existe un moyen de transport actif au sein de la Métropole de Lyon qui est également dédié aux personnes âgées. Géré par SYTRAL Mobilités, l'instance de contrôle des transports du Rhône, le service optibus propose une mobilité à la demande pour les individus souffrant d'un handicap moteur, temporaire ou permanent ainsi que visuel. Malgré l'envoi d'un questionnaire afin de mieux connaître le fonctionnement de ce dispositif et les nombreuses tentatives d'entrer en contact avec ses responsables, nous n'avons pas reçu de réponse et nous avons dû nous contenter des informations disponibles en ligne.

Pour bénéficier du service, il faut être détenteur d'une carte d'invalidité OU de la Carte Mobilité Inclusion Invalidité en cours de validité. Les handicaps qui relèvent de la dépendance liée exclusivement à l'âge de l'utilisateur ne sont pas pris en charge, à moins de présenter un certificat médical. C'est par ailleurs un service utilisé par quelques résidents de *La Californie*, alors même qu'ils ne présentent pas de handicap spécifique si ce n'est une perte d'autonomie liée à l'âge.

Il est nécessaire ensuite de remplir plusieurs formulaires d'inscription afin d'examiner la recevabilité de la situation personnelle et sa compatibilité avec les critères fixés par la prestation, pour ensuite bénéficier de cette prise en charge. Après confirmation du dossier, les personnes pourront probablement participer à une journée de présentation du service. Elle est composée d'un ergothérapeute, d'un responsable du service Optibus et éventuellement d'un représentant du SYTRAL.

Au-delà des formalités purement pratiques, le véhicule circule tous les jours de 6h00 à 1h00, sauf le 1er mai dans plus de 70 communes, au prix de 2 euros par trajet. Il récupère les passagers dans des endroits accessibles, tels que le palier de l'entrée principale, située en rez-de-chaussée d'une maison, d'un bâtiment ou d'un pavillon hospitalier.

Quelles limites à ce service?

Comme le relate un entretien avec un cadre associatif, le transport Optibus ne permet pas de régler les enjeux relevant de la mobilité. Les seniors savent que ce service à la demande existe pour les bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH), mais il ne concerne pas les individus qui sont valides physiquement.

Cela devient rapidement problématique pour ce public souhaitant aussi avoir à sa disposition un réseau de transport qui répond convenablement à ses besoins. En l'état, la navette ne remplit pas cette condition car elle n'est pas en circulation tous les jours et ne parcourt pas toute la commune.

Pistes de réflexion

- **Thème de l'insécurité routière :**
 - Mise en place de consultations avec les aînés (les après-midi seraient préférables)
 - Revoir l'éclairage urbain
 - Des groupes de marches pour se balader sans avoir peur
 - Prévoir plus de bancs

- **Thème de la voirie :**
 - Tenter de prévoir plus de places de parking
 - Rendre certains parking gratuits en centre-ville

- **Thème de la navette :**
 - Réinstaurer la navette pour le marché du samedi
 - Augmenter la plage horaire
 - Intégrer tous ceux pouvant y avoir recours dans une sorte de "comité navette" qui leur laisserait l'occasion de partager leurs besoins à la municipalité

- **Sur les moyens de transport alternatifs :**

La présente suggestion s'appuie sur un partenariat institutionnel de la ville avec l'auto-école Janus. Instaurer un programme "adaptation" (qui ne se cantonnerait pas à la seule population senior dans ce souci de décloisonnement) pour les habituer à la circulation en ville. Au-delà de présenter un aspect écologique intéressant, cela constituerait une solution, quoiqu'incomplète, au problème de stationnement.

III. L'offre de loisirs, activités et événements

A. L'événementiel

1 - Les événements de fin d'année

Etat des lieux

En fin d'année, la mairie d'Oullins organise divers temps de partage pour les seniors de la ville. Deux événements phares sont organisés pour marquer cette période de fêtes : la distribution des colis de Noël et le spectacle de fin d'année. Notons qu'en plus de ces événements organisés par la ville, de nombreuses structures, comme Le Goût du jour ou certaines associations organisent également des moments de partage en fin d'année qui peuvent s'adresser aux personnes âgées. Nous avons notamment eu écho du repas de fin d'année du Cercle du bel-âge ou de celui du Club de l'amitié.

- La distribution de colis de Noël : Chaque année, la ville offre un colis de Noël à toutes les personnes âgées de 80 ans et plus résidant à Oullins. Cette année, ce moment de rencontre et d'échange entre les élus et les seniors oullinois s'est tenu les 13 et 14 décembre à la salle des fêtes, et les 15 et 16 décembre à l'hôtel de ville. Comme nous avons pu le constater pendant notre immersion et au travers de nos différents entretiens, ce temps

de partage est particulièrement apprécié par les personnes âgées qui sont reconnaissantes de ce geste effectué par la Ville, et heureuses de pouvoir rencontrer leurs élus durant un moment qui leur est dédié.

- Le spectacle de fin d'année : Le spectacle de fin d'année des seniors est également une tradition à laquelle les personnes âgées sont attachées. Cet événement s'adresse aux Oullinois de plus de 70 ans et réunit chaque année près de 1200 convives. C'est un moment au cours duquel les seniors sont invités à partager un goûter et à profiter d'un spectacle de cabaret. Cette année "Le grand show" s'est tenu le samedi 17 et le dimanche 18 décembre au gymnase de la ville.
- Les deux structures de la Ville, *Le Goût du Jour* et *La Californie*, proposent également un spectacle pour la fin d'année chacun.

"On a énormément de chance d'avoir ces moments d'organisés pour nous"

Citation d'une senior pendant notre immersion au marché

Forces	Faiblesses
<p>La convivialité de ces moments : nombreux sont ceux et celles qui apprécient ces événements, en raison de l'esprit festif, chaleureux et accueillant qui s'y tient</p>	<p>Le manque de connaissance de ces événements</p>
<p>L'engagement des élus : les seniors soulignent le bienfait que procure ces moments de rencontre et de partage avec leurs élus. Ils sont heureux de pouvoir leur parler</p>	<p>La limite d'âge : certains jeunes retraités se sentent exclus du spectacle de fin d'année.</p>
	<p>Le sexisme du spectacle : certaines personnes -surtout des femmes jeunes retraitées- refusent de se rendre à ce spectacle convivial et de laisser à cause de son caractère « <i>sexiste</i> » dont elles « <i>ne partagent pas les valeurs</i> ».</p>
	<p>Le contenu des colis : plusieurs personnes ont souligné le manque de renouvellement du contenu des colis, ou le fait que celui-ci ne colle pas aux besoins des personnes âgées</p>

Pistes de réflexion

- **Envisager une communication plus optimale sur ces événements** : communication multicanale via les panneaux lumineux, les magazines de la ville, Internet, les réseaux sociaux, le *Seniors infos*, poster sur le « *Groupe des Oullinois* » sur Facebook, diffuser l'information dans les associations...
- **Demander aux seniors ce dont ils ont envie via un dispositif de concertation** : afin de savoir si les reproches exprimés ci-dessus sont majoritaires ou minoritaires, un dispositif de concertation pourrait être envisagé par la mairie. Celui-ci pourrait prendre la forme d'une concertation formelle, comme une réunion par exemple, ou d'un procédé plus informel tel que celui de discussions menées sur le terrain par les élus, ou d'une boîte à idées. L'avantage de la boîte à idées est que l'anonymat des réponses est garanti et que, par conséquent, la parole pourra être plus libre. Un tel dispositif de concertation, relayé dans le *Seniors infos* ou dans le *ProfilMag* vous permettrait de connaître plus précisément les attentes des seniors concernant ces événements de fin d'année. Afin de les motiver à venir, vous pourriez imaginer l'insertion d'un coupon dans le *Profilmag* que les personnes n'auraient qu'à découper, remplir, puis déposer en mairie. Afin de maximiser le taux de réponse, vous pourriez même envisager de déposer une boîte à idées dans chaque quartier de la ville. Notons ici que plusieurs idées de spectacles remplaçant celui du French Cancan ont déjà été données : un spectacle de théâtre, l'organisation d'une soirée dansante, un spectacle de danse sans femmes dénudées...
- **Élargir l'âge des invitations pour le spectacle de fin d'année ou créer un moment de partage dédié aux jeunes retraités** : les jeunes retraités que nous avons rencontrés ont souligné le sentiment d'exclusion qu'ils ressentaient concernant ces événements festifs. L'idée de créer un moment spécifique pour eux, ou de les inclure à ce moment de partage et de convivialité a été soulignée. Notons que l'idée selon laquelle les jeunes retraités ont un sentiment d'exclusion est très souvent revenue au cours de notre travail. En effet, nombreux sont celles et ceux qui ont le sentiment d'être à la fois « trop vieux et trop jeunes » pour être concernés par les activités proposées par la Ville et les différents acteurs du territoire. Au-delà même du spectacle de fin d'année, il semblerait nécessaire de développer non pas *une* politique senior mais bien *des* politiques seniors qui prennent en compte la diversité des tranches d'âge qu'implique cette large catégorie.

2 - Les moments ponctuels et les sorties du reste de l'année

Etat des lieux

Le reste de l'année, la Ville d'Oullins, accompagnée du CCAS, organise de nombreuses autres activités dédiées aux seniors. C'est le cas des manifestations organisées dans le cadre de la Semaine Bleue, du voyage d'été organisé avec l'ANCV et des animations proposées chaque semaine au Goût du Jour et à la Californie. Une partie de ce dossier étant consacrée uniquement aux équipements du Goût du Jour et de la Californie, nous reviendrons ici uniquement sur la Semaine Bleue et sur le voyage d'été.

- **La Semaine Bleue** : La Semaine Bleue est un événement lancé en 1951 dans toute la France et dont l'objectif est d'informer et sensibiliser la population aux enjeux liés à la vieillesse et de mettre en avant les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées. Comme le spécifie le site internet officiel de la Semaine Bleue, *« cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les "vieux" dans notre société »*¹. A Oullins, la Semaine Bleue a démarré avec le lancement de la Marche Bleue le 3 octobre 2022, à laquelle Paul et Mathilde ont participé. Notons que ce temps d'immersion a été le premier effectué par notre équipe. D'autres

temps d'ateliers et d'activités ont été proposés tout au long de la semaine comme un atelier culinaire participatif au sein des Petites cantines de la ville, un cours de gym douce organisé par l'Association de Gym Volontaire, ou encore une conférence-débat sur le thème « Bien vivre son âge » présentée par Nathalie Rico-Fontanet et à laquelle Quentin, Mathis, Emilia, Antoine et Emma ont assisté.

- **Le voyage d'été** : Chaque année le CCAS d'Oullins organise communément avec la mairie un voyage pour les seniors. L'an passé, les oullinois concernés ont pu découvrir Port-Leucate, commune du sud de la France, du 4 au 11 septembre 2022.

¹ Site internet de la semaine bleue. URL : <https://semaine-bleue.org/-PRESENTATION->

Forces	Faiblesses
<p>Implication des acteurs du territoire lors de la Semaine Bleue : les associations que nous avons rencontrées sont heureuses et honorées de pouvoir participer à la Semaine Bleue.</p>	<p>Auto-exclusion des jeunes retraités : les voyages organisés intéresseraient potentiellement les jeunes retraités mais ces derniers ne veulent pas se retrouver uniquement avec des octogénaires avec lesquels ils n'ont pas le même rythme ni les mêmes envies</p>
<p>Diversité des actions organisées lors de la Semaine Bleue : le fait que diverses activités soient proposées dans le cadre de cette semaine (culturelles, sportives, culinaires...) est souligné par les personnes âgées. La proposition de sorties culturelles et intellectuelles est particulièrement appréciée.</p>	<p>Volonté de certains acteurs de participer à la Semaine Bleue : plusieurs associations nous ont fait savoir leur volonté de créer des ateliers afin de participer également à la Semaine Bleue.</p>
<p>La récurrence du voyage senior : le fait que ce voyage soit organisé de manière annuelle permet à cet événement d'être connu et de jouir du bouche à oreille.</p>	

Pistes de réflexions

- Proposer des activités/ sorties s'adressant uniquement aux jeunes seniors :** cette conclusion est dans la continuité des précédentes conclusions déjà tirées. Les jeunes-sénior se situent dans une situation d'entre-deux singulière : étant tout juste à la retraite, ils ont du mal à se sentir concernés et inclus par les actions publiques dédiées aux seniors. De ce fait, plusieurs d'entre eux nous ont indiqué qu'ils se sentiraient plus inclus si certaines actions leur étaient spécifiquement dédiées.
- Favoriser la mise en place d'activités et d'ateliers sur tout le territoire lors de la Semaine Bleue :** face à la volonté de certains acteurs, et particulièrement de certaines associations d'être associés à ce temps fort qu'est la Semaine Bleue, la mairie pourrait encourager le développement de manifestations dans toute la ville afin que chacun des acteurs connaisse l'existence de cette semaine et ait la possibilité d'y coopérer.

B. L'offre culturelle

L'offre de loisirs destinés aux populations seniors à Oullins est variée et renvoie également à des comportements culturels des seniors variés. Par « comportements culturels », il faut entendre non seulement la fréquentation des lieux culturels, mais également l'ensemble des usages du temps libre (fréquentation des équipements culturels, lecture, comportements en matière d'audiovisuel domestique, participation associative, pratiques en amateur)¹. L'offre associative oullinoise est disponible sur le site de la mairie, en suivant le lien oullins.fr. Ce tissu associatif est très dense, avec plus d'une centaine d'associations, aussi bien culturelles, que sportives, ou encore sociales. Concernant ces dernières, certains seniors ont fait référence à l'association Les amis de la Chapelle de Saint-Thomas d'Aquin, en activité entre 2017 et 2020, l'association O.M.I. (Oullins Micro Informatique) d'Oullins, en activité pendant huit ans, de 2014 à 2020, avec une animation informatique tous les jeudis, sur la base du bénévolat. Une autre association est Pour l'histoire d'Oullins, comptant aujourd'hui 41 ans d'existence, et effectuant des réunions mensuelles afin de faire part de l'avancée des travaux de la recherche, de préparer des expositions, d'effectuer du tri et classement des archives. Cette association effectue chaque année une exposition dans le cadre de la Fête de l'iris; exposition à laquelle un public senior assiste. Cette association, comptant environ 90 adhérents, ne compte qu'une trentaine d'actifs. L'adhésion se fait par des flyers lors des expositions, de la Fête de l'iris, ainsi que par le biais du bouche à oreille. Durant ces quelques mois, nous avons pu effectuer des immersions nous permettant de rencontrer divers acteurs des associations de la ville d'Oullins, sportives comme culturelles, ainsi que certains de leurs adhérents.

Notons ici que **le tissu associatif de la ville**, qu'il concerne les structures culturelles ou sportives, **repose notamment sur l'action et le bénévolat des seniors** qui ne sont pas uniquement des consommateurs de l'action publique, mais également des acteurs à part entière.

1 - La Mémo

Etat des lieux

Située 8 rue de la République, la Mémo, médiathèque municipale d'Oullins, devant son nom à un concours lancé auprès de la population oullinoise en 2009, a ouvert ses portes en 2010². Composée de trois étages, un atrium occupant le rez-de-chaussée, un espace fiction au premier étage et un espace documentaire au second étage ; la Mémo abrite une collection de plus de 85 000 documents en tout genre. Ayant aujourd'hui pour directrice Mme Isabelle Roy-Grillet, elle est également un lieu d'animations et d'événements tout au long de l'année. La Mémo est ouverte 28h par semaine, de 15h à 19h les mardi, jeudi et vendredi, et de 10h à 18h les mercredi et samedi ; les horaires varient uniquement en période estivale. N'ayant pas de compteurs à la porte d'entrée de la Mémo, il n'est pas possible d'en connaître la fréquentation senior. La période du COVID-19 a impacté cette fréquentation, les seniors ayant été découragés par l'application du pass sanitaire et pensant par la suite que le lieu était fermé alors qu'un système de « click and collect » avait été mis en place. Des problèmes managériaux au sein de la structure sont également à mentionner, la Mémo a perdu un tiers de sa direction et son personnel en un an. Aujourd'hui, vingt bibliothécaires et deux vacataires sont employés au sein de la médiathèque municipale d'Oullins.

Une grande partie des seniors fréquentant la Mémo ont un profil de grands-parents : âgés entre 65 et 75 ans, ils se rendent aux animations organisées par la médiathèque municipale d'Oullins avec leurs petits-enfants le mercredi. Ce type de seniors endossant leur rôle de grands-parents, et ayant davantage un profil d'actifs, est très présent à Oullins.

Ainsi, les seniors fréquentant la Mémo le font davantage à la recherche d'occupation pour leurs petits-enfants aujourd'hui, qu'à la recherche d'activités pour leur propre compte.

Forces	Faiblesses
<p>Une offre culturelle riche : romans, presse, DVDs</p>	<p>Une absence de déplacements dans les résidences destinées aux publics seniors: des ateliers avaient déjà été mis en place à raison d'une fois par mois auparavant mais ne trouvaient pas toujours beaucoup de public</p>
<p>Un endroit dans lequel les personnes sans abris peuvent trouver refuge et chaleur</p>	<p>Peu d'animations à destination du public adulte (les publics seniors étant inclus dans le public adulte) : en lien avec le renouvellement du personnel</p>
<p>Une offre d'animation qui demeure adaptée à une partie du public senior : les seniors actifs de 65-75 ans gardant et s'occupant de leurs petits-enfants</p>	<p>Une absence de places destinées aux personnes handicapées</p>
<p>Un prêt des locaux par la Mémo : des soirées politiques avec des personnes de 75-90 ans : programmation animation « Coïncidence politique » : « les amis de l'advertance »</p>	<p>Des dispositifs dont les qualificatifs peuvent réduire la présence senior : les orienter immédiatement vers des livres en grands caractères par exemple</p>
<p>Une bonne communication : portail numérique Facebook, présence sur le web, plaquette de communication trimestrielle, publications de bibliographies version papier et sur le portail web, marque page avec horaires, présence sur les événements oullinois comme le forum des associations</p>	<p>L'absence de tarif préférentiel pour les seniors</p>

<p>Une Mémo accessible : rampe d'accès pour les personnes handicapées, escaliers signalés pour les malvoyants et les aveugles, ascenseurs, boucle à l'entrée pour les personnes sourdes, une façade avec l'inscription « la mémo »</p>	<p>Une communication spécifiquement à destination des seniors faible</p>
<p>Un accès aux animations sans inscriptions</p>	
<p>La possibilité d'emprunter toute l'année pour un abonnement à 20 euros par an</p>	
<p>Dispositif métropolitain de conseillère numérique : déplacements à la Californie et au Goût du Jour (un essai sur deux ans)</p>	
<p>Propositions de rendez-vous individuels avec la conseillère numérique : 28 heures par semaine</p>	
<p>Des ateliers sur des thématiques ouverts à toute personne de plus de 12 ans</p>	
<p>Une inclusion des seniors dans un public adulte polymorphe : absence de clivages, de stigmatisation</p>	

Pistes de réflexion

- Mettre en place des animations et interventions qui ne soient pas nécessairement destinées uniquement aux publics seniors afin de ne pas les stigmatiser mais qui résultent du moins d'un **sondage** auprès de ces derniers pour les inciter à s'y rendre.
- **Mettre en place des politiques d'accueil de groupes de seniors dans les horaires de fermeture** : permettre aux seniors d'échanger sur des sujets autour de la culture, de réaliser des événements et conférences sur des thèmes en lien avec la culture, notamment autour de livres ou films.
- **Mettre en place des interventions au sein de La Californie ou du Goût du Jour** : présenter la Mémo, ses offres et services. Il pourrait également s'agir de présenter les nouvelles entrées littéraires et filmographiques, ou encore un panel de livres et films autour d'une thématique précise pour inciter les seniors à fréquenter la Mémo et à emprunter.

2 - La Renaissance

Etat des lieux

Le Théâtre de la Renaissance d'Oullins a été inauguré en 1982 et s'est rapidement imposé comme l'une des scènes majeures du théâtre contemporain en France. Il est situé au 7 rue Orsel. Géré sous le modèle de la régie autonome personnalisée à autonomie financière, le Théâtre inscrit son action dans un objectif d'accession de toutes et tous à la culture. Il constitue une politique culturelle de proximité locale et métropolitaine. Le Théâtre reçoit aujourd'hui différentes subventions:

- La Ville d'Oullins
- Le ministère de la Culture
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- La Métropole de Lyon

Il reçoit également pour certains projets des subventions supplémentaires provenant d'organismes publics divers. Le Théâtre fait le choix d'établir une distinction entre le public adulte et le public enfant. Ainsi, il n'y a pas de distinction faite à l'intérieur même de la catégorie adulte qui se voit recevoir une offre de programmation propre. Le Théâtre ne propose donc pas de programmation spécialement destinée aux personnes âgées.

Pourtant, comme de nombreuses structures culturelles, le Théâtre propose un tarif spécifique à l'unité pour les plus de 65 ans. Mais ce tarif ne permet de prendre en compte que les spectateurs occasionnels, dans la mesure où le pass proposé par le Théâtre, qui propose un tarif bien plus avantageux, est à coût fixe. En effet, de nombreux seniors utilisent ce pass afin de se rendre au Théâtre régulièrement. Le Théâtre ne demandant pas l'âge lors de l'adhésion au pass, il est difficile d'obtenir des chiffres quant à la fréquentation senior de l'établissement.

Pour autant, beaucoup de seniors semblent fréquenter l'établissement.

Les offres directement adaptées au public senior se font de manière exceptionnelle. Le Théâtre propose à la marge des représentations durant lesquelles l'intergénérationnel est mis à l'honneur. Ainsi, pendant quelques représentations scolaires, qui ne sont pas ouvertes à l'ensemble des seniors du fait d'un manque de place, le Théâtre bloque une vingtaine de places qu'il propose ensuite à des structures telles que la Californie ou le Goût du Jour. Il y en a eu un événement de ce type durant en février et mars 2023. La difficulté à mettre en place de l'intergénérationnalité concerne alors plus un problème d'offre que de demande, puisque la demande est très forte. De plus, elle n'est pas seulement oullinoise, ce qui rend ce type d'actions difficile à gérer.

Forces	Faiblesses
Une offre culturelle riche : diversité des spectacles.	L'absence de tarif préférentiel pour seniors sur les pass du théâtre.
Une structure accessible : une entrée sans marches notamment par la Grande rue d'Oullins.	Une communication peu présente sur le Seniors infos : en effet, sur le Seniors infos ne figurent que les actions mises en place avec les services de la Ville.
Une offre adaptée aux personnes malentendantes : tous les spectacles de la Grande Salle sont accessibles en audio-amplification.	
Une offre adaptée aux personnes aveugles ou malvoyantes : possibilité, sur tous les spectacles, par réservation, d'être accompagné gratuitement par un souffleur d'images qui nous chuchote les éléments visuels du spectacle.	
Inclure les seniors dans un public adulte polymorphe : ne pas effectuer de stigmatisation.	
Des tentatives d'intergénérationnalité : certes à la marge, mais présentes.	
Une communication simple, unifiée : une plaquette de saison avec deux dépliants semestriels.	

Pistes de réflexion

- **Renforcer l'intergénérationnel en créant des spectacles dont la vocation est de retisser ce lien.** L'intergénérationnel rencontre une forte demande et un réel succès, mais aucune offre culturelle n'est créée spécifiquement pour cela. En effet, les actions du Théâtre de la Renaissance en faveur de l'intergénérationnel se font dans le cadre de spectacles destinés à la famille et à l'enfance, où des places sont bloquées pour les seniors.
- **Ouvrir la possibilité d'un tarif préférentiel senior sur un pass.** Cela renvoie directement à l'idée d'un pass senior global de la ville d'Oullins.
- **Renforcer la communication de certains spectacles sur le Seniors infos.** Les actions qui sont mises en place avec les services de la ville y figurent, mais il n'y a pas d'informations supplémentaires concernant les spectacles à venir.
- **Mettre en place des interventions au sein de la Californie et du Goût du Jour :** des petits courts-métrages ou spectacles courts pour inciter les seniors à s'y rendre.

3 - L'offre culturelle des associations

Etat des lieux

Au-delà des structures comme la Mémo ou le théâtre de la Renaissance, il s'agit également de mettre en avant le cadre associatif dans le domaine culturel. La commune compte effectivement certaines associations proposant une offre culturelle sur le territoire oullinois. Parmi toutes ces associations, le groupe a eu la chance de rencontrer et d'échanger avec Pour l'Histoire d'Oullins – une centaine de membres – et avec le Club de l'Amitié – qui compte environ 70 adhérents. Il s'agit là d'associations

dont les membres sont principalement retraités et dont l'offre semble plus orientée vers un public senior de plus de 60 ans. Durant nos deux immersions, le cadre convivial était primordial pour chacune des associations et de nombreux temps de découvertes et d'échanges étaient prévus pour les adhérents et même le public extérieur. En outre, l'offre culturelle associative semble trouver son public tout en répondant à l'une des problématiques centrales des associations à destination des seniors, à savoir la sociabilité. Dans un cadre un peu plus large que le domaine culturel, on retrouve également la présence de la MJC qui, même si son public initial s'oriente avant tout vers la jeunesse, semble être un atout important du territoire notamment pour les questions intergénérationnelles qui représentent de vraies attentes pour une partie des seniors. Pour autant, il semblerait également que cette offre ne soit pas suffisante pour combler les attentes des personnes âgées de la commune. On retrouve en effet plusieurs problématiques partagées par le reste du monde associatif. Premièrement, du côté des aînés vivant sur le territoire, nos nombreux entretiens ont démontré leur envie d'avoir accès à une offre culturelle davantage diversifiée et adaptée à leurs besoins. On peut ainsi identifier un double problème : tous les seniors ne sont pas au courant de l'offre culturelle proposée, et l'offre actuelle ne correspond pas non plus forcément aux aspirations de certains seniors. On retrouve également la même problématique que pour la plupart des associations dans leur ensemble, c'est-à-dire que les difficultés à communiquer sont fréquents. Les bénévoles avouent ne pas toujours avoir le temps ni forcément l'expertise nécessaire pour communiquer au mieux sur leur travail.

Forces	Faiblesses
Moments conviviaux	Manque de communication
Rencontres de personnes de différents horizons	Public visé pas toujours au courant de ce que propose concrètement l'association
Répond à une demande spécifique et récurrente du public senior	Attente de plus de diversité de la part du public senior
Bénévoles extrêmement engagés et impliqués	

Pistes de réflexions

- **L'aide à la communication des associations** : semble être une première étape pour mettre en avant l'offre existante. L'offre actuelle semble en effet pouvoir être améliorée par un gain d'efficacité sur la communication, un terrain sur lequel la municipalité peut aider. (cf. les points d'amélioration de la communication de la mairie).
- **Mettre en place une liste des activités associatives et culturelles s'adressant aux seniors** : cette idée nous a été donnée par la MJC qui aimerait faire savoir que la structure recherche des bénévoles. et qui aimerait voir plus de personnes âgées oser venir chez eux et s'engager en tant que bénévoles.

"Ce sont des oullinois comme les autres car leur âge n'est pas un sujet, ça n'entre pas en compte, pour nous c'est primordial. [...]. Venez vous éclater ! Vous avez un projet ? Mais venez vous allez vous éclater !"

Citation de la présidente de la MJC

Résumé des principales pistes d'amélioration de l'offre culturelle

1 - De manière globale

Certaines attentes culturelles ont été également ciblées. De nombreux entretiens renvoient à des mêmes demandes concernant l'offre culturelle. Parmi celles-ci on retrouve :

- **la multiplication de conférences sur le territoire oullinois** ; elles peuvent être de tout type mais une partie des seniors aimeraient effectivement que ce type d'événements soient plus récurrents. La volonté d'avoir des conférences ou des échanges sur Nürtingen a notamment été souligné lors de nos échanges.
- **l'organisation de café-débats** qui seront l'occasion de temps de rencontres mais aussi des temps intergénérationnels.
- **une offre ciné adaptée** avec surtout des horaires adaptés : les seniors ne sortent plus après une certaine heure pour des raisons de mobilité et de sécurité notamment, et certains déplorent le manque de séances en journée ; il s'agit aussi d'un endroit de rencontres possibles avec des temps d'échanges après certains films

2 - Communes à la Mémo et au Théâtre de la Renaissance

- L'absence d'une offre d'animations / de spectacles spécifiquement à destination des seniors
- Le manque de lien avec les structures telles que La Californie ou Le Goût du Jour
- L'absence de tarif préférentiel à destination des seniors pour la MEMO et le Théâtre de la Renaissance

Communes à la Mémo, au Théâtre de la Renaissance et aux associations culturelles

- Une faible communication à destination des seniors
- Mettre davantage l'accent sur l'intergénérationnel

Conclusion sur l'offre culturelle

Les retraités de la fin des années 1990 sont plus actifs que leurs aînés, prenant davantage part à des loisirs ou aux activités associatives. Ils sont plus nombreux à partir en vacances, à pratiquer la gymnastique, à appartenir à une association, etc, et de fait leur spécificité en tant que « seniors » tend à se réduire³. Le taux d'engagement associatif des seniors, de sorties, s'est rapproché de celui des plus jeunes. Le sens de la retraite lui-même semble avoir évolué, la diffusion des valeurs d'épanouissement et de réalisation de soi étant venue se substituer à la croyance exclusive dans le travail. La retraite en devient ainsi une nouvelle étape de la vie, ouvrant des possibilités de reconversion et d'engagement dans de nouvelles activités⁴.

Il ne faut pas penser la population senior comme un groupe homogène. Il existe plusieurs populations seniors, et une pluralité de comportements culturels au sein de chacune de ces populations. Au sein de la population senior oullinoise, nous trouvons des seniors pour lesquels l'activité culturelle est au cœur de l'existence, d'autres pour qui elle est maintenue à la lisière, certains pour qui son importance varie selon les circonstances, notamment les saisons, et enfin certains pour qui elle est (quasiment) absente.

³ CARADEC Vincent, « Comportements culturels de la population âgée », *Empan*, 2003/4 (no52), p. 55-56.

⁴ *Ibid.*

Il est important d'envisager l'évolution des pratiques culturelles au cours de l'âge non seulement en la considérant comme étant évolutive au sein de l'ensemble des populations seniors, mais aussi au sein de chacune d'entre elles, ou encore au niveau individuel⁵. Un « réaménagement de la vie » se produit lorsque les personnes vieillissent. Elles abandonnent certaines activités pour diverses raisons (problèmes de santé, fatigue, difficultés physiques croissantes, diminution de leurs opportunités d'engagement), qu'elles remplacent par d'autres qui leurs sont plus accessibles⁶. Cela a pour cause notamment la cessation d'activité, le décès de proches, une sollicitation plus ou moins fréquente des petits enfants, tout ceci dégageant du temps de libre que les seniors réinvestissent souvent autrement⁷.

⁵ Ibid. p 58

⁶ Ibid. p 59

⁷ Ibid p 60

C. L'offre sportive

Etats des lieux

L'offre sportive de la ville est très diverse. L'entretien que nous avons mené avec la Direction des sports de la ville nous a permis de comprendre que le domaine d'action de ce service est très varié. Il comprend la gestion des équipements sportifs de la Ville (écoles et clubs), la gestion des relations avec les clubs (demandes de manifestations de leur part, subventions) mais également la gestion des actions avec les écoles (investissements pour les écoles maternelles et primaires à Oullins).

Le public senior n'apparaît pas comme étant le cœur de cible de la Direction des sports. Néanmoins une thématique "sport avec les seniors" a vu le jour en collaboration avec le CCAS d'Oullins.

Parmi les belles réussites de cette coopération, on compte la **marche sportive inaugurant la Semaine Bleue** que nous avons présentée précédemment et qui a réuni une centaine de participants. Les deux propositions de circuits de marche établies dans le cadre de cette semaine de sensibilisation ont été organisées par la Ville en collaboration avec l'association oullinoise Cascol Rando que nous avons d'ailleurs rencontrés ultérieurement. Parmi les autres associations que nous avons rencontrées proposant une offre sportive adaptée aux besoins des personnes âgées, il y a la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), le Patronage Scolaire Laïque d'Oullins (PLO), le Club de Gym Volontaire et le Cercle du bel-âge.

L'offre d'activités sportives proposée par l'ensemble des structures oullinoises est très large. Elle comprend tout d'abord une offre spécifique pour les personnes âgées, comme à Cascol Rando où des Rando-santé®¹ sont organisées chaque semaine ou au Club de Gym Volontaire où des cours comme "*Cours de gym mémoire et équilibre*" sont proposés hebdomadairement. Ces cours s'adressent à un public âgé -les seniors du 4ème âge- qui a des problèmes de mobilité et est particulièrement sujet aux risques de chutes. Outre cette proposition de cours adaptés aux seniors, l'offre sportive de la ville comprend également des activités intergénérationnelles comme c'est le cas notamment au PLO ou à la MJC.

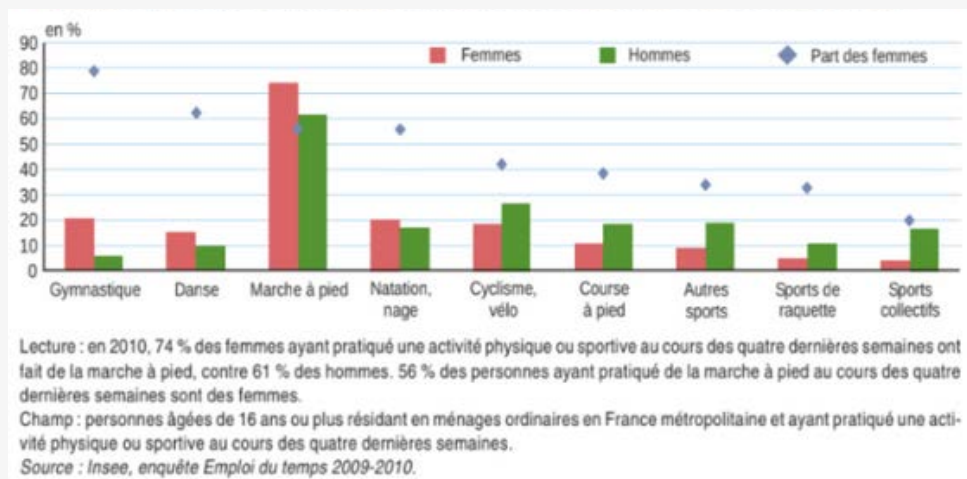
Le public senior touché par cette large offre d'activités sportives est assez restreint. En effet le directeur du service des sports de la ville nous a indiqué que seulement 11.1% des 60 ans et plus avaient une licence sportive dans la ville d'Oullins. Toutefois ce chiffre est à relativiser dans la mesure où il reflète une réalité propre à l'ensemble de la région.

¹ Les Rando-santé sont un label octroyé par la Fédération française de la randonnée pédestre. Ces randonnées s'adressent aux personnes dont les capacités physiques sont limitées. "*Cette activité de randonnées douces permet de maintenir ou d'améliorer la santé*" des personnes comme l'indique le site de la FFRandonnée.

De fait, le nombre de licenciés chez les seniors s'élève à 11,4% dans la Métropole et à 13,1% dans la Région. Parmi ces licenciés, les chiffres de femmes nous est constamment paru plus important. Lors de nos 3 immersions au Club de Gym Volontaire nous avons assisté à un cours seulement où un homme était présent. De fait, sur les 410 adhérents de l'association, 369 sont des femmes. Notons ainsi que cette surreprésentation des femmes était valable pour toutes les structures que nous avons visité -qu'elles soient sportives ou non -. Ces chiffres sont le reflet des recherches établies par l'INSEE à l'échelle nationale qui prouvent qu'à partir de 50 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à effectuer une activité sportive régulière une fois par semaine. En effet, une étude intitulée *“Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent”* dirigée par François Gleizes et Émilie Pénicaud tous deux chercheurs à l'INSEE, prouve qu'en 2015, 36% des femmes et 29,9% des hommes âgés de 50 à 64 ans déclaraient pratiquer une activité physique régulière. Pour les 65 ans et plus, 26,5% des femmes et 24% des hommes déclaraient effectuer une activité physique régulière. Toutefois, notons que la surreprésentation des femmes dans les associations que nous avons visité est sûrement à mettre en lien

avec un biais de recherche : celui des activités sportives proposées par les structures. En effet, comme le prouve le graphique ci-dessous, certaines activités sont privilégiées par les femmes, et d'autres par les hommes. Cette différence est notamment à lier à des stéréotypes de genre qui persistent dans les pratiques sportives. En effet, comme l'explique le rapport de l'INSEE, « en 2014 près d'une personne sur deux adhère à l'idée selon laquelle *“certains sports conviennent mieux aux filles qu'aux garçons”*.”² Cette idée nous a été confirmée lors de nos enquêtes de terrain où nous avons pu découvrir que la clientèle de cours de yoga, de danse ou de Pilates était en grande majorité féminine, tandis que certaines pratiques comme celles de la marche à pieds ou de la course étaient plus mixtes.

Enfin, notons que lors de notre entretien avec le directeur du service des sports, ce dernier nous a expliqué qu'il existait deux types de profils majoritaires parmi les licenciés seniors : ceux qui avaient fait du sport toute leur vie et souhaitaient continuer, et ceux qui avaient commencé à la retraite afin d'établir des nouveaux liens. Si ce constat s'est révélé globalement véridique lors de nos immersions, ajoutons également qu'une grande partie des licenciés effectuait une activité physique afin de “garder la forme” et non seulement pour entretenir des liens sociaux.



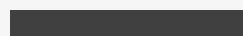
Source : INSEE Première, Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent, n°1675, 2017, p.2..

Forces	Faiblesses
<p>Offre sportive riche : la Ville d'Oullins comporte de nombreux complexes sportifs, ce qui lui permet de répondre aux envies d'un plus grand nombre.</p>	<p>Population masculine faiblement touchée : les associations comme la Ville touchent moins la population senior masculine</p>
<p>Proposition d'activités sportives spécifiques aux besoins des personnes âgées qui sont en perte de mobilité</p>	<p>Manque de communication : l'AGV par exemple est connu uniquement des adultes ou des seniors alors que c'est une associations ouverte à tous. Mieux communiquer sur une telle offre permettrait de mieux connaître l'offre et par exemple de favoriser les liens intergénérationnels. Le manque de communication n'est pas propre à l'AGV mais à toutes les associations que nous avons rencontrées (excepté Les Petites Cantines)</p>
<p>Dévotion et motivation des bénévoles et salariés</p>	<p>Volonté des habitants d'avoir plus de sorties à la journée organisées par la mairie</p>
	<p>L'état de certains bâtiments : les conditions sanitaires de certains bâtiments ont été déplorées par plusieurs intervenants et plusieurs adhérents de différentes associations. Certaines conditions sont en effet défavorables à la mise en activité des seniors (absence de chauffage en plein hiver, mauvaise isolation, absence de vestiaires, manque de matériels...)</p>

Pistes de réflexions

- **Mieux communiquer sur l'offre associative, notamment lorsque celle-ci favorise la santé de nos aînés** via des articles dans les principaux médias d'Oullins.
- **Organiser des réunions régulières (semestrielles, annuelles...) visant à regrouper les acteurs qui travaillent dans le domaine de la santé et du sport** (ou peut être même du social si vous en avez les moyens) afin de connaître les actions déjà existantes et de créer du lien entre les acteurs.

IV. La communication à destination des seniors



Etat des lieux

La diffusion régulière d'informations concernant l'actualité locale par les collectivités est nécessaire dans une optique de transparence de la vie publique et de dynamisation des débats démocratiques. En s'appuyant sur la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse, chaque maire tient le rôle du directeur de publication de son bulletin municipal. Il doit se soumettre à des dispositions particulières en matière d'édition et devient responsable pénalement face à tout délit relatif à la voie de presse. De plus, la loi du 27 février 2002 garantit, dans les communes de plus de 3500 habitants, un droit d'expression pour les élus d'opposition au sein des périodiques mis en place à cet effet que le maire ne peut déroger¹. Mais au-delà de cet aspect purement politique de la communication, ceux-ci relatent avant tout des informations générales à destination de la population. Ils constituent des outils très prisés par les élus, leur permettant de cibler par des messages adéquats un segment spécifique des habitants (les enfants, les personnes âgées, les familles...). Les administrés ont ainsi connaissance des événements (culturels, artistiques, sportifs) qui se déroulent sur le territoire, mais aussi des projets ou des initiatives publiques impactant les conditions de résidence des habitants. S'y trouvent également des renseignements en lien avec le fonctionnement-même des services, les démarches administratives à effectuer ou des modifications éventuelles sur l'imposition. Pour autant, le vieillissement de la population que

nous constatons soulève de nouveaux défis pour les communes, notamment en matière d'expression par le biais de la communication publique et d'adaptation des activités proposées. Les enjeux qui en ressortent ont mis en avant ces élus locaux qui innovent afin de changer les manières de s'adresser au public âgé et d'intervenir dans les champs d'action sociale pour répondre à ses besoins. En conséquence, de nouvelles méthodes d'interaction ont été instaurées afin de rendre le dialogue plus efficace vis-à-vis des retraités et de mieux les atteindre grâce à des annonces qui correspondent à leurs attentes. Comme nous l'étudierons ultérieurement, les municipalités modifient leur environnement urbain et s'approprient les nouvelles technologies afin de faciliter la diffusion de l'actualité en lien avec les animations de la commune.

¹ L. n° 2002-276, 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité (1), NOR : INTX0100065L

Aujourd'hui, la communication en direction des seniors à Oullins passe par un double canal : une communication à destination spécifique des seniors, représenté exclusivement par le Séniors Infos, et une communication tout public, reposant sur un panel d'outils plus large.

Le Seniors infos

Le premier, et le plus évident, correspond à la brochure destinée spécifiquement aux populations seniors. Il est représenté exclusivement par le Séniors Infos. Comme son sous-titre l'indique, il comprend une double page reprenant le programme mensuel de l'ensemble des activités proposées au sein de la Californie et Le Goût du Jour. Les deux pages intérieures sont occupées par une description des principaux événements à venir susceptibles d'intéresser le public senior, accompagnée des modalités d'inscription, date et localisation des événements. La quatrième page reprend enfin chacune des activités proposées du lundi au vendredi à La Californie et Au Goût du Jour. L'ensemble de ces informations figurent uniquement dans cet outil de communication et ne sont pas contenues dans les outils à destination du tout public. Ponctuellement, des événements à destination des seniors figurant dans le Séniors infos sont également communiqués le mois suivant dans le Profil Mag. Cela concerne les événements majeurs, permettant de communiquer à l'ensemble de la population ce que la municipalité apporte aux aînés de la commune.

Le Séniors infos est mis à disposition du public à La Californie, Le Goût du jour, la Mairie et autres lieux de passage (médiathèque notamment). Sa publication est mensuelle. Il est imprimé en interne à plus de 1 000 exemplaires. Sa conception repose uniquement sur le service Séniors, tandis que la mise en page et la réalisation sont de la compétence du service communication.

Le Profilmag

Imprimé chaque mois à plus de 14 000 exemplaires, le Profilmag s'impose comme le principal outil de communication. Il est distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres des habitants et mis à disposition dans les lieux de passage, notamment la Mairie. Il peut également être téléchargé gratuitement sur internet.

Sa conception est de la compétence d'un comité éditorial réunissant notamment Madame le maire et son cabinet ainsi que les responsables du service de communication. Un plan est établi à l'issue d'une réunion mensuelle, et la réalisation est assurée en interne par un journaliste et un graphiste. L'impression en revanche est externalisée.

Composé de vingt-quatre pages, chaque numéro commence par un "Edito du maire", suivi d'un retour sur les temps forts du mois dernier. Les deux pages suivantes reprennent les "Brèves" qui sont diverses informations à la lecture rapide. Un ou plusieurs "Dossiers" poursuivent ces brèves et abordent des sujets de manière approfondie, notamment à partir d'entretiens menés avec les élus. Une grande partie du document est souvent occupée par la partie "Vie locale", où figurent systématiquement des informations et/ou retours sur des événements destinés aux seniors. Une page 'Sport', une page 'Culture' précèdent ensuite le "Portrait d'Oullinois" contenant un entretien avec une personnalité de la municipalité. Le Profil Mag est complété par les rubriques "Petits Oullinois, Grandes Idées", reprenant les informations à destination des moins de douze ans, et les tribunes politiques des différents groupes. Une à deux pages d'agenda des événements à venir dans le mois terminent enfin le magazine.

La communication numérique

Doit également être mentionnée la communication internet via le site de la municipalité et les réseaux sociaux. Toutes les informations spécifiquement à destination des seniors y sont publiées le plus tôt possible, profitant de l'immédiateté permise par ces outils. Ceux-ci sont ainsi conçus en complément du Profil Mag dont le rythme mensuel de publication requiert d'en prévoir le contenu bien en amont.

Le mobilier urbain

Plusieurs outils sont concernés :

- Les panneaux lumineux de la ville. Au nombre de quatre, ces panneaux font défiler des informations toute la journée. Les informations communiquées via ce canal concernent essentiellement les activités proposées par les associations de la ville.
- Les horodateurs. Les événements majeurs, à destination de tous les publics, peuvent figurer sur les écrans des horodateurs.
- Afin de réduire la pollution visuelle, la municipalité a fait le choix de ne pas autoriser les panneaux d'affichage dits "4x3", ni les panneaux d'abribus. En revanche, il existe des panneaux d'affichage autour de la mairie, essentiellement dédiés aux informations officielles. Doivent également être mentionnés l'existence des panneaux d'affichage dans des lieux dédiés tels que la médiathèque, bien qu'ils occupent une place minime.

Forces	Faiblesses
<p style="text-align: center;">Le Seniors Infos</p> <p>L'existence même du Seniors Infos ainsi que sa charte graphique efficace sont une force. En effet, il a pu être relevé que les plus de 50 ans sont à 80% multi-lecteurs lorsqu'il s'agit de la communication locale. De plus, les études les plus récentes admettent effectivement que la lecture des journaux papiers reste majoritaire pour les plus de 50 ans. Ainsi, dans la mesure où la communication repose d'abord sur le rôle d'un émetteur, il doit être établi que l'existence de cette information supplémentaire à destination unique des seniors est une force.</p>	<p style="text-align: center;">Atteindre la cible senior</p> <p>Les entretiens ont révélé que les seniors ne disposaient pas, à plus de la majorité, de la connaissance de l'existence du Seniors Infos. De plus, une part importante des personnes âgées interrogées ne connaissait pas l'existence de certains équipements ou lieux d'animations mis à leur disposition. En particulier, une idée demeure répandue parmi la population interrogée : les personnes n'habitant pas à La Californie n'auraient pas accès aux activités proposées en ces lieux, qui seraient réservées aux habitants de la résidence. La communication, qui repose sur la rencontre d'un émetteur et d'un récepteur, peine donc au niveau du récepteur. L'enjeu réside donc dans la manière d'atteindre le public cible.</p>

La cible senior

L'importance et le succès du Profil Mag ont été quantifiées dans le baromètre Epiceum & Harris Interactive de la communication locale de 2022 qui reconnaît que plus de 80% des seniors s'informent via le Profilmag.

Le Profilmag

Il a été dévoilé que sa distribution se faisait tardivement. En reprenant les paroles d'un de nos enquêtés, il s'est avéré que le bulletin communal est envoyé quand "à peu près un tiers des annonces qui sont faites sont déjà dépassées". Cela pénalise les individus qui comptent sur cette brochure afin d'être au courant des événements se déroulant dans la ville. Nos interlocuteurs s'appuient sur des cas concrets afin d'étayer leurs propos puisqu'il y aurait eu "trois/quatre manifestations" pouvant être intéressantes, mais que "c'était trop tard puisqu'elles étaient déjà passées". En somme, les populations interrogées ont fait émerger le souhait de recevoir ce magazine d'informations plus souvent. Sa réception est un temps fort de la vie locale pour les seniors.

La communication numérique

Le service communication est conscient du fait que la communication numérique d'informations concernant les seniors représente une part minime parmi les outils qu'utilisent les seniors pour s'informer. Néanmoins, les moyens sont mis à disposition pour que toutes les informations soient systématiquement indiquées sur internet, permettant d'atteindre les jeunes seniors ainsi que les enfants ou les aidants.

La communication numérique

Les seniors oullinois ont été nombreux à regretter l'existence d'un 'Groupe Facebook' à leur destination, le réseau social étant largement occupé par les plus de cinquante ans. Ce groupe réunirait l'ensemble des jeunes retraités et jeunes seniors oullinois, et serait animé par la municipalité pour relayer l'information sur les activités proposées les ciblant particulièrement.

	<p style="text-align: center;">Le manque de communication sur certaines informations</p> <p>Les entretiens ont révélé que les seniors manquaient de la possibilité de s'informer sur les modalités pratiques d'équipements mis en place à leur destination, dont ils connaissent pourtant l'existence. Cette conclusion est revenue à de nombreuses reprises s'agissant des horaires et trajets de la navette. Les populations interrogées connaissent souvent l'existence de la navette mais ne connaissent pas bien les modalités pratiques permettant de l'emprunter. À ce titre, lorsqu'elles sont interrogées sur leur utilisation ou non-utilisation de l'équipement Au Goût du Jour, les personnes sollicitées ont fait émergé une interrogation commune : plusieurs personnes ne savent pas s'il est possible ou même comment accéder Au Goût du jour en navette. Cela rejoint l'observation selon laquelle Le Goût du jour est majoritairement utilisé par des personnes habituées pouvant s'y rendre à pieds et ayant leur résidence proche du lieu de l'équipement. L'enjeu est donc d'atténuer ce flou de connaissances par une communication claire et efficace.</p>
	<p style="text-align: center;">Les panneaux lumineux</p> <p>Les seniors rencontrés ont pu rapporter que les informations affichées passaient trop vite</p>

Pistes de réflexions

- **Faire évoluer le Seniors Infos** afin d'atteindre le public cible et résoudre le problème du récepteur. Trois pistes principales se présentent.

La première consiste à enrichir le document actuel avec un contenu plus généraliste de type « magazine ». Ce contenu aborde des thèmes tels que la vie quotidienne, la santé, les voyages, les relations familiales, la mode, les astuces, le bien être etc. Un thème important est notamment le maintien à domicile. En effet, les récentes études ont pu montrer que les français se sentaient mal informés par la communication locale sur les solutions existantes dans l'accompagnement au maintien des personnes âgées au domicile. Il n'est pas à exclure que ce nouveau contenu puisse également intégrer des informations ciblées de niveau local, ressemblant à celles existantes dans le Profil dans les rubriques 'Vie locale' ou 'Portrait d'Oullinois'. Les entretiens ont en effet souvent fait émerger le souhait de recevoir plus souvent un magazine ressemblant au Profilmag.

Cette voie est celle proposée par le service de communication dans son plan pour l'année à venir.

Elle supposerait de concevoir un document plus dense, et donc d'élaborer un nouveau mode de conception/réalisation, ainsi que de prévoir des coûts supplémentaires. Elle présente néanmoins différents avantages. Elle permet d'occuper un espace qui n'est pas pris en charge par les outils de communication locale existants, à savoir l'information généraliste à destination des seniors.

Or cet espace est un réel atout pour les populations seniors dont il a pu être relevé que 80% sont multi-lecteurs. Dans le même temps, cela permettrait de combler le souhait, émis par plusieurs des personnes interrogées, de recevoir plus souvent un magazine d'information de la part de la commune. Par ailleurs, comme il a pu être relevé par l'animatrice Nathalie Rico-Fontanet lors de la conférence 'Comment bien vivre son âge?', la lecture est un passe-temps permettant de préserver les fonctions cognitives. Des exemples de magazine à succès à destination des retraités existent : "Notre temps", "Génération Plus", parmi d'autres.

La seconde piste consiste à assurer une distribution en boîte aux lettres du Seniors Infos. Comme indiqué dans le graphique reproduit ci-dessous, il a pu être relevé que les seniors préfèrent en majorité recevoir les informations locales directement dans leur boîte aux lettres, et n'ont pas le réflexe de se saisir des outils d'informations locales qui sont mis à disposition, surtout lorsque l'information repose sur une multi-lecture comme c'est le cas actuellement (informations réparties entre le Profilmag et le Seniors Infos).

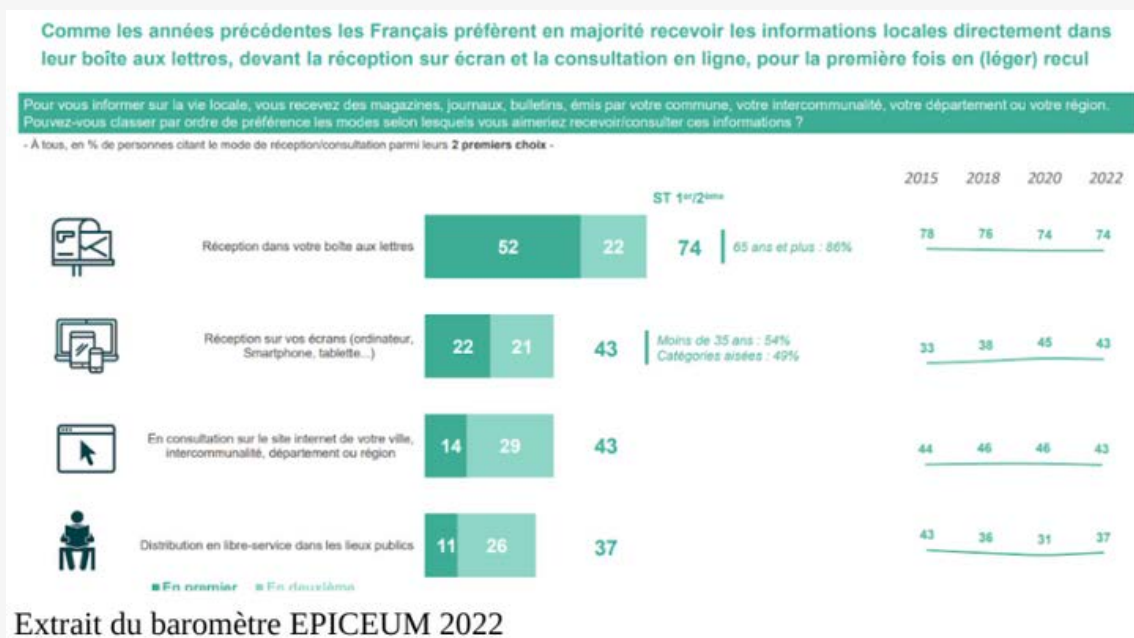


Figure 12 : Les modes préférés de réception des informations locales selon les Français en 2022

La troisième piste consiste à fusionner le Profilmag et le Seniors Infos. Ce dernier garderait son format actuel mais serait situé en annexe du Profil. Cette voie a été relevée par plusieurs oullinois interrogés. Le défi principal consiste alors à établir une communication efficace permettant de faire comprendre aux lecteurs que les dernières pages sont uniquement destinées aux 65 ans et plus. Néanmoins, la rubrique "Petits Oullinois Grande idées", apparue en 2016, a montré qu'il était possible de surmonter cet obstacle et de faire évoluer le Profilmag en intégrant une information destinée à un public spécifique. Cette voie supposerait également de faire un choix : soit densifier le Profil actuel, engendrant un coût supplémentaire, soit libérer un espace suffisant pour les nouvelles informations dans le volume existant. Dans les deux cas, l'évolution du Seniors Infos répond à la demande d'information de source locale formulée par la population française de manière générale, et les seniors en particulier. Ainsi, le baromètre EPICEUM 2022 de la communication locale relève que "plus d'un français sur deux estiment que leur mairie devrait les informer davantage, [...] loin de la saturation que certains dénoncent parfois", cette tendance s'intensifiant avec les années.

- **Continuer de donner un rôle plus actif au service de communication** en transformant, comme le souhaite sa directrice, le Seniors Infos en magazine de type généraliste. Dans la perspective de l'évolution de la brochure, le service pourrait occuper un rôle éditorial dans la conception et la rédaction en association avec le service Seniors.
- **Installer un espace de contribution à la mairie.** Prévoir une boîte de dépôt où les personnes âgées adressent leurs suggestions. En retour, la municipalité les examine dans le bulletin communal pour traiter ces requêtes.
- **Organiser des temps d'informations dans les lieux de rencontre** tels que Le Goût du Jour. C'est également la dynamique à l'œuvre dans l'idée d'un guichet seniors qui se présente comme le lieu centralisé de communication d'information à destination des seniors.
- **Création d'un groupe Facebook à destination des jeunes seniors et jeunes retraités.**
- **Intégrer des informations sur les horaires et trajet des navettes dans les outils de communication,** y compris les outils à destination du tout public.

- **Profiter des temps forts à destination des seniors**, tels que la distribution des colis ou le spectacle de fin d'année pour transmettre des informations. A titre d'exemple, il serait possible d'introduire dans les colis de Noël, qui bénéficient d'un succès important, un coupon offrant un repas gratuit à La Californie. Cela permettrait de regrouper un public plus important dans un espace clos, afin de l'exposer à l'information (présentation des animations, de la navette etc.). En outre, cette technique aurait l'avantage d'inciter les seniors 'nouvellement arrivés dans la commune à se déplacer dans un lieu collectif, le manque d'intégration étant un sujet important pour plusieurs oullinois interrogés.

Focus: le guichet senior

L'idée d'un guichet senior à Oullins permet de répondre à des enjeux qui s'inscrivent et en même temps qui dépassent la problématique de la communication auprès des seniors.

- **L'enjeu de l'exclusion numérique.**
 - L'exercice de la citoyenneté et le numérique. L'accompagnement dans la constitution de dossiers administratifs qui requièrent l'usage du numérique pourrait être assurée par le guichet senior.
 - L'apprentissage de l'usage numérique. Le guichet senior pourrait être le lieu central d'où émanerait une offre en ce sens.
- **L'enjeu de l'isolement et de l'accès aux aides sociales.** Le diagnostic social "Projet social de territoire" de Février 2020 commandé par la Métropole mettait en avant qu'un nombre constant de seniors n'ont toujours pas accès à l'APA, bien que la commune d'Oullins figure parmi les communes avec le plus grand nombre de bénéficiaires. Le guichet senior pourrait être utilisé pour la communication d'informations ainsi que l'accompagnement des oullinois en ayant besoin sur ce point. Par là, le guichet senior serait le lieu privilégié pour exercer le rôle de "facilitateur" que la Métropole entend donner aux CCAS afin de rationaliser l'action en matière de prestations sociales : détecter les personnes âgées ayant besoin d'une prestation sociale offerte par la métropole, information et orientation en ce sens. De la même manière, le guichet serait un acteur clé au sein du réseau de la Filière gérontologique Lyon Sud, afin d'orienter vers les professionnels adaptés.
- **L'enjeu de la communication.**
 - Le guichet senior améliore l'offre de communication à destination des seniors, en se présentant comme un nouvel outil de communication à part entière (que ce soit à travers la permanence téléphonique ou le lieu physique) mais également en étant un nouveau lieu dédié où l'offre existante est accessible.
 - Le guichet senior oullinois permettrait également d'améliorer la dynamique de communication elle-même en se présentant comme un outil privilégié pour atteindre la cible senior.

Qu'est ce qu'un guichet senior ? "Un guichet unique pour des réponses multiples"

Un guichet unique

- *Quoi ?*

Il s'agit d'abord d'un lieu unique centralisant l'ensemble des informations à destination des séniors, afin de faciliter leur quotidien et de satisfaire à leurs besoins divers.

- *Comment ?*

Il pourrait s'agir de prime abord d'une permanence téléphonique unique comme au sein de la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray¹ qui rapporte que "chaque année, ce sont plus de 3 000 appels téléphoniques qui sont traités". Il pourrait également correspondre à un lieu physique unique qui complète la permanence. Les communes ayant mis en place un Guichet senior ont systématiquement dédié un lieu physique au service. Les municipalités les plus en avance sur cet enjeu sont le Guichet Atout Séniors du CCAS de la Ville de Colomiers, le Guichet unique de la commune de Villefranche-sur-Saône³ mis en place le 1er janvier 2023, ou encore le Clic, ou Centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées de la Ville de Rouen⁴. En tout état de cause, le guichet sénior doit répondre à l'impératif d'efficacité et de simplicité : "un seul guichet, un seul numéro de téléphone".

- *Géré par qui ?*

Un lieu géré par le CCAS de la commune, par une personne dédiée. En mettant en place la Maison des séniors, et au regard de l'importance de la fréquentation de la structure, la Ville de Dijon⁵ a fait un pas de plus en se reposant également sur une équipe de bénévoles : "Avec une fréquentation mensuelle moyenne de 642 personnes et 1 567 appels téléphoniques reçus chaque mois, la maison des seniors est devenue le lieu de référence pour les Dijonnais de plus de 60 ans".

- *Quel esprit ?*

Un lieu gratuit, tourné vers les besoins des différents retraités.

Des réponses multiples

Des réponses multiples pour des missions multiples. Pour la forme, et à partir de l'étude des différents cas de guichets séniors instaurés dans d'autres communes, il semblerait que leurs missions principales soient de deux ordres : la mise à disposition d'information dédiées aux retraités et leur accompagnement afin de faciliter leur quotidien. Quant au fond, différentes catégories peuvent être distinguées :

- **La culture**

- Information et orientation. Le guichet senior est un lieu d'informations à propos du tissu associatif de la commune, mais également le relais de la communication des animations mises en place par les équipements de la mairie. Toute personne peut ainsi appeler ou se rendre au guichet afin de demander des informations sur les activités proposées sur le territoire en fonction de ce qu'elle recherche, afin d'être orientée de manière optimale. Le guichet est aussi un lieu rassemblant la documentation et la communication locale (bulletin municipal notamment).

- Accompagnement. Le guichet peut remplir une mission proactive consistant à relayer les activités proposées par la commune mais également par les associations en octroyant les formulaires d'inscription au public le plus large possible
- Par exemple, au sein de la Ville de Colomiers, qui met à disposition un service d'aide et de portage de repas à domicile, le guichet sénior est l'interlocuteur privilégié pour faire une demande, ou un retour sur la prestation.
- De la même manière, le site de la permanence téléphonique du guichet sénior de la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray donne cet exemple : "les demandes formulées concernent à la fois des services gérés directement par la Ville comme une réservation pour emprunter le Mobilo'bus, une inscription au portage de repas à domicile ou les animations mises en place par le service vie sociale des seniors".
- Dans une autre configuration, la Maison des séniors à Dijon est une adresse unique où "les aînés dijonnais s'inscrivent, par exemple, au spectacle de la Semaine bleue, au repas de Noël offert par la ville de Dijon ou sur le registre canicule etc."

- **L'administratif et le juridique.**

- Information et orientation. Le guichet sénior est capable de renseigner les séniors sur les aides, dispositifs et prestations existantes (mobilité, accès aux soins, accès aux droits (notamment aides sociales), tutelle, curatelle, activités physiques, associations, loisirs...), qu'il s'agisse de missions portées par la commune ou par une autre collectivité et entité publique (hôpital, métropole, région) ou privée (association ou entreprise).
- Le guichet peut ainsi éventuellement orienter vers le bon interlocuteur, qu'il s'agisse d'un service de la mairie, ou d'un partenaire public ou privé. Comme pour le guichet sénior de Villefranche-sur-Saône, il permet de "simplifier les démarches des personnes âgées, de leur famille".
- Accompagnement. A titre d'exemple, le guichet "Atout sénior" de la ville de Colomiers se donne pour mission de mobiliser du personnel afin d "aider dans la constitution des dossiers administratifs".
- De plus, le Clic de Rouen insiste sur la mission d'accompagnement en se présentant comme une aide à la recherche de solutions de financement en cas de perte d'autonomie nécessitant des aménagements particuliers. Il peut également servir de relais actif lorsqu'il s'agit d'une demande d'un service non géré par la commune : appui dans la demande d'aide sociale ou une demande d'hébergement en EHPAD en assurant une veille et un suivi du dossier.
- Ainsi, le guichet sénior se présente aussi comme la façade extérieure des services d'assistance sociale qui peuvent être portés par les CCAS. L'exemple le plus illustratif de cette prérogative semble être la Maison des séniors de Dijon qui se présente comme suit : "Dépendante du centre communal d'action sociale de la ville de Dijon, la structure municipale apporte tous types d'informations sur la vie quotidienne (culture, services à la personne, démarches administratives) et propose des rendez-vous personnalisés avec des professionnels. [...] Chaque mois, des après-midi thématiques – ouverts à tous, famille et proches – donnent l'occasion de répondre aux questions des aînés. Parmi les sujets proposés : calculer sa retraite, bénéficier d'aides à domicile, réviser le Code de la route ou encore savoir repérer les arnaques."

• **La prévention des situations de fragilités liées au vieillissement**

- Les situations vécues. Le guichet senior se situe en première ligne dans la prévention lors du déclenchement des Plans d'Alerte Canicule ou Grand Froid, ou en cas de pandémie. Il est également le lieu privilégié par les seniors ou leur entourage pour demander l'inscription sur le registre canicule par exemple.
- Les situations futures. Au sein de la commune de Colomiers, le guichet senior mobilise l'ensemble des moyens pouvant être utilisés lors des missions précédemment citées, afin de se donner la possibilité de "repérer les personnes fragiles tant sur le plan médical que sur le plan social et d'orienter vers les services adaptés". Comme au sein du guichet unique de Villefranche-sur-Saône, le guichet senior sert ainsi à "développer une véritable politique de prévention des risques liés au vieillissement".
- Les situations de précarité. Le guichet senior reste le lieu privilégié pour nouer des partenariats avec les associations luttant contre la précarité et l'isolement des personnes âgées. A Colomiers par exemple, le guichet senior s'est associé avec la structure caritative "Les Petits Frères des pauvres" et cette coopération renforcée se traduit par des gains réciproques. Le collectif aide la commune à repérer les seniors en situation de précarité ou de perte d'autonomie, et en retour le guichet senior accueille les bénévoles pour traiter leurs éventuelles réclamations. De plus, au sein de la commune de Givors, le CCAS entretient des liens privilégiés de ce type avec le SDIS, quoique sans l'appui d'un guichet senior.

Des réponses multiples pour un public protéiforme

- Le guichet senior cible avant tout les seniors. Ce faisant, il permet aussi d'adapter leur prise en charge en fonction de la tranche d'âge, notamment sur les thématiques culturelles. Comme l'analyse en effet Olivier Donnat⁶, on distingue au sein de l'appellation senior, au moins quatre générations dont les comportements culturels diffèrent, et insiste sur l'importance de l'effet "génération" qui appelle à un suivi différencié. Le guichet senior, comme celui de Villefranche-sur-Saône qui se focalise sur les "questions du quotidien de tous les seniors", assure ainsi, à partir d'un lieu unique, des échanges approfondis et un accompagnement alignés sur l'hétérogénéité du public auquel il s'adresse.
- Enfin, le guichet senior est également un lieu ouvert aux membres de la famille et aux accompagnants, lorsqu'ils soumettent des demandes concernant la situation d'un proche âgé. Une des missions affectées à celui de Colomiers prévoit d' "informer les aidants familiaux et des proches sur un besoin ou d'une aide spécifique".

¹ Voy. le site de présentation, « Guichets seniors », Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray - Site officiel, consulté le 11 mars 2023, URL : <https://www.saintetiennedurovray.fr/en-pratique/seniors/guichets-seniors/>

² Voy. le site de présentation, « Guichet Atout seniors de la Ville de Colomiers », Ville de Colomiers – Site officiel, consulté le 11 mars 2023, URL : <https://www.ville-colomiers.fr/mon-quotidien/seniors/guichet-atout-seniors-431.html>

³ Voy. le site de présentation, « Un guichet unique d'accueil pour les seniors », Ville de Villefranche-sur-Saône – Site officiel, consulté le 11 mars 2023, URL : <http://www.villefranche.net/index.php/a-tout-age/les-aines/362-un-guichet-unique-daccueil-pour-les-seniors.html>

⁴ Voy. le site de présentation, « Actualités | Clic des Aînés », Ville de Rouen - Site officiel, consulté le 11 mars 2023, URL : <https://www.clic-rouen.fr/>

⁵ Voy. le site de présentation, « Maison des seniors », Ville de Dijon – Site officiel, consulté le 11 mars 2023, URL : <https://www.dijon.fr/Dijon-au-quotidien/Senior/Maison-des-seniors>

⁶ O.Donnat, Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique, La Découverte, Ministère de la culture et de la communication, 2009

Les éléments clés pour une bonne communication à destination des seniors

Avec l'accroissement de la part des seniors dans la population totale (hausse de 78,9% des aînés de plus de 80 ans entre 1999 et 2014), la communication n'a jamais joué un rôle aussi important dans les collectivités afin de capter un public qui éprouvent des difficultés d'attention. En effet, le grand âge se traduit par une perte d'autonomie, de l'agilité physique et intellectuelle mais aussi une altération des sens tels que la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher ainsi que le goût.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, la bonne transmission d'informations générales à destination d'un groupe particulier doit répondre à six critères mentionnés dans l'illustration ci-contre : l'accessibilité, l'applicabilité, la crédibilité, la pertinence, la diffusion en temps utile ainsi que la compréhension. Dans notre cas, les élus locaux doivent sans cesse trouver des moyens appropriés afin de s'adresser convenablement aux seniors tout en tenant compte de la dégradation de leur état de santé.

Pour bien échanger avec les personnes âgées, il est nécessaire d'identifier le canal (ou le "médium") de communication le plus optimal possible et qu'elles utilisent de préférence. Pour Marshall McLuhan, théoricien canadien de la communication, en fonction des instruments mobilisés (télévision, journal, radio...), les impacts sur la captation de l'audience sont différents. L'universitaire distingue deux types de médias :

- les médias "chauds" qui mobilisent seulement un sens (livre, radio, journal...)
- les médias "froids" qui fournissent peu d'informations, mais qui forcent l'auditeur à décrypter les renseignements manquants et à les compléter en mettant à profit les autres sens (parole, télévision, téléphone...)

D'après les conclusions de ses recherches, une communication pertinente ciblant les seniors doit s'appuyer sur ces médias "froids". Par conséquent, l'équipe municipale d'Oullins se doit d'organiser des réunions publiques (dans le même genre que la conférence "Bien vivre son âge ?") ainsi que participer à des réunions ou des comités de quartier.

Pour autant, le support papier reste le premier outil d'information utilisé par les Français âgés de plus de 50 ans, comme l'attestent ces tableaux ci-dessous extraits du "baromètre Epiceum et Harris Interactive de la communication locale (7e édition, novembre 2022)".

Les échanges avec les habitants constituent la première source d'information déclarée par les Français de moins de 35 ans. La lettre d'information est privilégiée au-delà de 35 ans

Pour vous informer sur la vie locale (que ce soit à l'échelle de votre commune, de votre intercommunalité, de votre département, de votre région), utilisez-vous souvent, de temps en temps ou jamais... ?

Nombre de moyens d'information utilisés :		10,7	10,6	10,3	9,6	10,1	
Ensemble		18 – 24 ans	25 – 34 ans	35 – 49 ans	50 – 64 ans	Plus de 65 ans	
1	La lettre d'information de votre collectivité	78	Les échanges avec les habitants 77	Les échanges avec les habitants 72	La lettre d'information de votre collectivité 74	La lettre d'information de votre collectivité 82	La lettre d'information de votre collectivité 88
2	Les échanges avec les habitants	77	L'affichage 77	Les événements locaux 71	Les échanges avec les habitants 72	Les échanges avec les habitants 78	Les échanges avec les habitants 84
3	L'affichage	69	Des sites Internet autres 68	Des sites Internet autres 69	Le site Internet de votre collectivité 72	Les événements locaux 70	Les événements locaux 72
4	Les événements locaux	69	Les chaînes de télévision locales 67	La lettre d'information de votre collectivité 69	L'affichage 71	Les chaînes de télévision locales 69	Les chaînes de télévision locales 72
5	Les chaînes de télévision régionales et locales	68	Les pages officielles sur les réseaux sociaux 68	L'affichage 68	Les événements locaux 70	Le site Internet de votre collectivité 68	L'affichage 68
6	Le site Internet de votre collectivité	67	Le site Internet de votre collectivité 67	Les pages officielles sur les réseaux sociaux 68	Les pages officielles sur les réseaux sociaux 66	L'affichage 65	La presse hebdomadaire régionale 64
7	Des sites Internet autres	59	La lettre d'information de votre collectivité 65	Les chaînes de télévision locales 64	Les chaînes de télévision locales 65	Les radios régionales et locales 58	Le site Internet de votre collectivité 63
8	Les radios régionales et locales	58	Les événements locaux 61	Le site Internet de votre collectivité 64	La presse gratuite 60	La presse hebdomadaire régionale 56	La presse gratuite 61



Source : baromètre Epiceum et Harris Interactive de la communication locale (7e édition, novembre 2022)

Figure 13 : Les modes privilégiés de source d'information des Français en fonction de l'âge

FOCUS AGE

Les plus jeunes (Français âgés de moins de 35 ans) déclarent utiliser en moyenne davantage de supports digitaux que de supports papiers.

Pour vous informer sur la vie locale (que ce soit à l'échelle de votre commune, de votre intercommunalité, de votre département, de votre région), utilisez-vous souvent, de temps en temps ou jamais... ?

- À tous, en % de « Utilise » -

Nombre de moyens d'information utilisés :		10,7	10,6	10,3	9,6	10,1	
Ensemble		18 – 24 ans	25 – 34 ans	35 – 49 ans	50 – 64 ans	Plus de 65 ans	
1	Les supports papiers	3,6	Les supports électroniques / digitaux 3,7	Les supports électroniques / digitaux 3,6	Les supports papiers 3,6	Les supports papiers 3,5	Les supports papiers 3,9
2	Les supports électroniques / digitaux	3,1	Les supports papiers 3,5	Les supports papiers 3,5	Les supports électroniques / digitaux 3,3	Les supports électroniques / digitaux 2,7	Les supports électroniques / digitaux 2,6
3	Les supports oraux / événements	2,2	Les supports oraux / événements 2,2	Les supports oraux / événements 2,3	Les supports oraux / événements 2,2	Les supports oraux / événements 2,2	Les supports oraux / événements 2,3
4	Les supports audiovisuels	1,3	Les supports audiovisuels 1,2	Les supports audiovisuels 1,2	Les supports audiovisuels 1,2	Les supports audiovisuels 1,3	Les supports audiovisuels 1,3
1	Supports dont l'émetteur est identifié comme n'étant pas une collectivité locale	7	Supports dont l'émetteur est identifié comme n'étant pas une collectivité locale 7,2	Supports dont l'émetteur est identifié comme n'étant pas une collectivité locale 7,2	Supports dont l'émetteur est identifié comme n'étant pas une collectivité locale 7	Supports dont l'émetteur est identifié comme n'étant pas une collectivité locale 6,6	Supports dont l'émetteur est identifié comme n'étant pas une collectivité locale 7
2	Supports dont l'émetteur est identifié comme une collectivité locale	3,2	Supports dont l'émetteur est identifié comme une collectivité locale 3,4	Supports dont l'émetteur est identifié comme une collectivité locale 3,4	Supports dont l'émetteur est identifié comme une collectivité locale 3,4	Supports dont l'émetteur est identifié comme une collectivité locale 3	Supports dont l'émetteur est identifié comme une collectivité locale 3,1



14

Source : baromètre Epiceum et Harris Interactive de la communication locale (7e édition, novembre 2022)

Figure 14 : La préférence entre supports digitaux et supports papiers d'information des Français en fonction de l'âge

Les périodiques imprimés sont très prisés par cette cohorte de la population car elle sait le mieux s'en servir pour se documenter et ils ont toujours été ancrés dans la vie quotidienne de ces personnes issues des précédentes générations.

C'est pourquoi, la mairie d'Oullins doit veiller à simplifier le plus possible la rédaction de ses annonces, que ce soit par les panneaux d'affichage ou les bulletins officiels afin de rendre la lecture plus agréable. Voici quelques conseils pratiques pour améliorer la visibilité de la communication :

- Faire appel à des **mots courants** et adopter le **ton de la conversation personnelle**.
- Hiérarchiser la présentation et relier les idées d'un paragraphe à l'autre.
- Faire appel à des verbes d'action et à la forme active.
- Privilégier les **mots courts** et les **phrases courtes**.
- Présenter sous forme de **courts paragraphes**.
- Illustrer les idées ou les concepts à l'aide d'**exemples concrets**.
- Présenter les idées au moyen d'**illustrations** ou de **diagrammes** si cela les rend plus faciles à comprendre.
- Faire ressortir les **idées principales** et l'information importante au moyen de **sous-titres**, de **listes** par points et de caractères gras.

Source : "Bien communiquer avec les aînés", Communauté de Communes - Pays de Mormal

En plus de ces règles primordiales, nous pouvons ajouter des conditions supplémentaires à respecter pour les panneaux d'affichage :

- Utiliser une police d'écriture suffisamment grande
- Employer une combinaison de couleurs faisant ressortir un contraste important pour simplifier la lecture
- Prêter attention à l'emplacement des caractères adoptés et les risques d'éblouissement par des sources lumineuses

Pour finir, il est nécessaire de repenser la visibilité des publications sur internet car, même si son usage reste limité, il gagne un nombre croissant d'adeptes au fil des années. Dans cette optique, certaines suggestions doivent donc être retenues :

- Avoir une arborescence d'un site internet suffisamment organisée et hiérarchisée
- Créer un glossaire en ligne à partir des mots techniques les plus recherchés
- Harmoniser le décor, les symboles et les icônes sur l'entièreté du site
- Rendre les fonctionnalités de la page d'accueil pratiques d'utilisation
- Privilégier les polices d'écriture sans sérif, c'est-à-dire sans empattement, plus adaptées pour un affichage sur écran

Sources : "Bien communiquer avec les aînés", Communication de la Communauté Amie des Aînés et Communauté de Communes - Pays de Mormal, février 2019. URL : <https://www.cc-paysdemormal.fr/app/uploads/2022/01/24130.pdf> [consulté le 10 mars 2023] et "Baromètre Epiceum et Harris Interactive de la communication locale", 7e édition, novembre 2022.

La santé mentale et physique des seniors

Dans cette partie il s'agira de mettre en lumière les problématiques de santé locales. Quelques recommandations sont effectuées sur la base de lectures scientifiques.

« La situation n'est pas optimale mais elle est bien meilleure qu'ailleurs. »

Citation d'un professionnel de santé

I. La santé des seniors à Oullins

A. L'offre de soin

1 - Le manque d'offre de soin, une problématique nationale qui engendre des conséquences locales

Comme évoqué dans la présentation du territoire, la commune d'Oullins bénéficie d'une meilleure densité de médecins généralistes que la région Auvergne-Rhône-Alpes. Si les données laissent imaginer, à première vue, une situation satisfaisante, les enjeux demeurent importants concernant ce volet.

Pour aller plus loin – L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)

L'APL est un nouvel indicateur local de l'accessibilité aux médecins généralistes libéraux. Bien plus adapté aux spécificités de la commune concernée, l'APL permet de prendre en compte à la fois la proximité et la disponibilité des professionnels de santé. En considérant également l'offre et la demande des communes environnantes, cet indicateur est plus performant et réaliste que certains autres, plus anciens, comme la distance d'accès aux soins ou la densité médicale¹. A Oullins, l'APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans² en 2021 est de 3,06 (en unité de consultations accessibles par an et par habitant). Celui du territoire de vie-santé d'Oullins, incluant La Mulatière, est quant à lui de 3,98³. Le territoire de vie-santé est pertinent pour comprendre la couverture d'Oullins en professionnels de santé dans la mesure où ce découpage est habituellement utilisé dans de nombreuses politiques incitatives à l'installation en zones sous-denses. En s'affranchissant des délimitations administratives, ce découpage territorial vise à désigner une forme de bassin de vie plus réaliste des équipements auxquels la population des communes en question a accès⁴. Si l'on utilise cet indice de l'APL, on se rend alors compte que le territoire vie-santé d'Oullins se situe près de la moyenne française (3,98 pour Oullins, contre 3.5 environ pour la moyenne nationale). Ainsi, l'accessibilité potentielle d'Oullins aux médecins généralistes est légèrement supérieure à la moyenne nationale. Cela signifie que chaque habitant d'Oullins peut potentiellement consulter un médecin généraliste environ 4 fois par an, ce qui est supérieur à la moyenne des communes du territoire français.

A propos de la couverture médical d'Oullins, un directeur d'EHPAD : nous indiquait : « *[La couverture médicale est] à la fois correcte et déjà saturée. C'est-à-dire que tous les médecins traitants ne peuvent plus prendre de patients, même si certains de leurs patients décèdent. Ces patients sont souvent pluri-pathologiques en EHPAD, on a besoin de médecins traitants, même à Oullins.* »

Dans la même idée, un directeur d'Ehpad, nous apprenait : « *C'est un problème national. Problème de recrutement de soignants diplômés, c'est la principale problématique.* » Ces propos montrent que les professionnels de santé sont unanimes : le principal problème est un problème d'offre, trop peu de professionnels de santé sont disponibles. Et à ce propos, un professionnel de santé nuançait le propos: « *La situation n'est pas optimale mais est bien meilleure qu'ailleurs.* »

2 - L'importance de la santé dans la construction d'une politique senior

La santé conditionne l'activité. Comment penser une politique culturelle, sportive, associative, une politique senior cohérente, ayant pour but de réduire l'isolement et augmenter le lien social, sans une politique de santé poussée ? Les professionnels interrogés sont unanimes : la santé est le socle de la vie d'une personne âgée. Elle constitue une condition fondamentale à l'épanouissement personnel.

¹ Barlet, Muriel, et al. « L'accessibilité aux médecins généralistes libéraux : plus faible en milieu rural », *Pour*, vol. 214, no. 2, 2012, pp. 29-40.

² Le choix de cette borne d'âge de 65 ans a du sens en politique publique. En effet, elle permet d'anticiper le départ à la retraite des praticiens les plus âgés.

³ « Accessibilité potentielle localisée - DREES ». URL : <https://drees.shinyapps.io/carto-apl/>.

⁴ Legendre, Blandine. « En 2018, les territoires sous-dotés en médecins généralistes concernent près de 6 % de la population ». DREES, 2020.

Pour aller plus loin - la Qualité de Vie (QdV) et la condition physique

Une étude de 2019 menée par de nombreux chercheurs et chercheuses⁵ s'est intéressée à ce que la notion de Qualité de Vie représentait pour des personnes âgées du monde entier. L'étude a découpé la notion de QdV en neuf domaines :

1. La perception de la santé
2. L'autonomie
3. L'activité et l'utilité
4. Les relations
5. L'attitude
6. Le confort émotionnel
7. La spiritualité
8. Le foyer et le voisinage
9. La sécurité financière.

L'aspect qui va nous intéresser ici est celui de la santé. Et en effet, l'étude le montre, des limitations fonctionnelles, des symptômes chroniques, des effets secondaires de médicaments, font décroître très fortement la QdV. C'est ainsi d'abord la **souffrance** induite par des maladies physiques, mentales et cognitives, qui fait que la santé est la clef de voûte d'une bonne vie. Mais les personnes âgées souffrent également de la **comparaison** qu'elles opèrent avec leur santé passée. Dans l'étude, une personne âgée témoigne : « *Je ne peux plus faire ce que je pouvais faire il y a dix ans, et cela me met en colère... Je suis dégouté de moi-même* ». Mais si la santé est si importante dans l'élaboration d'une politique senior efficace et juste, c'est surtout parce qu'elle définit **ce qu'une personne est capable de faire**. C'est pour cette raison que de nombreuses personnes âgées tendent à décrire leur santé par rapport à ce qu'ils ou elles peuvent faire ou ne pas faire, plus que par rapport à leurs maladies.

« Tant qu'on a pas les besoins fondamentaux qui ne sont pas satisfaits, on ne peut pas monter à l'étage supérieur. »

Citation d'un directeur d'Ehpad

3 - Comment attirer des professionnels de santé sur un territoire ?

Les petites communes, notamment celles étant désignées comme des déserts médicaux, mènent des politiques fortes dont le but est d'augmenter l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.⁶ Et si Oullins n'est pas une commune rurale, il est intéressant de se pencher sur l'action de ces communes pour comprendre les ressorts de l'attractivité des professionnels de santé. On peut alors distinguer trois types de projet communaux ou supra communaux :

- Des projets pilotés par les professionnels de santé avec le soutien de la commune (création de locaux, dans lesquels des professionnels de santé sont déjà prêts à intervenir. Ici la commune crée du lien, et assure la centralité des locaux)
- Des projets pilotés par la commune en partenariat avec les professionnels de santé (la commune réunit des professionnels de santé, porte l'investissement et loue des locaux)
- Des projets intégralement portés par la commune (salarier de médecins)

Cependant ces politiques sont mises en place par des petites communes isolées, qui ne correspondent pas à la situation d'Oullins. Pourtant, elles positionnent toutes la commune comme **coordinatrice**.

⁵ Van Leeuwen, Karen M et al. "What does quality of life mean to older adults? A thematic synthesis." *PLoS one* vol. 14,3 e0213263. 8 Mar. 2019
⁶ BRUDED, « Comment attirer des professionnels de santé sur un territoire ? Un réseau d'expériences innovantes pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain », janvier 2018. URL : https://www.bruded.fr/wp-content/uploads/2018/02/mutualisation-attirer-pro-sant_2018_bd.pdf

« Je voudrais une commune aussi active qu'un petit village de campagne dans la recherche de médecin. Ils construisent la maison, ils font une pub, etc. Dans les Métropoles on a pas cette énergie puisque le constat de base est plutôt rassurant. On est pas dans un désert. C'est parce qu'on est pas en situation globale catastrophique qu'on agit pas, alors que certaines personnes sont en réelle difficulté. Que les communes s'investissent dans l'attractivité du métier. Par exemple à Lyon, certains orthophonistes parlaient du prix des places de parking ? Ou d'une aide à la mobilité pour les médecins ? Plus de secrétariat médical ? Plus de coordination à l'échelon communal, notamment pendant les vacances ? Donc une politique de coordination, mais on parle tout de même de professions libérales (dans le sens où ces professionnels tiennent à leur indépendance), donc on peut organiser des discussions, des cafés. »

Citation d'un directeur d'Ehpad

Très souvent en manque de temps, les structures médicales de la ville que nous avons rencontrées (les EHPADs particulièrement), trouveraient judicieux d'instaurer des **temps d'échanges réguliers informels ou non** entre les personnels de la santé et les pouvoirs publics. Ceux-ci auraient pour but de mettre en lien les acteurs entre eux et de faire émerger des enjeux locaux très spécifiques. Des difficultés concrètes pourraient être soulignées et partagées durant des temps de rencontre entre acteurs de la santé et pouvoir public local.

Dans cette **situation hybride**, où il y a un réel manque de professionnels de santé mais où les indicateurs du territoire restent corrects, il faudrait que la commune puisse **rester proche des professionnels de santé et des oullinois**. Cela permettrait de prouver son intérêt pour la question et de rassurer nos aînés sur cette question. En effet, nombreux sont ceux qui nous ont fait part de leur **stress**, voire de leur **peur**, liés au manque de médecins et de spécialistes en gérontologie sur la commune. L'ouverture d'un **guichet senior** pouvant orienter et aider les personnes viendrait sans nul doute atténuer ce sentiment de stress et de tension.

B. L'importance de la prise en charge psychologique

Selon l'OMS, les troubles liés à la santé mentale sont, derrière les maladies du cœur, au deuxième rang en termes de coût de morbidité¹. Les problématiques de la santé mentale ont longtemps été sous-estimées, ou du moins, ont souvent été peu considérées : pourtant, elles représentent un vrai enjeu. « *La santé mentale est donc cette politique qui, confrontée aux difficultés psychiques les plus variées, vient affirmer la possibilité d'un bien-être égal pour tous. Autrement dit, à tous elle vient proposer les moyens d'un accès identique à une satisfaction légitime* ». ²

1 - Vieillesse, santé mentale, et lien social : des enjeux inséparables

Lors de sa conférence organisée à Oullins dans le cadre de la Semaine Bleue, la psychologue Nathalie Rico-Fontanet nous expliquait :

¹ Organisation mondiale de la Santé, Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020, Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2013, URL complète en biblio.

² Nicolas Dissez, « Qu'est-ce que la santé mentale ? », Journal français de psychiatrie, 2006, vol. 27, no 4, pp. 19-21, doi:10.3917/jfp.027.0019.

« Ma pratique clinique en institution (foyer résidence et EHPAD) mais aussi à mon cabinet libéral m'a permis de constater qu'il existe des paliers dans le vieillissement : bien souvent la fragilisation du lien social est un moment clé d'accélération du vieillissement. La rupture du lien s'effectue souvent à bas bruit : une douleur empêchant la poursuite d'une activité physique en groupe, le déménagement d'un voisin ou d'une voisine, une baisse temporaire de moral faisant renoncer à une activité de loisirs jusqu'alors appréciée... Or le lien social est selon moi le premier pilier du « bien vivre son âge ».

Et c'est justement parce que le lien social est une composante structurelle de la santé mentale que la commune dispose d'outils pouvant permettre aux personnes âgées de mieux vieillir. Nous y reviendrons dans la partie portant sur la dynamisation des échanges et de la mise en réseau des personnes ci-après.

2. L'incidence de la crise Covid sur la santé mentale

La crise sanitaire a eu une influence déterminante sur le lien social, élément central de la santé mentale que nous avons évoqué. « Il y a aussi la question de la crise covid. Après elle, certaines personnes âgées ont réussi à retrouver du lien, mais les personnes qui avaient des relations restreintes avant ont perdu leurs relations. La question de l'isolement qui pèse sur la santé mentale. Et du coup la question c'est de voir comment on peut donner des ressources à ces personnes, qui pour certaines ont déjà un faible réseau. » soulignait ainsi un professionnel de santé durant l'un de nos entretiens.

De plus, la crise sanitaire a fait ressortir des éléments dysfonctionnels de notre système de santé, et la santé mentale est elle aussi concernée. « La psychiatrie française est sinistrée. Au moment où il faut assumer les conséquences psychiatriques de la Covid-19, l'état du « parent pauvre » historique de la politique de santé publique nationale doit être corrigé. »³.

L'information est un des moyens dont Oullins peut se saisir afin de contribuer à améliorer la détection et la prise en charge des problématiques relevant de la santé mentale⁴. D'autant plus que vis-à-vis de la population senior, encore peu de campagnes marquantes sont mises en place pour sensibiliser à ces enjeux. Pourtant les personnes âgées ne sont pas immunisées face à la souffrance psychique et mentale.

Pour aller plus loin - la Qualité de Vie (QdV) et la condition physique

Un Contrat Local de Santé Mentale est un outil de planification et de coordination qui vise à améliorer la prise en charge des troubles mentaux et psychiatriques au niveau local. Il s'agit d'un accord signé entre différents acteurs locaux, tels que les autorités de santé, les professionnels de la santé mentale, les services sociaux et les associations de patients, pour mettre en place une stratégie commune en matière de santé mentale. Le contrat local de santé mentale s'articule autour de plusieurs axes, qui peuvent varier en fonction des besoins locaux. Parmi les thèmes abordés, on peut notamment citer la prévention et la promotion de la santé mentale, l'amélioration de l'accès aux soins, la coordination des différents acteurs impliqués dans la prise en charge des troubles mentaux, ainsi que la formation des professionnels de santé et la sensibilisation de la population.

³ Anne de Danne, « La santé mentale à l'épreuve de la Covid-19 », L'ENA hors les murs, 2022, vol. 511, no 1, pp. 52-54.

⁴ Ibid.

Le Contrat Local de Santé Mentale est un outil essentiel pour améliorer la prise en charge des troubles psychiques au niveau local. En favorisant la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la santé mentale, il permet d'optimiser les ressources disponibles et de garantir une prise en charge adaptée aux besoins de chaque patient. La démarche de lancer un CLSM à Oullins, avec les villes de Pierre-Bénite et Saint-Genis-Laval, a été approuvée selon la méthodologie suivante:

1. Solliciter l'Observatoire régional de santé (ORS) Auvergne-Rhône-Alpes pour la réalisation d'un diagnostic.
2. Conduire en partenariat avec l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône Alpes (ARS), la démarche d'élaboration du contrat local de santé selon les thématiques identifiées sur les trois villes.
3. Associer à la démarche d'élaboration les professionnels et les habitants.

L'ensemble des CLSM partagent les mêmes objectifs stratégiques :

- Mettre en œuvre une observation en santé mentale, afin de mieux appréhender les besoins du territoire.
- Permettre l'accès aux soins psychiatriques et la continuité des soins.
- Favoriser l'insertion sociale, l'autonomie, et la pleine citoyenneté des personnes concernées par les troubles psychiques. Lutter contre les stigmatisations et discriminations.
- Promouvoir la santé mentale dans la vie publique.

Le Contrat Local de Santé Mentale, actuellement dans la phase de diagnostic, est alors un outil précieux pour la commune. Son caractère intercommunal en fait un instrument pertinent à l'échelle du territoire.

C. L'offre de loisirs comme appui

Comme nous venons de le voir, une offre de prise en charge psychologique apparaît comme clé afin de garantir la santé mentale de nos aînés. Toutefois, notons que la prise en charge psychologique n'est pas l'unique manière de préserver la santé mentale des individus.

La psychologue Nathalie Rico-Fontanet, rencontrée lors de sa conférence, nous a ainsi souligné l'importance de l'activité physique et des bienfaits que celle-ci pouvait avoir sur le psychique des personnes. Le clinicien et professeur agrégé à l'Université de Montréal Emmanuel Poirel, dans son ouvrage *Bienfaits psychologiques de l'activité physique pour la santé mentale optimale* explique et détaille les bienfaits d'une activité physique. Pour des cours de sport effectués de manière occasionnelle, l'auteur explique que les résultats sur le mental sont « comparables à la prise d'un médicament anxiolytique ou à des techniques de relaxation »¹. De plus, en recensant de nombreuses recherches scientifiques, il indique que « l'anxiété est réduite après 20 minutes d'activité physique continue impliquant une large masse musculaire, en l'occurrence la natation, la bicyclette ou la course à pied ».² D'autres recherches portant sur une pratique régulière de l'activité physique prouvent que « le sentiment de compétence et l'estime de soi s'améliorent, ainsi que les affects comme l'humeur, le bien-être, l'anxiété et la dépression et les performances cognitives comme la mémoire, le temps de réaction, la résolution de problème et la concentration ».³ Ainsi, qu'elle soit effectuée de manière ponctuelle ou non, l'activité physique améliore de nombreuses phases du psychique.

¹ Poirel Emmanuel, « Bienfaits psychologiques de l'activité physique pour la santé mentale optimale ». *Revue Santé mentale au Québec*, printemps 2017, vol. 42, 1, p. 151. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/smq/2017-v42-n1-smq03101/1040248ar/>

² Ibid.

³ Ibid. p 152

Ce rôle clé de l'activité physique nous pousse à nous interroger sur les instruments dont dispose une ville ou un territoire pour favoriser les pratiques sportives des habitants. Selon l'Organisation mondiale de la santé et l'ONU Habitat, la Planification Territoriale et l'Aménagement Urbain (PTAU) peuvent avoir un impact positif sur la santé et le bien-être des individus. Le réaménagement du quartier de la Saulaie et la construction d'un nouveau gymnase dans ce quartier illustre tout à fait le rôle que peut avoir la PTAU sur l'activité physique. L'exemple de la ville d'Ottawa peut également être donné ici. En effet, la ville a promulgué de nombreuses mesures favorisant la pratique sportive des personnes âgées en ajoutant par exemple des équipements de fitness adaptés aux seniors dans les zones de loisirs de la ville, en éliminant des trottoirs pouvant être à l'origine de chutes, ou en ajoutant des bancs. Comme nous l'avons vu précédemment, l'entretien que nous avons mené avec la direction des sports nous a fait savoir que la mairie avait pour volonté de mettre en place des équipements sportifs adaptés aux personnes âgées et donc de s'inscrire dans un réaménagement de l'espace urbain plus inclusif pour les seniors.

Outre l'urbanisation, les pouvoirs publics peuvent également être à l'origine d'une coordination et d'une mise en relation entre les acteurs du sport. Les EHPAD de la ville nous ont ainsi fait savoir que la création d'olympiades, en commun avec les associations sportives de la ville comme le *PLO* ou *l'AGV* seraient une piste d'action envisageable pour encourager la pratique sportive des seniors vivant dans ces structures.

Enfin, notre immersion au marché nous a prouvé que l'offre sportive de la ville était parfois mal identifiée par certains seniors. En effet, nombreux sont ceux qui nous ont indiqué leur volonté d'avoir plus d'activités sportives organisées. Or, la multitude d'entretiens que nous avons menés dans la ville nous ont prouvé que l'offre sportive était déjà très fournie, et que le problème était donc plutôt de l'ordre de la communication et de l'identification des offres existantes.

Outre les activités sportives, il semble important de souligner que la participation sociale des seniors (qui comprend également les activités culturelles, associatives et intellectuelles), a également des conséquences positives sur la santé mentale des individus. De ce fait, "*soutenir et accompagner les aînés pour qu'ils aient les moyens de s'impliquer dans le tissu social*" d'Oullins apparaît également comme une solution pour lutter contre leur isolement. Afin de favoriser cette participation, la communication et l'accessibilité semblent encore une fois apparaître comme les principales solutions. La création d'un guichet senior tel que celui de La maison des seniors à Dijon permettrait sans aucun doute une meilleure connaissance, et donc une plus grande valorisation de l'offre qui existe déjà sur le territoire. Ainsi, comme nous venons de le voir, les mesures à la disposition de la mairie visant à favoriser l'activité physique et la participation sociale des seniors au sein de la ville sont nombreuses.

⁴Organisation mondiale de la Santé, *Le Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés. Rétrospective des 10 dernières années, et perspective de la prochaine décennie.*, 2018, p10. URL : <https://www.who.int/fr/publications-detail/WHO-FWC-ALC-18.4>

⁵Lefebvre Pierre-Olivier et Chapon Pierre-Marie, *Guide Français des villes amies des aînés. Bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux*, p26, 2014. URL : <https://www.clps-bw.be/sante-des-aîne-e-s/guide-francais-vada>

⁶Ibid.

UN ENJEU MAJEUR: SORTIR DE L'ISOLEMENT

Il s'agira ici d'analyser différents éléments qui peuvent impacter l'isolement des personnes âgées. La présente partie s'articule autour d'une analyse de trois facteurs que nous avons identifiés comme majeurs: la fracture numérique, la dépendance et pour finir le besoin d'une redynamisation du lien social et des échanges.

« Le plus dur quand on prend de l'âge c'est de ne pas se retrouver seul, de continuer à rester actif »

Ressenti recueilli auprès d'un senior
durant la Marche Bleue

I. La fracture numérique

A. Un enjeu global

L'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) s'est progressivement imposé dans les foyers des Français depuis le début des années 2000. Les outils numériques ont complètement bouleversé nos modes de vie et nos comportements en tant que citoyens, pour devenir un fait de société et un trait marquant de notre époque. Quelles que soient les catégories sociales ou la tranche d'âge, leur bonne maîtrise se révèle désormais indispensable dans la réalisation des activités quotidiennes.

Ces technologies constituent également une opportunité de démocratisation de l'information concernant la vie publique, qu'elle soit nationale ou locale. C'est pourquoi, les collectivités ont bien saisi l'importance de cet enjeu en matière de transparence en mettant à disposition de leurs administrés un site internet répertoriant l'ensemble des informations et des renseignements utiles dans leur quotidien. Cette dématérialisation renforce, dans certains aspects, la proximité entre la municipalité et ses habitants en diffusant des données nécessaires à la satisfaction de leur requête. En se saisissant de ces nouveaux services numériques (réseaux sociaux notamment...), les élus locaux ont désormais la possibilité de diffuser l'actualité communale de manière rapide et réactive. Ces canaux assurent un élargissement considérable de leur public captif. Ainsi, la commune d'Oullins s'inscrit pleinement dans cette logique car elle met au service de sa population un site internet dédié à la commune et à ses événements.

Ainsi, la commune d'Oullins s'inscrit pleinement dans cette logique car elle met au service de sa population un site internet dédié à la commune et à ses événements. Néanmoins, les alternatives existantes sont de plus en plus restreintes, soulevant de nombreuses problématiques pour les groupes sociaux qui éprouvent des difficultés à se servir d'un ordinateur. Cet enjeu concerne surtout les personnes âgées qui sont moins familiarisées avec les nouvelles technologies comparativement aux générations plus récentes. Les collectivités locales, appuyées par des associations de terrain jouent alors un rôle décisif afin de lutter contre "l'illectronisme". Leurs initiatives permettront de familiariser les seniors au numérique afin qu'ils se sentent intégrés à part entière dans la société.

B. L'offre à Oullins

Dans le cas Oullinois, les différents entretiens que nous avons menés dans le cadre du diagnostic ont également mis en avant l'importance de cette thématique. Lors de la conférence "Bien vivre son âge" organisée par la psychologue Nathalie Ricot-Fontanet, les personnes âgées qui y assistaient nous ont fait part de leur désarroi face à l'idée de devoir recourir au numérique. Les nombreux obstacles auxquels elles font face pour son utilisation efficace ainsi que son inélasticité dans l'accomplissement de certaines actions

induisent des inquiétudes croissantes. Nous avons pu mettre en évidence que le manque d'accompagnement dans la réalisation des démarches administratives en ligne (déclaration de revenus auprès de la direction générale des finances publiques...) constituait une des préoccupations majeures du public senior. Les seniors font part aussi de leur mécontentement face à des pratiques culturelles et de loisirs qui nécessitent une inscription en ligne, les empêchant ainsi de participer du fait d'une mauvaise prise en main du matériel informatique. Un autre entretien conduit avec un senior a également illustré une crainte quant à la "robotisation de la relation avec le public" ou à la "robotisation à outrance".

Cette situation laisserait de côté les citoyens ne sachant pas se servir d'un ordinateur, mais aussi ceux "qui vont commencer à devenir séniles". Dans un contexte d'éloignement géographique des proches qui paraît plus récurrent de nos jours, l'achat de billets d'avions sur le site internet des compagnies aériennes s'impose. Cependant, les seniors sont amenés à subir des dysfonctionnements pour effectuer cette démarche en ligne. Tel que nous l'a raconté ce retraité, "je me suis épuisé pendant plus d'un mois dernièrement sur un billet d'avion qui m'a été proposé". En effet, en souhaitant réserver un vol dans l'optique de profiter d'un tarif préférentiel pour ses petits-enfants, il s'est aperçu que les billets sont sortis avec son propre nom. Tout en dénonçant le fait que la société de transport ait "conçu son système pour piéger les clients et ne pas rembourser", cet exemple atteste de l'incapacité du public âgé à se saisir adéquatement de ces instruments technologiques.

Sur le territoire Oullinois, la question de l'accès au numérique apparaît comme constituant un enjeu fort. Les discussions avec le public senior ont confirmé ce constat car "si vous voulez prendre contact avec l'association d'aide aux consommateurs (...), ils sont inondés de demandes" Il existe très peu de dispositifs ou de collectifs d'aide à la prise en main de l'informatique. Les ateliers d'accompagnement dans l'utilisation des nouvelles technologies sont quasiment inexistantes, à l'exception de l'association O.M.I.

L'association O.M.I (Oullins Micro Informatique) est la seule structure existante qui propose ce type de service à travers des animations hebdomadaires. Les sessions se déroulent durant toute la durée de l'année scolaire, soit de septembre à juin. Les inscrits se réunissent pour des formations payantes de deux heures à l'espace Moreaud, qui se tiennent le matin (de 10h00 à 12h00), l'après-midi (de 14h00 à 16h00 ou de 16h30 à 18h30) et le soir (19h00 à 21h00). Les activités proposées sont extrêmement variées avec des prix fixés en fonction de la prestation demandée. Elles comprennent une initiation à la bureautique (pack office 360), au traitement des photographies ainsi qu'à la téléphonie dernier cri, aux systèmes d'exploitation et aux bases de l'informatique. En outre, de nouvelles fonctionnalités sont apparues récemment, telles que le maniement des imprimantes 3D et de Windows 11. Par ailleurs, une lors d'une immersion effectuée aux côtés des dirigeants d'une association, ces derniers ont souligné le fait que l'aide numérique ne venait plus au Goût du Jour. Pour autant, il existe une page Facebook se nommant "Groupe des Oullinois" sur laquelle plusieurs responsables d'associations nous ont affirmé communiquer. Il joue un véritable rôle d'entraide qui permet de toucher une partie de la population. De nombreux citoyens l'utilisent pour se mobiliser, poser des questions ou demander des informations.

C. Un accès généralement compliqué chez les seniors

État des lieux : le constat d'une fracture numérique

L'étude française quantitative de référence est celle réalisée par la CSA (Consumer Science & Analytics) pour Les Petits Frères des pauvres, publiée en septembre 2018, et intitulée «L'exclusion numérique des personnes âgées ».¹

A partir d'un échantillon de 1 503 personnes âgées de 60 ans et plus, l'enquête présente les résultats en fonction de trois tranches d'âge (60-75, 75-84 et plus de 85 ans). Elle a été réalisée par téléphone, permettant de recueillir les données du plus grand nombre de personnes.

¹ "L'exclusion numérique des personnes âgées", Les petits frères des Pauvres et Consumer Science & Analytics (CSA), 27 septembre 2018.

URL : https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/332/download/2018_10_01_Rapport_exclusion_numerique_personnes_agees_pfp.pdf?v=2&inline=1 [consulté le 4 mars 2023]

² Voy. MANUS Jean-Marie, « Exclusion numérique des seniors, comment joindre les services publics ? », Revue francophone des Laboratoires, n° 532, 2021.

URL : <https://www.elsevier-masson.fr/rfl-revue-francophone-des-laboratoires-1773-035x.html> [consulté le 5 mars 2023]

³ Voy. AMARÉ Matthieu, "Isolement numérique : l'e-solitude", Numérique et éthique, 2017.

URL : <https://numeriqueethique.fr/ressources/articles/isolement-numerique-l-e-solitude> [consulté le 4 mars 2023]

Ce rapport a ensuite été complété par le recours à une méthodologie qualitative, reposant sur des entretiens individuels auprès de 11 personnes âgées entre 61 et 94 ans.

Il en est ressorti le postulat d'une fracture numérique conséquente subie par les seniors :

- 21% des plus de 60 ans n'utilisent jamais internet, ce qui représente 4 millions de personnes. En comparaison, cette situation ne touche que 10% de la population française totale.
- 27% des plus de 60 ans sont coupés de la vie numérique et d'internet.

Cette étude révèle également des facteurs d'aggravation de cette fracture numérique au sein de la population senior. Les principaux sont les suivants :

- La situation financière. L'exclusion touche particulièrement les personnes les plus modestes, ayant un revenu inférieur à 1 000 euros.
- Le fossé culturel. Les moins diplômés subissent un accès encore plus restreint à internet.
- L'âge. Si 14% des personnes âgées entre 60 et 70 ans n'utilisent pas internet, les statistiques montent à 24% chez les 70-74 ans, 40% chez les 75-79 ans, 49% chez les 80-84 ans et atteignent même 59% chez les plus de 85 ans.

Les deux enjeux principaux de l'exclusion numérique : la citoyenneté et l'isolement :

- L'exercice de la citoyenneté

On assiste en effet à une généralisation programmée de l'usage d'internet dans l'accès aux services publics et, à l'horizon 2022, il est prévu que 100% des services publics soient dématérialisés. Plusieurs chercheurs mettent en garde contre une privation *de facto* des droits des citoyens seniors qui, subissant cette fracture numérique, sont en même temps pénalisés par une exclusion des services publics et une « privation d'accès aux droits »². Sur la scène politique, la première personnalité publique à mettre en lumière l'étendue de ce problème est sûrement l'ancien défenseur des droits Jacques Toubon, dans ses rapports de 2015, 2016 et 2017, qu'il qualifie de « cause nationale ».

- L'isolement

La généralisation de l'usage du numérique dans l'accès aux services publics n'est que le reflet d'une tendance à l'œuvre dans l'ensemble de la société. L'exclusion numérique est alors le synonyme d'un éloignement de l'entourage, ce qu'il convenu d'appeler l'"e-solitude".³

Les promesses du numérique

L'observation de la fracture numérique contraste avec l'étendue des promesses de l'outil faites aux aînés, et face au vieillissement des populations.

Le numérique permet en effet :

1. De maintenir des relations avec les familles, proches et amis, notamment en cas de faible mobilité. Cela représente un vecteur certain de lien social.
2. De réaliser des démarches administratives sans se déplacer, ce qui est utile, là encore, en cas de mobilité réduite. Les exemples sont ici nombreux : prendre un rendez-vous médical sur Doctolib par exemple.
3. De réaliser des achats en ligne, sans avoir à se déplacer.
4. De se divertir et lutter contre l'ennui.
5. De s'informer.
6. De changer le regard sur les aînés pour qu'ils ne soient plus perçus comme isolés.
7. D'améliorer l'estime de soi des personnes âgées. Toutes les personnes interrogées ayant réalisé une session d'apprentissage du numérique ont mis en avant la valorisation qu'elles ont ressentie à cette occasion⁴

Les obstacles à l'usage du numérique chez les seniors

A première vue, un des obstacles centraux correspondrait aux difficultés de possession d'un outil informatique. Pourtant, les auteurs rapportent que l'accès est un critère accessoire par rapport au problème de l'usage.⁵ En effet, il apparaît selon l'étude du CSA, que parmi les individus interrogés de plus de 60 ans qui sont équipés, près du tiers a déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne à cause de sa complexité. De plus, 71% des interrogés considèrent que l'utilisation du numérique est trop contraignante et qu'ils ne savent pas comment s'en servir. En somme, le principal problème est celui des conditions culturelles plutôt que les conditions matérielles de l'usage du numérique.

⁴ Pour l'ensemble de ces promesses Voy. : « L'exclusion numérique des personnes âgées », préc. ; GUILLEMARD Anne-Marie, « Réduire la fracture numérique des aînés. Un enjeu majeur pour une société de longévité inclusive », in Michèle Stanton-Jean, Mylène Deschênes (dir.), *Les personnes âgées et le numérique*, Dalloz, 2019, Paris, pp.95-102

⁵ Pour l'ensemble de ces promesses Voy. : « L'exclusion numérique des personnes âgées », préc. ; GUILLEMARD Anne-Marie, « Réduire la fracture numérique des aînés. Un enjeu majeur pour une société de longévité inclusive », in Michèle Stanton-Jean, Mylène Deschênes (dir.), *Les personnes âgées et le numérique*, Dalloz, 2019, Paris, pp.95-102

⁶ Ibid

⁷ Ibid

Un second obstacle majeur identifié par les auteurs est le sentiment d'inutilité qui persiste chez une large partie des personnes âgées. Selon l'étude du CSA déjà citée, 68% des non-internautes interrogés de plus de 60 ans déclarent qu'ils n'ont pas besoin de se saisir du numérique. Par ailleurs, 71% des sondés considérant que son emploi leur est hors de portée précisent également qu'ils ont abandonné cette tâche car elle leur semblait insurmontable par rapport à l'utilité qu'ils pouvaient en retirer. Ces différents entretiens ont ainsi souligné la méconnaissance des personnes âgées concernant les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies dans leur vie quotidienne.

D. Pistes de réflexion

En premier lieu, il faut signaler que le financement d'initiatives publiques en charge de cette thématique reste limité. On note l'absence de plan national d'envergure, contrastant avec les mots de l'ancien défenseur des droits : « *en matière de gouvernance, l'État ne doit pas « faire d'en haut* », mais inciter et coordonner les initiatives partant des territoires, des mairies et des associations qui sont au plus près des personnes âgées. Ces acteurs territoriaux sont les mieux placés car ils bénéficient à la fois d'une meilleure connaissance des besoins et de la confiance des aînés ».⁶

En second lieu, il s'agira de répondre aux enjeux que révèlent les obstacles évoqués précédemment. D'abord, il est primordial de motiver les seniors, afin de résoudre le sentiment d'inutilité. Il convient alors de commencer par les captiver, les sensibiliser et les convaincre de l'importance du numérique. Pour une auteure, il faut leur montrer, « *à partir d'un accompagnement humain ressemblant à ce qu'ils peuvent attendre, tout ce que le numérique peut leur apporter dans la vie quotidienne : jeux, contacts sociaux, informations en tout genre* »⁷

Des dispositifs existent sur le territoire, et dans le monde, à travers les « universités du temps libre », appelées aussi « universités du troisième âge ». Ces associations comprennent des membres qui se rendent disponibles afin d'apprendre ou de partager leurs savoirs, grâce à des moyens issus de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, les auteurs mettent en avant le rôle des médias et de l'entourage de la personne dans la sensibilisation.

Ensuite, la problématique de l'usage soulève la nécessité de l'acculturation au numérique. Deux modalités existent. D'un côté, l'étude du CAS montre que 18% des plus de 60 ans ont bénéficié d'une aide de la part de leurs enfants ou petits-enfants.

En général, tout repose donc sur la solidarité familiale et intergénérationnelle. De l'autre, on observe qu'il n'existe aucune méthode optimale bien identifiée dans l'entraînement et l'initiation au numérique. Les auteurs mettent néanmoins en exergue des critères d'évaluation. Les formations longues, en binôme ou en petits groupes, l'utilisation de séquences non complètement dirigées reflètent ces catégories d'appréciation. Surtout, et d'après les observations sociologiques, le recours aux « jeux cognitifs » semble être la technique privilégiée par les seniors.⁸

II. Les seniors dépendants

De nombreux seniors souhaitent, y compris lorsqu'une plus ou moins grande perte d'autonomie apparaît, poursuivre leur vie au sein de leur domicile. Ainsi, une personne senior nous a répondu à la question de savoir si elle préférerait rester seule, même si son conjoint n'était plus là, plutôt que d'intégrer la Californie, de la façon suivante :

« Quand on est à la maison, on est quand même plus détendu que quand on est dans un foyer résidence. »

Citation d'une senior

« Tant que je pourrai rester toute seule, oui, avec peut-être une aide à la maison, oui. Parce que la Californie je suis pas contre, mais vous savez comme on dit vaut mieux un petit chez soi qu'un grand chez les autres. Et puis ça va faire 47 ans qu'on habite cet appartement, j'ai mes habitudes, j'ai plein de souvenirs, j'ai plein plein de choses, j'utilise beaucoup l'informatique, je passe souvent mes après-midi à regarder des infos sur la tablette ou sur l'ordinateur, chose que je pourrai peut-être pas avoir à la Californie. »

Citation d'une senior

⁸ C.Michel, M-E.Bobilier-Chaumon, F.Tarpin-Bernard, « Fracture numérique chez les séniors du 4e âge. Observation d'une acculturation technique », *Les Cahiers du numérique*, 2009, p.147-168.

D'autres personnes sont encore autonomes, mais très isolées. En clair, ce public aîné semble constituer un enjeu central pour notre diagnostic.

Pour les aidants familiaux : le Café des Aidants

L'initiative du Café des Aidants à Oullins est née il y a quelques années avant la pandémie. Il propose à l'origine un accompagnement par des professionnels des aidants de personnes malades et/ou dépendantes.

Par cette expression très générique, il faut comprendre que ce Café des Aidants ne s'adresse pas uniquement à l'entourage de personnes âgées, mais à une population beaucoup plus large. En effet, le mot "aidant" désigne dans le langage courant l'individu qui aide une personne âgée, malade ou dépendante au quotidien. Dès lors, l'entourage de personnes atteintes de maladies chroniques et/ou affections de longue durée rencontrent celui de personnes âgées, et tous peuvent échanger sur leur quotidien.

Elle permet un soutien psychologique, à la manière de groupes de parole.

Le Café des Aidants se réunissait à l'origine tous les premiers mardis de chaque mois, mais son activité a été interrompue du fait de la pandémie. Des réunions sont en train d'être réorganisées.

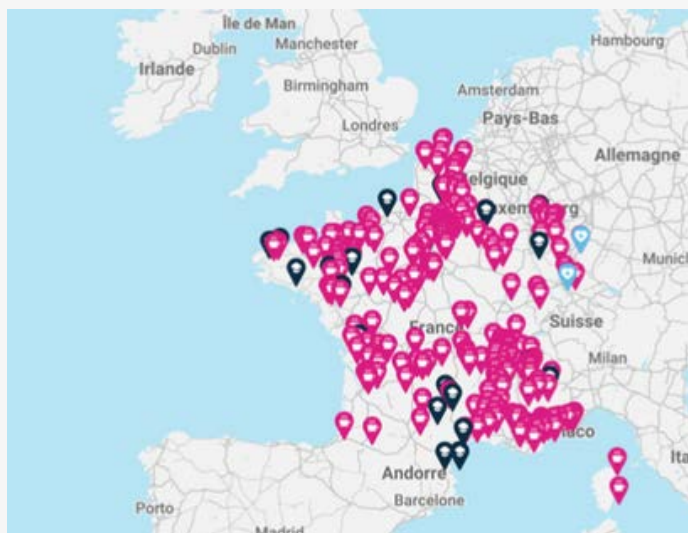
Cette initiative est appuyée par la ville, qui le fait figurer sur son site internet.

La personne à l'origine de ce projet souligne tout particulièrement le poids psychologique trop souvent oublié des aidants familiaux qui doivent soutenir leur proche, sans pouvoir être aidés eux-mêmes.

Il faut rappeler que la condition d'aidant n'est pas une catégorie isolée, puisqu'en France, près de neuf millions de personnes sont des aidants familiaux (Organisme Rhône-Alpes SEP).

À l'échelle nationale : l'Association Française des Aidants

L'Association Française des Aidants organise dans toute la France des moments conviviaux pour inviter les aidants familiaux à partager leur quotidien. Il s'agit en quelque sorte d'un Café des Aidants, organisé dans toute la France.



Carte représentant les Cafés des Aidants organisés¹

En tout, ce sont 215 Cafés des Aidants organisés sur le territoire français (2020). Pendant la pandémie, une continuité a été assurée avec l'organisation de 45 séances par visioconférence,

Ce sont des lieux, des espaces d'information et de soutien, uniquement réservés aux aidants familiaux.

Ils prennent la forme de groupes de parole, où tous discutent autour d'un sujet choisi, tel que "les limites du maintien à domicile" (*Le Café des Aidants, Késako?* Rédigé par Aurélie Matignon).

“L'accueil est chaleureux, on sent le plaisir de se retrouver et d'échanger autour d'un café”

Aurélie Matignon
Chargée de projet pour l'association

¹Association Française des Aidants

“Alors voilà, le Café des Aidants c’est ça, des échanges d’expériences, des conseils, un moment pour “penser à prendre soin de soi”, dira Sophie qui a peu parlé aujourd’hui”

Aurélié Matignon

L’association Française des Aidants porte aussi d’autres actions, comme des ateliers variés. des ciné-débats ou des conférences-spectacles théâtrales autour de la santé des aidants. Des formations sont aussi planifiées régulièrement.

À l’échelle métropolitaine : la maison du Répit

La maison du Répit est mise à disposition par la métropole de Lyon dans une optique d’accompagnement professionnel d’aidants familiaux. Elle est composée de médecins, de psychologues, d’une assistante sociale et d’une infirmière.

Elle permet à la fois une écoute confidentielle, une orientation professionnelle ainsi qu’une prise en charge des personnes aidées en cas d’épuisement mental de la personne aidante.

Vers quelques premières pistes

Un élément sur lequel il apparaît intéressant de travailler aujourd’hui correspond à la façon d’anticiper et de faire des aménagements nécessaires pour les maisons des seniors dont l’autonomie tendra à se réduire par la suite, et qui ne souhaitent pas intégrer de structures telles que la Californie. Cela pourrait se présenter sous une forme similaire à ce qui existe déjà à Lyon, à savoir un organisme intervenant auprès des aînés pour leur procurer des outils compensant leur perte d’autonomie, et donc de faciliter le quotidien.

III. Dynamiser les échanges

« Mes attentes actuelles : j’aimerais avoir des temps de partage conviviaux, de proximité géographique ou de proximité sur des centres d’intérêt. Par exemple sur la géographique, ben j’aimerais bien que je dirais des occasions soient données pour se connaître, pour mieux connaître les besoins en émergence spontanés de chacun, et ainsi pouvoir s’entraider au quotidien »

Retour d’un senior interrogé
durant nos immersions

À travers toutes nos immersions ou rencontres, un sujet reste central et apparaît comme un véritable fil conducteur lorsque l’on traite de la question de la politique senior : c’est la sociabilité et toutes les dynamiques qui en découlent. On constate en effet que peu importe les événements ou les activités proposées, la présence de « moments conviviaux » est primordiale pour le public senior. Lorsque la parole est donnée aux aînés, il s’agit en effet du facteur commun qui motive et pousse les personnes âgées à sortir. Le territoire oullinois est en mesure de s’appuyer sur un réseau associatif et des services ancrés dans le territoire. L’offre est existante et aux vues des entretiens réalisés avec les associations, les relations et le travail entre ces structures caritatives et la municipalité semblent bien fonctionner et restent un véritable atout à prendre en considération. Ceci étant, certains manquements persistent dans l’offre globale. Premièrement, lorsque l’on mentionne le public senior, il faut garder en tête qu’il englobe les individus à partir de 60 ans et que l’on retrouve différentes tranches d’âge aux pratiques et comportements totalement différents. Les entretiens menés distinguent deux grands types de seniors :

Les seniors ancrés dans leurs habitudes qui ont un fort attrait pour une offre regroupant des personnes de même catégorie d'âges :

Cette dynamique est double : on peut autant avoir des seniors de plus de 80 ans qui souhaitent « rester entre eux », que des jeunes seniors qui ne sont pas forcément intéressés par passer du temps avec des seniors plus âgés.

Des seniors intéressés par les activités et/ou événements proposés mais freinés justement par la dynamique de catégorisation par âge des activités ou services proposés

Ces seniors sont au contraire motivés par le changement, non pas forcément dans leurs activités mais dans l'interaction sociale qui en résulte. En somme, les « moments conviviaux » recherchés répondent à des logiques complètement inverses. Toute la difficulté réside dans cette posture délicate. Si l'on veut répondre totalement aux attentes du public senior, il faut nécessairement prendre en compte cette double dynamique pour traiter de la manière dont on veut renforcer les échanges et mettre en place des réseaux humains.

Concernant la mise en place de ces réseaux humains, il s'agit de prendre en considération les éléments qui font sortir les seniors de chez eux. Lorsqu'on les interroge pour connaître leur avis sur ce sujet, on se rend compte que les problématiques évoquées plus haut sont centrales pour les aider à créer ces moments. L'offre destinée aux personnes âgées est très bien implantée sur le territoire et les seniors en ont conscience. Mais la mise en place de ces tissus relationnels souffre de défaillances qui ne sont pas en lien avec les initiatives déjà en vigueur. Les obstacles liés à la communication, à la fracture numérique et aux mobilités sont aujourd'hui les principales sources qui empêchent cette offre d'arriver à son plein potentiel (cf. *éléments des parties supérieures*). Il s'agit de **prendre en considération les éléments en amont de l'offre senior** pour perfectionner ce qui est déjà existant.

Concernant **l'aspect intergénérationnel**, nos divers échanges sont venus corroborer les différentes études que nous avons pu lire sur le sujet, à savoir l'impact positif qu'ont les rencontres intergénérationnelles sur les rapports humains. Comme évoqué plus haut, pour une partie de la population senior, la volonté de s'ouvrir aux autres générations est très ancrée. **Dans un souci de changement, mais également d'ouverture d'esprit et même d'estime de soi**, les échanges entre les classes d'âge, initialement limités pour des raisons diverses, est un vrai plus. On ne compte plus les actions locales qui fleurissent un peu partout en France et qui portent leurs fruits tout en dynamisant le territoire¹. L'intergénérationnel n'est pour autant pas absent de la commune d'Oullins et il faut noter la mise en œuvre de dispositifs ciblant les personnes âgées : initiatives municipales comme lors de la Semaine Bleue, l'ouverture des associations spécialisées aux jeunes actifs, les flux humains sur le territoire,... Pour autant, la volonté des seniors semble être que cette dimension intergénérationnelle soit plus formalisée et également plus récurrente. Nos rencontres avec la MJC ont été également pertinentes dans ce domaine. Ayant une mission d'abord tournée vers la jeunesse, elle a su intégrer à ses différentes activités un volet senior qui procure une vraie complémentarité et semble fonctionner sur la durée. Il est important de noter que le cas de la MJC reste assez différent des autres initiatives et associations que nous avons contactées. La MJC, si l'on grossit les traits, s'adresse aux jeunes avec une ouverture à tous les publics, là où les autres initiatives ou associations avec lesquelles nous avons pu échanger ciblent les seniors (ou du moins concernent plus dans le fond un public senior) tout en s'ouvrant ensuite à des catégories plus diversifiées. Il y a là une dynamique inverse qu'il est intéressant de garder en tête dans la perspective de créer des liens intergénérationnels : alors qu'une partie des aînés éprouve le souhait marqué de mieux connaître les générations plus jeunes, l'inverse n'est pas forcément le cas, ce qui peut rendre ces rencontres difficiles.

¹ Odile Plan, Florence Couraud, Marie Françoise Erard, Annie Salembier, Isabelle Téchoueyres, Marie Christine Theurkauff et Kristina Wagner, « Des lieux pour se rencontrer, partager, faire... Mis en place par les seniors ou avec eux, pour le bien vivre de toutes et de tous », Pour, 2018, vol. 233, no 1, pp. 171-187, doi:10.3917/pour.233.0171.

Par ailleurs, concernant les réticences aux actions intergénérationnelles que nous avons pu expérimenter, il s'agit souvent de mauvaises expériences qui ont fini par avoir raison de la volonté de ces seniors d'interagir avec d'autres générations. L'exemple suivant atteste de ce ressenti particulier : une initiative locale avait vu le jour entre des aînés et une classe issue du territoire oullinois. Aux yeux des seniors, les jeunes de cette classe étaient « *malpolis, dissipés et avaient très peu de respect* » conduisant à *rater* cet échange et à ancrer encore un peu plus les stéréotypes intergénérationnels :

« *La jeunesse vit dans un manque de cadre, tout est un peu donné dans la main, elle ne comprend plus la valeur des choses* ».

En d'autres termes, il ne suffit pas de créer des rencontres intergénérationnelles pour que celles-ci soient efficaces et rencontrent du succès autant auprès des personnes âgées que des autres classes d'âge. Il faut être capable de proposer des activités et une forme d'échange qui soient adaptées, comme peuvent le faire la MJC et même l'association Pour l'Histoire d'Oullins qui a déjà animé des temps avec des classes scolaires. Lorsqu'on parle de *choc des générations* il s'agit de mettre en avant ces dissonances qui existent entre les différentes générations. On peut même parler de *rencontres interculturelles*² dans le sens où il s'agit de la rencontre de *cultures générationnelles* différentes avec des normes, des valeurs et des comportements variés et qui parfois s'opposent. Dans ce sens, il faut bien comprendre que pour qu'une *rencontre interculturelle* soit réussie, il faut une motivation des parties prenantes dans ces temps d'échange et parfois inciter à cette motivation. Par exemple, lors de nos rencontres avec le public senior réticent à cette perspective intergénérationnelle, leurs avis sur la « jeunesse » au sens large ont évolué au cours des entretiens. En tant que « jeunes qui les écoutions », nous avons participé à faire évoluer leur vision de la *jeunesse* au point pour eux de ne plus être forcément exclus à l'intergénérationnel dans un certain cadre.

En somme, penser la politique senior d'Oullins aujourd'hui consiste à continuellement questionner la manière de dynamiser les réseaux humains. Si certaines de ces réflexions sont associées à des sujets traités plus en amont, l'un des points central réside dans la capacité à créer des moments intergénérationnels comme en sont capables plusieurs initiatives aujourd'hui sur le territoire d'Oullins : Petites cantines, PLO, MJC, semaine bleue,...

Pour aller plus loin, il est aussi intéressant d'aller chercher un public plus jeune et d'adapter la communication en conséquence pour des événements spécifiques. Certaines initiatives pourront le faire naturellement (ex : les Petites Cantines où toutes les générations sont représentées) et d'autres devront s'appuyer sur des jeunes qui cherchent aujourd'hui à s'impliquer dans des structures caritatives. La métropole lyonnaise forme en effet un véritable vivier en tant que grand centre de l'enseignement supérieur en France. De nombreuses institutions académiques sont implantées sur le territoire, prônant un engagement associatif au sein de la localité. À cet égard, certaines écoles comme *emlyon Business School* proposent à différentes associations ou collectivités publiques la présence d'étudiants souhaitant s'engager sur des temps plus ou moins longs dans la vie de la métropole, bénévolement et vis-à-vis de sujets sociaux d'intérêt général. Il s'agit là d'une réponse - parmi d'autres - que l'on peut intégrer à la création d'une politique senior, afin de dynamiser les réseaux humains.

En somme, renforcer ces liens devient central pour améliorer la prise en charge des personnes âgées ainsi que leur bien-être. La commune d'Oullins suit déjà cette trajectoire, mais elle peut encore aller plus loin en perfectionnant l'offre proposée, et en s'appuyant sur des bases déjà solides.

² Geneviève Vinsonneau, *Mondialisation et identité culturelle*, Bruxelles, De Boeck, Le point sur, 2012.

Les recommandations

Cette dernière partie récapitule toutes les idées principales du diagnostic. Elle nous permet de conclure sur les besoins qui se sont fait le plus ressentir au cours de nos recherches de terrain.

L'offre événementielle, culturelle et sportive

	Enjeux/ besoins identifiés à l'issue du diagnostic	Recommandations : ce qu'il s'agit de travailler	Pistes d'actions : ce qui pourrait être imaginé
1	Une offre culturelle et sportive riche mais le constat d'une faible lisibilité parfois voire d'un accès non facilité (programmation pas assez ouverte/ trop élitiste, frein financier)	Repenser les modalités de communication autour de l'offre du territoire (culturelle, sportive...), inciter à s'en saisir	<ul style="list-style-type: none"> - Questionner la mise en place d'un PASS senior (type PASS Culture) pour les seniors, permettant de découvrir différents lieux du territoire. - Création d'un guichet senior pour mieux identifier l'offre - Accompagner le dispositif de support favorisant la découverte de l'offre existante (fascicule ; visite découverte des lieux, temps fort de présentation de l'offre du PASS...)
		Penser une offre plus accessible pour TOUS les seniors (des plus actifs aux plus isolés)	Faciliter l'accès à l'offre du territoire par un PASS permettant de bénéficier de l'offre à prix réduits
2	Des souhaits exprimés, pour compléter l'offre existante tenant compte des attentes d'une diversité de « seniors »	Penser une offre un peu nouvelle, centrée sur les besoins de certains seniors; consolider certains segments moins investis	<ul style="list-style-type: none"> - Sur les secteurs moins développés : offre cinéma (organiser des séances films dans les équipements seniors ainsi que des conférences, des ciné-débats, des interventions de la Mémo ou des associations culturelles ...), offre de conférences (exemple de conférence sur le jumelage avec Nürtingen) - Diversifier le contenu des colis de fin d'année et proposer un nouveau spectacle de fin d'année - Elargir l'âge des invités au spectacle de fin d'année ou consacrer un temps dédié aux jeunes retraités - Proposer des activités uniquement aux jeunes seniors (sorties culturelles, voyages, temps de partage...)
		Soutenir la coordination de l'offre existante, par un dialogue renforcé entre les acteurs associatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Questionner l'opportunité d'organiser une Université du troisième âge (Cf. Modèle de Tours) - Impulser et animer à périodicité fixe (annuellement ?) un temps de réflexion autour de l'offre faite aux seniors qui associe largement sur le territoire (y compris le public senior – Cf. enjeu de concertation infra) - Mettre en place une liste récapitulative de toutes les activités s'adressant aux seniors (avec notamment la liste des activités bénévoles à la MJC)

L'offre d'équipement ... et la communication à destination des seniors

	Enjeux/ besoins identifiés à l'issue du diagnostic	Recommandations : ce qu'il s'agit de travailler	Pistes d'actions : ce qui pourrait être imaginé
3	Des équipements seniors proposant là encore, une offre riche et de qualité mais peu lisible et attractive, et qui mobilise peu au-delà d'un cercle de « convaincus »	Un travail à engager sur l'image des équipements, avec un travail autour d'un récit renouvelé et d'une image renouvelée (enjeux de faire évoluer les représentations négatives)	<p>Une campagne de communication pourrait être envisagée, autour des deux lieux, faisant appel à de la vidéo, de l'image, pour donner à voir une image gaie et dynamique, et le témoignage d'utilisateurs pour « donner envie ».</p>
4	Un enjeu dans la communication, et dans les dénominations utilisées pour parler à tous (« seniors » peut rebuter)		Profiter de l'opportunité de la réhabilitation de la Californie, pour organiser à moyen terme, un événement visant à faire découvrir l'offre proposée dans le lieu.
5	Des supports de communication existants, mais qui ne sont pas toujours identifiés du fait de (1) canaux de diffusion à réviser, et de (2) des contenus incomplets	<p>Repenser les modalités de diffusion des outils/ médias existants</p> <p>Simplifier les outils existants, tout en assurant la complétude de l'information délivrée</p>	<p>Diversifier les modes de diffusion des supports de communication de la Ville (ex. dans la navette, sur les marchés), newsletter, panneaux d'affichage en ville ...</p> <p>Plusieurs scénarios peuvent être étudiés :</p> <p>(1) Inclure le « Seniors infos » dans le « profil MAG » en une section dédiée</p> <p>(2) Développer les contenus du « Seniors infos »</p>

La voix et la participation des seniors... la fracture numérique

	Enjeux/ besoins identifiés à l'issue du diagnostic	Recommandations : ce qu'il s'agit de travailler	Pistes d'actions : ce qui pourrait être imaginé
6	Des seniors peu présents dans les instances de concertation, et peu mobilisés dans la construction des services à leur intention	Favoriser la participation et l'expression des seniors, sur les besoins qui sont les leurs	<p>Repenser l'installation d'une instance senior (type conseil des aînés, etc.)</p> <p>Penser l'installation de boîtes à idées en différents points relais sur le territoire (dans des associations, à la MEMO...)</p>
7	Une volonté affichée par certains seniors d'être « acteurs »	Plus largement, des seniors dont la pleine citoyenneté doit être soutenue par une meilleure implication dans la vie de la « Cité »	<p>Engager annuellement, une campagne de recrutement de bénévoles, facilitée par la Ville, pour soutenir les activités dans les associations (MJC...)</p> <p>Accompagner, faciliter le vote des seniors (notamment en institution ; ex. EHPADs) ; Mise en place de navettes, bureaux déportés...</p>
8	Une fracture numérique à double niveau : dans l'usage de l'outil informatique ainsi que dans l'accès à l'information, qui pèse sur l'accès à une pleine citoyenneté et aux droits	Trouver des voies pour accompagner les seniors dans les demandes qui font appel au numérique	<p>Rendre visible les permanences existantes (Centre social, MEMO) et développer les lieux relais de proximité, notamment en prenant appui sur des équipements seniors (La Californie, la Goût du jour) et autres (MJC, ateliers avec l'association OMI et autres établissements scolaires qui pourraient être associés)</p> <p>Mise en place d'un guichet senior porté par le CCAS, qui permettrait d'avoir un lieu d'interpellation, et d'orientation pour mieux identifier ces permanences, voire accompagner directement certaines démarches</p>

Les freins à la mobilité

	Enjeux/ besoins identifiés à l'issue du diagnostic	Recommandations : ce qu'il s'agit de travailler	Pistes d'actions : ce qui pourrait être imaginé
9	<p>Des freins multiples pèsent sur la mobilité des seniors. Les enjeux se situent à plusieurs niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) un accès difficile au centre-ville en véhicule (peu de place, parking payant) ; (2) couverture inégale du territoire en terme d'offre de transports en commun en raison de la topologie de la Ville ; (3) des services existants mais pas toujours identifiés ou mobilisés (ex. navette et enjeux de signalisation) 	<p>Soutenir la diversification des modes de déplacements/ mobilités</p> <p>Consolider le mobilier urbain favorisant la mobilité des seniors</p> <p>Consolider l'offre de navette existante, plébiscitée par ceux qui l'utilisent, mais qui pourrait toucher un public plus large</p> <p>Des arrêts de la navette senior pourraient être mieux identifiés</p> <p>Une navette « senior » qui projette une forme de dépendance pour certains seniors, et freine son recours.</p>	<p>Prendre appui sur le partenariat existant avec Janus vélo école, pour développer la pratique du vélo chez les seniors.</p> <p>Installation de bancs, d'équipements fitness adaptés, suppression de trottoirs</p> <p>Repenser la fréquence de la navette : en termes de jours (demande pour le marché du samedi), étendre l'amplitude horaire</p> <p>Redéfinir le tracé de la navette : s'appuyer sur les Comités de quartier / conseils citoyens pour remonter les besoins, ou penser une grande concertation senior</p> <p>Repenser la signalétique aux arrêts de la navette, créer un code couleur pour le trajet de la navette (un sujet qui raisonne plus largement avec le balisage de l'offre dans la ville qui pourrait être révisé</p> <p>Envisager de changer le nom, pour éviter les projections/ représentations sur la perte d'autonomie. Choisir un nouveau nom, un sujet qui pourrait être concerté avec les seniors.</p>

L'isolement des seniors, la rencontre intergénérationnelle

	Enjeux/ besoins identifiés à l'issue du diagnostic	Recommandations : ce qu'il s'agit de travailler	Pistes d'actions : ce qui pourrait être imaginé
10	Un isolement de certains et le souhait exprimé de renforcer les liens sociaux	<p>Renforcer la veille sur les situations de fragilité et d'isolement</p> <p>Penser des coopérations pour prévenir l'isolement</p> <p>Proposer des activités pour « sortir » de chez soi, y compris pour les publics à mobilité réduite</p> <p>Valoriser la parole des seniors</p>	<p>Actualiser le « registre canicule » par une campagne de recensement ou d'inscription qui permettent de mieux repérer et de porter une communication ciblée à destination de ce public, quant à l'offre du territoire (et d'agir en priorité, en cas de situation d'urgence – météorologique, sanitaire...)</p> <p>Renforcer les coopérations entre la Ville et les EHPADs du territoire, pour penser des mises à l'abri temporaire/ prise en charge de personnes vulnérables en période de canicule, pandémie ; développer des coopérations avec le SDIS ou les associations locales (ex. Petits frères des pauvres)</p> <p>Solidarité : Créer une mise en réseau ou « des boucles » de voisinage pour mettre en commun des services, assurer une veille sur les plus fragiles ... ex. faciliter l'implantation d'un lieu à l'image de chez Daddy (Lyon 4^e). Prendre appui sur des structures du territoire, Centre social, Petites cantines...</p> <p>Penser des partenariats avec des associations proposant des balades en triporteurs pour des personnes seniors à mobilité réduite, profiter de l'opportunité pour soutenir des balades en familles ou faire se rencontrer des seniors d'un même quartier</p> <p>Organiser des olympiades/ des journées sports dans les EHPAD en lien avec les associations sportives de la ville</p> <p>Créer des espaces où les seniors peuvent s'exprimer, se raconter.</p>
11	Un besoin fréquemment remonté, de favoriser les liens intergénérationnels	<p>Créer des espaces de rencontre, par le levier de l'événementiel</p> <p>Identifier des ressources pour soutenir les dynamiques et projets en ce sens</p>	<p>Développer des temps événementiels type « fête des voisins » pour favoriser les rencontres à l'échelle de quartier ; Organiser un concours des maisons/ balcons fleuris ; Organiser des ateliers culinaires, qui mettent en avant les talents des aînés, et permettent le lien intergénérationnel (notamment avec des lycées professionnels du territoire) ...</p> <p>Prendre appui sur des services civiques, des volontaires / SNU et sur les démarches d'engagement responsable développées par certaines universités et écoles (ex. Lyon 3 et EM Lyon)</p>

La perte d'autonomie, l'accès au droit et à la santé

	Enjeux/ besoins identifiés à l'issue du diagnostic	Recommandations : ce qu'il s'agit de travailler	Pistes d'actions : ce qui pourrait être imaginé
12	Des seniors en perte d'autonomie, qui expriment le besoin de questionner les options pour un maintien à domicile et les aides disponibles	Faciliter l'accès à une information homogène et complète pour tous, et in fine, faciliter l'accès aux services de droit commun et spécifiques	Mise en place d'un guichet senior porté par le CCAS, qui permettrait d'avoir un lieu d'interpellation et d'orientation notamment sur la question des droits (prestations sociales, etc.), des services existants (accueil familial, aides à domicile...) et de diffuser l'information aux seniors en un lieu unique.
13	Des situations de non recours au droit (prestations sociales) par non connaissance et non demande	Accroître l'offre de soin sur la commune	Renforcer l'attractivité, penser des tierces solutions pour répondre aux besoins de prise en charge
14	Un accès aux soins rendu difficile notamment pour les seniors sur le territoire, en raison de la pénurie de médecins généralistes et de spécialistes (notamment en gériatrie) qui suscitent des situations d'anxiété chez les seniors	Faciliter la coordination autour des parcours de soins	Questionner dans le cadre du Guichet senior, les orientations vers un réseau de spécialistes, appuyer le suivi des parcours de soins
		Promouvoir des leviers de prévention par le développement des activités de sport-santé	Des associations présentes sur la ville et très ouvertes à renforcer les partenariats au local. Une appétence de certains EHPADs pour développer une offre sur leur site, mais un enjeu à faciliter la coordination de ce type de coopération > un rôle de facilitateur attendu par la Ville. Organisation d'Olympiades dans les EHPADs Se rapprocher des équipes de la Métropole de Lyon, qui porte des actions en ce sens.
15	Une veille sur les problématiques de santé (physique et mentale) qui invite à être renforcée pour positionner au mieux les actions de prévention et la prise en charge	Renforcer la veille, et prioriser la mise en oeuvre d'actions adaptées aux enjeux identifiés	Des diagnostics menés dans le cadre du CLS et du CLSM qui permettront la construction d'un plan d'action, dans le respect des compétences de chacun.

BIBLIOGRAPHIE

Articles et extraits d'ouvrage :

- M.Amaré, "Isolement numérique : l'e-solitude", Numérique et éthique, 2017,
- D.Argoud, « Territoires et vieillissement : vers la fin de la politique vieillesse », Lien social et Politiques, n°79, 2017, pp.42-51
- M. Barlet, M. Coldefy, C. Collin et V. Lucas-Gabrielli, « L'accessibilité aux médecins généralistes libéraux : plus faible en milieu rural », Pour, 2012, n°2, pp. 29-40,
- V. Caradec, "Comportements culturels de la population âgée", Empan, n°52, 2014, p.54-61.
- A. De danne, « La santé mentale à l'épreuve de la Covid-19 », L'ENA hors les murs, n°1, 2022, pp. 52-54.
- M.Deschênes, J.Stanton, (dir.), Les personnes âgées et le numérique, Dalloz, 2019, Paris, pp.95-102
- N.Dissez, « Qu'est-ce que la santé mentale ? », Journal français de psychiatrie, n°4, 2006, pp. 19-21,
- O. Donnat , « Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique », Culture études, n°5, 2009, pp.1-12
- C.Dumas, « Mobilité des personnes âgées », Gérontologie et société, 2012, pp. 63 à 76
- J.M.Manus, « Exclusion numérique des séniors, comment joindre les services publics ? », Revue francophone des Laboratoires, n°532, 2021.
- C.Michel, M.E, Bobilier-Chaumont, F.Tarpin-Bernard, « Fracture numérique chez les séniors du 4e âge. Observation d'une acculturation technique », Les Cahiers du numérique, 2009, p.147-168.
- O.Plan, F.Couraud, M-F. Erard, A. Salembier, I. Téhoueyres, M.C. Theurkauff et K.Wagner, « Des lieux pour se rencontrer, partager, faire... Mis en place par les seniors ou avec eux, pour le bien vivre de toutes et de tous », Pour, n°1, 2018, pp. 171-187
- E. Poirel, « Bienfaits psychologiques de l'activité physique pour la santé mentale optimale », Revue Santé mentale au Québec, 2017, n°1, pp. 147-164
- A. Le Ruyet, M. Dejeammes, Personnes âgées et transports collectifs, Certu, 2005.
- K. M. Van leuwen, M.S. Van loon, F.A, Van nes, J. E. Bosmans, H. C. W. De vet, J. C. F. Ket, G. A. M. Widdershoven et Raymond W. J. G. Ostelo, « What does quality of life mean to older adults? A thematic synthesis », PLOS ONE, 2019, n°3.

Sites internet :

« Comment attirer des professionnels de santé sur un territoire ? Un réseau d'expériences innovantes pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain », URL :

https://www.bruded.fr/wp-content/uploads/2018/02/mutualisation-attirer-pro-sant_2018_bd.pdf [consulté pour la dernière fois le 15.03.2023]

« Actualités | Clic des Aînés », Ville de Rouen - Site officiel, URL : <https://www.clic-rouen.fr/> [consulté pour la dernière fois le 15.03.2023]

« Guichet Atout seniors de la Ville de Colomiers », Ville de Colomiers – Site officiel, URL : <https://www.ville-colomiers.fr/mon-quotidien/seniors/guichet-atout-seniors-431.html>. [consulté pour la dernière fois le 15.03.2023]

« Guichets seniors », Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray - Site officiel, URL : <https://www.saintetiennedurouvray.fr/en-pratique/seniors/guichets-seniors/> [consulté pour la dernière fois le 15.03.2023]

« Un guichet unique d'accueil pour les séniors », Ville de Villefranche-sur-Saône – Site officiel, URL : <http://www.villefranche.net/index.php/a-tout-age/les-aines/362-un-guichet-unique-daccueil-pour-les-seniors.html>, [consulté pour la dernière fois le 15.03.2023]

« Maison des séniors », Ville de Dijon – Site officiel, URL : <http://www.ville-dijon.com/index.php/Dijon-au-quotidien/Senior/Maison-des-seniors> [consulté pour la dernière fois le 15.03.2023]

“Bien communiquer avec les aînés”, Communication de la Communauté Amie des Aînés et Communauté de Communes - Pays de Mormal, février 2019 URL : <https://www.cc-paysdemormal.fr/app/uploads/2022/01/24130.pdf>[consulté pour la dernière fois le 15.03.2023]

Rapports :

N. Benlahrech, A. Le Ruyet, C. Livebardon, M.Dejeammes, CERTU, « La mobilité des personnes âgées : analyse des enquêtes ménages déplacements », 2001 URL : <https://shs.hal.science/hal-02150415v1>

P.Chapon, P. Lefebvre, « Guide Français des villes amies des aînés. Bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux », 2014, URL : <https://www.clps-bw.be/sante-des-aîne-e-s/guide-francais-vada>
CSA, Les Petits Frères des pauvres, « L'exclusion numérique des personnes âgées », 2018, URL : https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/332/download/2018_10_01_Rapport_exclusion_numerique_personnes_agees_pfP.pdf?v=2&inline=1

INSEE, « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes: des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », 2017, URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3202943>

V.Lasserre, R. De solere, B.Hiron, C.Françoise, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), « Les seniors : un enjeu pour les politiques de déplacements », 2014

B. Legendre, « En 2018, les territoires sous-dotés en médecins généralistes concernent près de 6 % de la population », URL <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er1144.pdf>

H. Mollenkopf, S. Baas, R. Kaspar, F. Oswald, M. Taken & H.W. Walh. DZFA The German center for research an ageing, « Mobilate Survey Enhancing Outdoor Mobility in Later Life », 1999

Organisation mondiale de la Santé, « Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020 », 2013, URL : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/89969/9789242506020_fre.pdf

Organisation mondiale de la Santé, « Le Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés. Rétrospective des 10 dernières années, et perspective de la prochaine décennie », 2018, URL : <https://www.who.int/fr/publications-detail/WHO-FWC-ALC-18.4>

Conférence :

N.Rico Fontanet, « Bien vivre son âge », La mémo, 8 rue de la République, Oullins, Octobre 2022.